

Rapport de la
TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE
pour
L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Les publications de la FAO sur divers aspects du développement agricole comprennent les études ci-après. Les éditions en français, en anglais et en espagnol sont indiquées respectivement par les lettres F, A, E.

EXTRÊME-ORIENT

Problèmes de l'expansion de l'alimentation et de l'agriculture en Extrême-Orient

\$ 0,75 3s. 9d.

1956, 86 pages (FA)

Cette étude contient le rapport de la Consultation régionale de la FAO sur le développement sélectif de la production et de la consommation en Extrême-Orient, Kandy (Ceylan), 20-24 juin 1955, et les documents de travail préparés pour la réunion.

PROCHE-ORIENT

Examen de certains problèmes de la production et du commerce au Proche-Orient

\$ 1,75 8s. 9d.

1956, 174 pages, tableaux, graphiques (FA)

Cette étude contient le rapport du Groupe de travail régional de la FAO sur certains problèmes de la production et du commerce au Proche-Orient, Téhéran (Iran), 1-10 octobre 1955, et les documents de travail préparés pour le Groupe sur les tendances du commerce intrarégional des produits alimentaires et agricoles au Proche-Orient. Supplément statistique.

Problèmes de l'expansion de l'alimentation et de l'agriculture au Proche-Orient

\$ 0,50 2s. 6d.

1955, 62 pages (FA)

Cette étude contient le rapport de la Consultation régionale de la FAO sur le développement sélectif de la production et de la consommation au Proche-Orient, Beyrouth (Liban), 13-16 septembre 1954, et les documents de travail préparés pour la réunion.

L'agriculture au Proche-Orient: Situation et perspectives

\$ 1,00 5s.

Novembre 1953, 86 pages, tableaux (FA)

AMÉRIQUE LATINE

Report of the Third Regional Meeting on Food and Agricultural Programs and Outlook in Latin America

\$ 1,00 5s.

1955, 100 pages (AE)

Ce rapport contient également les documents de travail préparés pour la réunion qui s'est tenue à Buenos Aires, 1-10 septembre 1954.

Prospects for Agricultural Development in Latin America

\$ 1,00 5s.

1953, 146 pages, tableaux, diagrammes (AE)

**RAPPORT DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE
POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT**

Rapport de la

TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE

pour

L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT

Bandoeng (Indonésie), 8-19 octobre 1956

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome 1957

© FAO 1957

Imprimé en Italie

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	1
2.	EVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE EN ASIE ET EN EXTRÊME-ORIENT	6
3.	LES ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LA RÉGION	20
4.	GRANDES QUESTIONS DE POLITIQUE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LA RÉGION	29
	A. Politiques alimentaires et agricoles	29
	i) Développement sélectif de la production et de la consommation des produits agricoles	29
	ii) Groupe de travail FAO/CEAEO du développe- ment et de la planification agricoles	37
	B. Les ministères de l'agriculture et le développement des collectivités	40
	C. Réforme agraire	43
	D. Aménagement des bassins versants	47
	E. Les gouvernements et la mise en valeur des pêches	50
5.	ACTIVITÉS APPELANT DES DIRECTIVES DE LA CONFÉRENCE	56
	A. Inventaire mondial des ressources aquatiques vivantes	56
	B. Enquête sur l'enseignement agricole nécessaire	58
	C. Cycle d'études régional sur les prix et les coûts agricoles et sur les politiques de soutien des prix	62
	D. Groupe de travail régional de l'assurance-récolte et de l'assurance-bétail	64
6.	QUESTIONS QUI APPELLENT L'ATTENTION DES GOUVERNEMENTS OU LA COOPÉRATION INTERNATIONALE	66
	A. Les coopératives et leur rôle dans la mise en valeur des pêches	66
	B. Recensement mondial de l'agriculture de 1960	69

C.	Accord sur la protection des végétaux dans le sud-est de l'Asie et la région du Pacifique	71
D.	Amélioration de la production animale	72
E.	Utilisation des excédents agricoles, indigènes et importés, pour le financement du développement économique	76
7.	ORIENTATION FUTURE DES TRAVAUX DE LA FAO DANS LA RÉGION	79
8.	RÉSUMÉ DES PRINCIPALES SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS	83
	<i>Annexe A.</i> Liste des délégués, observateurs et fonctionnaires de la FAO participant à la Conférence	93
	<i>Annexe B.</i> Liste des documents	102

Chapitre 1

INTRODUCTION

La troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient a eu lieu du 8 au 19 octobre 1956 à Bandoeng (Indonésie). Elle a été convoquée dans les conditions prévues à la huitième session de la Conférence de la FAO tenue au mois de novembre 1955 ; celle-ci avait recommandé que les conférences régionales de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, pour l'Amérique latine et pour le Proche-Orient aient lieu un an environ avant la neuvième session de la Conférence de la FAO. La Conférence avait exprimé l'espoir que ces conférences régionales permettraient à des représentants des Etats Membres choisis parmi les dirigeants des administrations nationales d'examiner l'orientation à donner aux activités de la FAO dans chaque région ; qu'elles offriraient un cadre à des échanges de vues sur les mesures à prendre par les gouvernements pour mettre en œuvre les recommandations émises au cours des réunions de caractère technique tenues ces dernières années pour l'étude de diverses questions qui se posent en matière d'agriculture, d'économie et de statistiques agricoles, de pêche, de sylviculture et de nutrition ; enfin qu'elles faciliteraient la mise au point par les divers pays de politiques et de programmes agricoles cohérents et fondés sur des informations suffisantes.

Etaient représentés à la Conférence les Etats Membres dont les noms suivent :

<i>Australie</i>	<i>Japon</i>
<i>Birmanie</i>	<i>Laos</i>
<i>Canada</i>	<i>Pakistan</i>
<i>Ceylan</i>	<i>Pays-Bas</i>
<i>Danemark</i>	<i>République fédérale</i>
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>	<i>d'Allemagne</i>
<i>France</i>	<i>République des Philippines</i>
<i>Inde</i>	<i>Royaume-Uni</i>
<i>Indonésie</i>	<i>Thaïlande</i>
<i>Italie</i>	<i>Viet-nam</i>

En outre, étaient représentés par des observateurs, l'Organisation des Nations Unies, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-

Orient (CEAEO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Bureau de l'assistance technique (BAT) et le Saint-Siège.

La liste complète des participants est donnée dans l'Annexe A au présent rapport.

La Conférence a été déclarée ouverte le 8 octobre 1956, à 15 h 30, au Gedung Merdeka, par M. Sastroamidjojo, premier ministre de la République d'Indonésie.

Le premier ministre a rappelé que la Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient se tenait dans la ville où s'était déjà réunie en 1955 la Conférence afro-asiatique, qui a été le symbole de l'esprit de collaboration et de bienveillance internationales. De l'avis mûrement réfléchi de tous ceux qui ont participé à cette Conférence, le problème essentiel pour les pays afro-asiatiques est celui de l'utilisation plus complète et plus efficace de leurs ressources économiques. Certes, le développement de la région dépend avant tout des efforts que feront les peuples de ces pays, mais la Conférence a reconnu le prix des concours reçus de l'extérieur, par l'intermédiaire des organisations internationales ou dans le cadre d'accords bilatéraux, pour la mise en œuvre des programmes de développement.

Depuis plus de dix ans, la FAO a pris rang parmi les institutions les plus utiles et les plus actives de notre époque. Son utilité tient à des raisons évidentes, puisque l'alimentation répond au premier des besoins de l'espèce humaine dans l'ordre matériel. Dans une région où, maintenant encore, des millions d'hommes n'ont qu'une ration quotidienne si faible qu'elle leur permet à peine de subsister, le problème de l'alimentation est réellement primordial.

La Conférence régionale de la FAO jouera un rôle hautement utile puisqu'elle permettra de centrer les préoccupations sur les besoins et les intérêts propres à une région qui compte plus de la moitié de la population du globe et à laquelle il est indispensable que la FAO accorde toute son attention. Le premier ministre a souligné qu'à l'ordre du jour figuraient un certain nombre de questions d'une extrême importance au sujet desquelles il serait extrêmement utile que les représentants procèdent en toute franchise à des échanges de vues.

M. W. H. Cummings, représentant du Directeur général en Asie et en Extrême-Orient, a dit tout le prix que la FAO attachait à la présence du premier ministre, ainsi qu'à ses observations si judicieuses sur le rôle de l'agriculture, qui seraient pour chacun un encouragement à poursuivre l'effort entrepris. Il a remercié, au nom de la FAO, le Comité national et régional d'organisation de la Conférence, ainsi que les autorités de Bandoeng et la Commission indonésienne de liaison avec la FAO, des magnifiques installations qui ont été mises à la disposition de la Conférence et de l'excellent travail préparatoire fait pour en assurer l'organisation.

M. Cummings a ensuite donné lecture du message adressé à la Conférence par M. B. R. Sen, récemment élu Directeur général de la FAO. Le texte en était le suivant :

« Je vois un double signe dans le fait que mon premier message de Directeur général s'adresse à une Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient, et que cette Conférence a lieu à Bandoeng, qui symbolise à mon sens le réveil de l'Asie après de longs siècles d'inaction. La FAO doit, nous le savons tous, faire porter ses principaux efforts sur les régions peu développées, l'Extrême-Orient, le Proche-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

« Je voulais assister en personne à cette importante Conférence ; mais d'autres devoirs impérieux m'en ont empêché. Je tiens toutefois, par l'intermédiaire de mon représentant régional, à vous transmettre mon salut et à vous dire combien je souhaite que cette session soit profitable.

« Dans les hautes fonctions auxquelles je viens d'être appelé, j'ai besoin de toute l'aide et des conseils de votre Conférence ; j'espère que les délégations présentes s'en souviendront au cours de leurs travaux.

« La préface à l'ordre du jour énonce certaines règles de travail importantes. J'espère que vous voudrez bien les adopter, car le temps est venu d'agir — d'agir pour que les conditions de vie de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant de nos pays se trouvent visiblement améliorées.

« Je compte que vous m'aidez par vos conseils à remplir la tâche très difficile qui m'échoit. »

MM. Abdul Aziz Bin Ishak, Ministre de l'agriculture de la Malaisie, qui conduisait la délégation du Royaume-Uni, et Noupbat Chounramany, Ministre de l'agriculture du Laos, ont remercié le premier ministre.

A la première séance ordinaire, tenue dans la matinée du 9 octobre, M. Eni Karim, Ministre de l'agriculture et chef de la délégation indonésienne, a été élu à l'unanimité président de la Conférence. M. Abdul Aziz Bin Ishak, Ministre de l'agriculture de la Fédération de Malaisie et chef de la délégation du Royaume-Uni, a été élu premier vice-président, et M. Noupbat Chounramany, Ministre de l'agriculture et chef de la délégation du Laos, deuxième vice-président.

Sur la demande de la Conférence, le président et les deux vice-présidents, secondés par les représentants du secrétariat, ont assumé les fonctions de comité directeur pendant toute la durée de la session.

La Conférence a constitué, pour la préparation du rapport, un comité de rédaction, composé des représentants de Ceylan, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon et du Pakistan et présidé par le président de la Conférence.

Dans son discours d'ouverture, le président, rappelant les déclarations faites par le premier ministre d'Indonésie à la séance inaugurale, a souligné qu'il importait d'accorder tout l'intérêt qu'ils méritent aux problèmes qui se posent aux pays insuffisamment développés. Il a exprimé l'espoir que les représentants se familiariseraient, pendant leur séjour, avec les problèmes agricoles de l'Indonésie, et s'est déclaré convaincu qu'un franc échange de vues et d'informations entre les représentants serait d'un grand intérêt pour tous les pays participant à la Conférence.

La Conférence a adopté l'ordre du jour suivant :

- | | |
|---------|--|
| Point 1 | Election du président et des vice-présidents |
| Point 2 | Adoption de l'ordre du jour |
| Point 3 | Evolution récente de la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Asie et en Extrême-Orient |

- Point 4 Travaux de la FAO dans la région
- Point 5 (a) Développement sélectif de la production et de la consommation des produits agricoles
 - (b) Groupe de travail (FAO/CEAEO) des problèmes de l'établissement des programmes et des plans agricoles
- Point 6 Les ministères de l'agriculture et le développement des collectivités
- Point 7 La réforme agraire
- Point 8 Aménagement des bassins versants
- Point 9 Les gouvernements et la mise en valeur des pêches
- Point 10 (a) Inventaire mondial des ressources aquatiques vivantes
 - (b) Enquête sur l'enseignement agricole nécessaire
 - (c) Centre d'études régional sur les prix agricoles, les coûts et les politiques de soutien des prix
 - (d) Groupe de travail régional sur l'assurance-récolte et l'assurance-bétail
- Point 11 (a) Les coopératives et leur rôle dans la mise en valeur des pêches
 - (b) Recensement mondial de l'agriculture de 1960
 - (c) Mise en œuvre de l'Accord sur la protection des végétaux
 - (d) Amélioration de la production animale ; lutte contre la peste bovine
 - (e) Utilisation des excédents agricoles, indigènes et importés, pour le financement du développement économique
- Point 12 Orientation future des travaux de la FAO dans la région
- Point 13 Examen et adoption du rapport de la Conférence

Le Secrétariat de la FAO avait préparé à l'intention de la Conférence une série de documents de travail sur les divers points de l'ordre du jour, qui ont été distribués à l'avance aux Etats Membres de la région. Au cours de la Conférence, un certain nombre de délégations ont adressé des communications écrites au Secrétaire général, en le priant d'en faire distribuer le texte à tous les participants. La liste des documents de travail et des communications des Etats Membres est donnée à l'Annexe B au présent rapport.

Pendant la Conférence, ont eu lieu deux voyages d'études organisés par le gouvernement du pays hôte à l'intention des participants. Ceux-ci ont été invités à visiter des exploitations agricoles et des stations de pisciculture et de sylviculture aux environs de Lembang et de Bandoeng, ainsi que le Centre de recherches agricoles et le Jardin botanique de Bogor.

La Conférence a tenu sa séance de clôture dans la matinée du vendredi, 19 octobre 1956. Le rapport de la Conférence a été approuvé au cours de cette séance.

Après l'adoption du rapport, les délégations se sont toutes associées pour exprimer au gouvernement de l'Indonésie leurs vifs remerciements pour les services et facilités hors de pair qu'il avait mis à leur disposition ; elles ont été également unanimes à rendre hommage au président de la Conférence, M. Eni Karim, Ministre de l'agriculture de l'Indonésie, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les débats. Ces divers éléments ont grandement contribué au succès de la Conférence, dont les conclusions faciliteront aux gouvernements comme à la FAO l'élaboration et l'exécution de leurs programmes. La Conférence a terminé ses travaux par l'adoption d'une motion de remerciements à l'adresse du gouvernement indonésien.

Chapitre 2

ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE EN ASIE ET EN EXTRÊME-ORIENT

Etude régionale

La Conférence a constaté que des changements notables s'étaient produits dans la situation de l'alimentation et de l'agriculture depuis 1953, date de la dernière Conférence régionale. Lors de cette Conférence, les pays de la région s'étaient vivement préoccupés du niveau peu élevé de la production et de la consommation des produits agricoles, et plus particulièrement des denrées alimentaires, et elle avait dressé des plans pour améliorer cette situation. Depuis la Conférence, ces pays ont fait de grands efforts dans ce sens, souvent dans le cadre de plans d'ensemble de développement économique. Dans l'ensemble de la région, la production agricole a augmenté de 15 pour cent environ par rapport aux années qui ont précédé la dernière Conférence ; elle dépasse nettement le niveau atteint avant la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, la population de la région est elle aussi en augmentation constante, moins rapide toutefois que la production agricole. Par rapport aux années qui avaient immédiatement précédé la dernière Conférence, la production par personne a augmenté de 6 pour cent environ, alors qu'elle avait suivi jusque-là une évolution descendante ; pourtant, elle reste sensiblement au-dessous du niveau atteint avant la Seconde Guerre mondiale. Or, il ne faut pas oublier que, même dans cette période relativement plus favorable, beaucoup d'habitants de la région n'avaient qu'une nourriture insuffisante. En résumé, si la production agricole a nettement augmenté depuis la dernière Conférence régionale, la nécessité se fait vivement sentir d'augmentations plus importantes encore.

Dans l'après-guerre, et surtout ces dernières années, la production des *céréales* a augmenté plus rapidement que la population, de sorte que les disponibilités brutes par habitant, fournies à la consommation intérieure par les productions nationales, ont sensiblement augmenté depuis 1953. La région conserve pour son propre usage — semences, consommation ou stockage — la majeure partie de sa production de *riz* ; seule

une très petite fraction du total entre dans les échanges avec les pays situés hors de la région. En ce qui concerne *le blé et les céréales secondaires*, la production a dû être complétée par des importations relativement élevées en provenance de pays extérieurs à la région. La production de ces céréales a augmenté plus rapidement ces dernières années que la production de riz ; pour les deux années qui viennent de s'écouler, elle a dépassé de 20 pour cent la moyenne de la période 1948-52. Par suite, les importations nettes de céréales dans la région ont beaucoup diminué, tandis que les disponibilités brutes par habitant se maintenaient à un niveau sensiblement plus élevé.

Pour ce qui est du *sucré*, l'augmentation simultanée de la production et des importations nettes au cours des dernières années a permis une augmentation du tonnage brut disponible par habitant. La production des pays exportateurs a sensiblement augmenté, sans que les exportations se soient beaucoup modifiées depuis 1953, ce qui s'explique en partie par les limites fixées aux exportations par l'Accord international sur le sucre. Si les stocks ont augmenté, particulièrement au cours de l'année qui vient de s'écouler, il semble ressortir des données existantes qu'il s'est également produit une augmentation régulière des quantités disponibles par habitant dans les pays de la région depuis la période qui a précédé la dernière Conférence régionale. Dans les pays importateurs, la production de sucre de la campagne 1953/54 a marqué un recul, mais en 1954 les quantités disponibles par habitant se sont en général maintenues à leur niveau antérieur grâce à une augmentation sensible des importations nettes. Les importations sont restées élevées en 1955, la production de la campagne 1954/55 ayant été plus forte, de sorte que les disponibilités brutes par habitant ont un peu augmenté.

La Conférence a reconnu l'intérêt que présentent pour la région les *oléagineux* et les *huiles végétales*, non seulement comme moyens de se procurer des devises, mais aussi comme matières premières pour les industries nationales alimentaires et autres, actuellement en voie de développement, qui ont absorbé dans les années d'après-guerre une part croissante de la production. Production et disponibilités brutes par habitant ont sensiblement dépassé leurs niveaux moyens pour la période 1948-52, tandis que les exportations restaient presque constantes. Le haut niveau de la production en 1955 a permis des exportations d'un volume très supérieur à celui de 1954, sans réduction des quantités disponibles par habitant, lesquelles ont au contraire poursuivi leur mouvement ascendant. On prévoit que les tonnages bruts disponibles par habitant se maintiendront en 1956 à leur niveau actuel, malgré une baisse de la production globale, tandis que les exportations diminueront.

Cette évolution encourageante de la production semble correspondre assez exactement à celle des *niveaux de la consommation alimentaire* par habitant, si l'on en juge par le nombre de calories que comporte la ration alimentaire moyenne dans les pays pour lesquels on possède les données nécessaires. Toutefois, ce léger progrès de la ration moyenne paraît dû

surtout à l'accroissement de la consommation des aliments de base, tels que le riz et les autres céréales. En qualité, les régimes alimentaires ne semblent pas s'être améliorés dans l'ensemble, ainsi qu'il ressort de l'examen de la consommation des aliments protecteurs, tels que produits animaux, poisson, fruits et légumes ; toutefois, une tendance à l'accroissement de la consommation de ces aliments se fait jour dans quelques pays. A ce propos, la Conférence prend acte avec intérêt des dernières conclusions du Comité régional de la nutrition pour l'Asie du Sud et de l'Est (FAO/OMS) selon lesquelles, dans la majeure partie de la région, il n'y a pas pénurie aiguë d'aliments, mais les régimes alimentaires restent qualitativement insuffisants et la malnutrition continue de sévir. La conclusion à laquelle était arrivée la précédente Conférence régionale, à savoir que la ration moyenne était gravement déséquilibrée du fait de la pénurie d'aliments protecteurs, est donc presque aussi valable maintenant qu'il y a trois ans.

L'ensemble de la région est devenu importatrice nette de denrées alimentaires pour des quantités assez notables ; cette position contraste avec celle qu'il occupait avant la guerre, période où il était de règle que les exportations nettes atteignent un niveau élevé. Toutefois, les importations nettes sont en baisse depuis quelques années, tendance qui s'explique par les progrès de la production dans la région, et par le fait que de nombreux pays s'efforcent de conserver les devises étrangères, déjà trop peu abondantes, dont ils disposent et qui leur sont nécessaires pour assurer leur développement économique.

La physionomie des marchés internationaux des produits agricoles s'est sensiblement modifiée depuis la dernière Conférence régionale. A ce moment, une situation d'équilibre relatif avait succédé à une période caractérisée par l'insuffisance des quantités de produits alimentaires disponibles pour l'exportation ; toutefois, dans certains pays s'étaient constitués des excédents qui ne trouvaient pas preneur. Ce mouvement s'est accentué par la suite, atteignant certains des principaux pays exportateurs de riz de la région. Une certaine détente s'est produite depuis quelque temps, des réductions de prix ayant facilité l'écoulement des stocks de riz accumulés, et des débouchés nouveaux ayant été trouvés ou élargis à l'étranger.

En dehors même des cas où existaient des excédents impossibles à écouler, les prix agricoles sur les marchés internationaux subissent en général depuis quelques années des pressions les orientant vers la baisse, les seules exceptions ne concernant qu'un petit nombre de produits. L'expansion de l'activité économique mondiale pendant la période considérée n'a pas empêché ce mouvement général de recul des prix des produits agricoles.

La Conférence note que le Secrétariat de la FAO a récemment étudié le rapport entre l'activité économique et le commerce mondial des produits agricoles ; il a constaté que certaines règles ont présidé à l'évolution des échanges, en valeur réelle, au cours des dernières années. Les produits

dont le pouvoir d'achat a le plus augmenté par rapport à la période comprise entre les deux guerres sont ceux que les grands pays industriels ne peuvent produire de manière rentable, et notamment certains produits d'exportation de la région tels que le poivre, le café, les bananes et le caoutchouc ; au contraire, ceux qui peuvent assez facilement être produits dans les grands pays industriels marquent un recul par rapport à la période comprise entre les deux guerres. De même, l'expansion de l'économie mondiale a agi dans le sens d'un développement du commerce international pour ce qui est du premier groupe de produits agricoles, tandis que pour le second, l'augmentation des échanges ne s'est poursuivie que lentement ou a même décliné. Cette action a été contrecarrée d'un côté par les efforts tentés depuis quelques années par de nombreux pays pour suffire eux-mêmes à leurs besoins dans une plus large mesure, et de l'autre par le fait que des produits synthétiques viennent remplacer certains produits naturels tels que le caoutchouc et les fibres. Certains produits d'exportation de la région sont déjà touchés par ce double mouvement, et les perspectives ne sont guère en faveur d'une expansion rapide dans un proche avenir, si ce n'est pour un nombre relativement faible de produits tropicaux, du genre de ceux qui ont été mentionnés plus haut. Il n'est toutefois pas impossible que la croissance continue de l'économie mondiale et l'élargissement des besoins des pays d'Extrême-Orient, joints à l'essor du commerce intra-régional, n'ouvrent des possibilités à un développement ultérieur du commerce de ces produits.

Etudes par pays

Birmanie

La production agricole suit dans l'ensemble un mouvement ascendant depuis trois ans, et a atteint en 1955-56 son maximum d'après-guerre. On a enregistré des augmentations de production pour le paddy, les arachides, le sésame, les légumineuses et la canne à sucre ; la production de coton, au contraire, a légèrement diminué en 1955-56, les conditions atmosphériques ayant été défavorables.

On a poursuivi l'effort entrepris pour augmenter la production d'arachides, de coton, de jute, de noix de coco, de tabac de Virginie et de canne à sucre.

En 1955, a été constituée la Commission de planification agricole, chargée d'étudier l'agriculture du pays sous tous ses aspects ; elle a présenté son rapport au mois de mai 1956. Ce rapport comporte une étude exhaustive des ressources agricoles de la Birmanie et trace un cadre au développement de l'agriculture. Il contient en outre des recommandations précises sur la fusion des programmes existants en un plan d'ensemble où sont groupées mesures à court terme et mesures à long terme.

Par suite de difficultés financières, certains projets figurant dans le plan quinquennal ont dû être amputés ; un nouveau plan de quatre ans a

été élaboré où figurent seulement les projets qui sont de nécessité immédiate et dont on peut attendre des résultats à brève échéance.

Dans le cadre de ce plan de quatre ans, un programme de développement de la production de paddy a été entrepris au milieu de l'année 1956. D'après les objectifs fixés, la production devrait avoir retrouvé d'ici 1960 son niveau d'avant-guerre, 7 500 000 tonnes de paddy, ce qui permettrait d'exporter plus de 3 millions de tonnes de riz et de produits dérivés.

Des projets de longue haleine pour le développement des moyens d'irrigation sont à l'étude ; dès l'année 1956-57 est mis en route un vaste programme d'irrigation.

En application de la loi de 1953 sur la nationalisation des terres, on a commencé à répartir entre les agriculteurs les terres dont l'Etat a repris possession. D'après les plans qui ont été dressés, la répartition des terres doit être complétée par un ensemble de mesures visant à la création de groupements d'assistance mutuelle et d'organisations coopératives.

Ceylan

Le représentant de Ceylan a souligné que le rythme de l'accroissement de la population dans son pays rendait plus urgente encore l'augmentation de la production agricole. En ce qui concerne les cultures produisant pour l'exportation, le gouvernement se préoccupe surtout de l'aide à donner aux petits exploitants puisque les grandes plantations ont déjà un rendement satisfaisant. Le financement des recherches relatives à ces cultures est assuré par une taxe à l'exportation. La production de thé a sensiblement augmenté depuis 1953, grâce à l'emploi de méthodes judicieuses et au stimulant fourni par des prix assez élevés. La production de caoutchouc s'est maintenue aux environs de son niveau de 1953 ; un programme de remplacement des arbres appuyé par des subventions a été adopté en vue d'augmenter la production et les rendements. La noix de coco fait l'objet d'une vive demande sur le marché intérieur comme à l'exportation. La superficie consacrée à sa culture est pour 60 pour cent aux mains de petits exploitants que l'Etat aide par des recherches, par des subventions au remplacement des arbres et à l'emploi des fumiers et par l'octroi de crédits à faible intérêt.

En ce qui concerne les cultures vivrières, le gouvernement tient à assurer au pays une plus large mesure d'autonomie et à multiplier les possibilités d'emploi. Le riz est le produit-type de la culture paysanne ; le gouvernement agit en faveur d'une augmentation simultanée de la superficie et des rendements en mettant à la disposition du paysan des services de vulgarisation agricole où lui sont enseignées de meilleures méthodes de culture, en lui fournissant des semences améliorées, en créant des écoles d'agriculture, en appliquant des mesures de soutien des prix. Le prix actuel de soutien pour le riz est le double de son prix sur le marché mondial. L'action en faveur de la production de riz revêt encore d'autres formes : vente, par l'intermédiaire de sociétés coopératives, d'en-

grais à des prix abaissés par des subventions, vastes travaux d'irrigation, aide donnée à la réinstallation de paysans venant des régions où la population est le plus dense. Grâce à ces mesures, la superficie cultivée en riz et le rendement à l'acre ont l'un et l'autre augmenté depuis 1953, de sorte que les importations de riz ont diminué et que la consommation par habitant s'est quelque peu accrue.

L'Office de commercialisation achète les récoltes qui bénéficient des prix de soutien par l'intermédiaire de sociétés de commercialisation et de vente qui, de même que les sociétés coopératives de crédit, se multiplient et voient croître le nombre de leurs adhérents depuis quelques années. De plus, l'Office diffuse à l'intention des exploitants des renseignements sur les prix pratiqués sur le marché et sur l'emplacement des centres de collecte, ainsi que des informations diverses relatives au marché par la voie de publications spéciales ou d'émissions radiophoniques. Les paysans auxquels ont été attribuées de nouvelles exploitations sont protégés par la législation relative à la tenure agraire, d'après laquelle leurs terres ne peuvent être ni vendues ni hypothéquées.

L'Etat aide également l'industrie des pêches à accroître sa production. L'empoissonnement a permis d'accroître de beaucoup la production des pêches intérieures. La mécanisation a porté presque au quintuple la production des pêches maritimes lorsqu'elle a pu être introduite, ce qui ne s'est fait jusqu'ici que sur une assez petite échelle. L'Etat améliore également les installations qui servent à la manutention du poisson.

Inde

Le représentant de l'Inde a signalé que les objectifs de production fixés dans le premier plan quinquennal (1951-56) ont été dépassés dès la troisième année de mise en œuvre du plan en ce qui concerne les céréales et les oléagineux et la quatrième année pour le coton ; la production de jute, au contraire, si elle a augmenté, n'a pas atteint le niveau prévu. Les accroissements de production obtenus sont dus à l'emploi des moyens suivants : mise en valeur de terres incultes, augmentation de la superficie irriguée, développement de la production et de l'utilisation des engrais. De plus, le programme de développement des collectivités a joué un rôle important dans la généralisation des pratiques culturales modernes.

Le deuxième plan quinquennal fixait à la production agricole des objectifs plus élevés encore. On envisage de les relever à nouveau, car la réalisation du plan pourrait provoquer des pressions inflationnistes. Le premier plan tendait surtout à augmenter la production des céréales alimentaires ; dans le second, l'accent est mis davantage sur l'augmentation de la production des aliments de protection, de manière à améliorer la qualité de la ration fournie à la population, et donc les niveaux de nutrition. Etant donné la pénurie d'aliments riches en protéines de haute qualité, on a accordé un particulier intérêt aux progrès à réaliser en matière d'élevage. Dans les pays peu développés, il y a beaucoup à attendre d'une augmentation de la production de viande, de poisson et de lait.

Indonésie

Le représentant de l'Indonésie a déclaré qu'un esprit nouveau animait la population et la portait à tenter plus d'efforts pour améliorer ses conditions de vie. Cet esprit s'est manifesté de manière particulièrement efficace par l'amélioration des réseaux d'irrigation, qui a bénéficié d'autre part des avis et d'une certaine aide financière de l'Etat. La production alimentaire augmente rapidement depuis quelques années, et son taux d'accroissement dépasse celui de la population.

Le gouvernement s'efforce d'améliorer la production tant des grands domaines que des petites exploitations, tâche que facilite le nouvel esprit d'initiative de la population. Si l'on cherche à développer la production de riz et de maïs, on accorde également l'intérêt qu'ils méritent aux aliments riches en vitamines et en protéines — fruits et légumes, poisson, viande et lait par exemple.

L'équilibre ne s'est jamais établi entre activités agricoles et activités industrielles ; 70 pour cent de la population tirent directement de l'agriculture leurs moyens d'existence. Les exploitants sont en presque totalité de petits agriculteurs dont le domaine ne comporte pas plus d'un demi-hectare de terres labourables.

Comme d'autres pays d'Asie, l'Indonésie s'est libérée d'un régime colonial il y a une dizaine d'années seulement. La tâche essentielle du gouvernement indonésien est de réaliser le passage d'un système d'économie coloniale à un régime d'économie nationale, l'objectif étant de relever le niveau de vie de la population. Pour assurer le bien-être à l'ensemble de la population indonésienne, le gouvernement devra améliorer le système de distribution, qui repose sur le principe séculaire de l'assistance mutuelle.

A cette fin, le gouvernement a élaboré un plan de cinq ans, qui s'étend à tous les secteurs de l'économie. En ce qui concerne l'agriculture, le plan comporte les éléments suivants :

- a) amélioration et augmentation de la production de denrées alimentaires ;
- b) amélioration et augmentation de la production de textiles et des matières premières nécessaires à l'industrie nationale ;
- c) amélioration et augmentation de la production agricole destinée à l'exportation ;
- d) amélioration du système de distribution ;
- e) transfert d'habitants des régions très peuplées ;
- f) développement des connaissances sociales de la population rurale ;
- g) amélioration des régimes de crédit dans l'intérêt des paysans et des pêcheurs ;
- h) progrès et développement des connaissances scientifiques et de la recherche en matière d'agriculture.

Japon

Le représentant du Japon a indiqué que la production agricole, ainsi que celle des forêts et des pêches, augmente chaque année depuis la guerre, exception faite de quelques reculs temporaires provoqués par des catastrophes naturelles, et qu'elle avait atteint en 1955 le niveau le plus élevé qu'elle ait jamais connu. Ces résultats ne sont pas dus seulement à des conditions atmosphériques favorables, mais aussi à des efforts inlassables pour adapter la production agricole aux possibilités du sol et pour améliorer les méthodes d'exploitation.

La récolte record de 1955 a grandement amélioré la situation alimentaire. Elle a permis de réduire les importations de denrées alimentaires, qui n'avaient cessé d'augmenter jusqu'en 1954. Toutefois, le Japon est encore loin de suffire à ses besoins, et la part des denrées alimentaires dans le total des importations est beaucoup plus élevée qu'elle ne l'était avant la guerre.

L'abondance de la récolte n'a pas provoqué de baisse notable des prix agricoles, ce qui s'explique par le soutien direct ou indirect donné aux prix du riz et des autres grands produits agricoles. En 1955, le revenu de l'agriculture a été plus élevé de 10 pour cent que l'année précédente, mais il reste bien inférieur au niveau moyen des revenus des autres secteurs de l'économie. Il est donc nécessaire de poursuivre le développement de l'agriculture en tenant compte des éléments suivants :

1. Les excédents agricoles qui existent dans certaines régions du monde pèsent sur l'agriculture japonaise, car ils font baisser les prix d'importation des denrées alimentaires. Il est donc indispensable que le Japon améliore la productivité de son agriculture et réduise ses coûts de production.
2. La structure de la consommation alimentaire du Japon se modifie.
3. Les ressources financières sont trop limitées pour permettre des investissements publics importants en faveur du développement agricole.

En raison de ces limites, c'est vers ce qu'on appelle « le développement sélectif » plutôt que vers l'expansion purement quantitative de la production que s'orientera à l'avenir le développement de l'agriculture.

Un plan quinquennal d'autonomie économique a été mis au point en 1955 et est entré en application dès cette année. Dans le secteur agricole, il s'agit de réaliser en matière de productivité des progrès du même ordre de grandeur que ceux des autres secteurs, l'agriculture devant utiliser ses ressources de manière à s'adapter le mieux possible aux modifications de la structure de la consommation alimentaire. On devra toutefois éviter ce qui pourrait nuire au développement des échanges avec les pays de l'Asie du Sud-Est. Une « Conférence des techniques de l'agriculture, de la sylviculture et des pêches » a été créée pour coordonner les activités des

instituts et stations de recherches existants dans ces domaines et faire connaître aux exploitants les résultats de leurs travaux.

Au cours des trois dernières années, le Japon a amélioré les mesures de contrôle portant sur le riz. En 1955, le système des contingents de livraison a été remplacé par un système de ventes anticipées par l'exploitant, afin d'encourager les livraisons volontaires de riz pour le rationnement. Le prix à la consommation du riz d'importation a été diminué. Les modifications apportées sur ces deux points et sur d'autres encore à la politique du riz tendent à augmenter la demande de riz importé pour remplacer le riz d'origine nationale, de manière à stabiliser le prix de ce dernier.

Ces mesures ont permis de réduire les dépenses de l'Etat au titre de l'agriculture. L'aide donnée par l'Etat à la Société de crédit pour l'agriculture, les forêts et les pêches ne revêt plus la forme du financement pur et simple mais celle des prêts ; un nouveau fonds d'amélioration agricole a remplacé le système inefficace des subventions. L'agriculture bénéficie au contraire de relèvements de crédits pour des activités telles que l'expérimentation, la recherche et la vulgarisation, le développement et l'amélioration des pâturages, l'action entreprise pour augmenter la demande de soie grège, la transformation des produits de l'élevage.

Laos

Le représentant du Laos a fait observer qu'il venait d'un petit pays sans accès à la mer dont la production agricole suffit, pour l'essentiel, à ses besoins mais demande à être améliorée en qualité. Le développement de l'agriculture ne doit pas tendre uniquement à améliorer la consommation intérieure, il doit porter également sur les cultures industrielles d'exportation. Le Laos attache un intérêt particulier à plusieurs projets régionaux, tels que l'aménagement du bassin du Mékong, dont il escompte un accroissement de la production alimentaire, et notamment de poisson, ainsi que de la production forestière. Le pays manque de personnel ayant une formation technique en matière agricole. On a commencé en 1954 à organiser des coopératives agricoles. Le bétail a beaucoup souffert de la guerre et a été éprouvé par les maladies. On estime toutefois que la population du Laos étant de faible densité, ces problèmes ne présentent pas un caractère de gravité.

Pakistan

Le représentant du Pakistan a rappelé que lors de la dernière Conférence régionale, ce pays souffrait d'une pénurie aiguë de céréales destinées à la consommation humaine : or celles-ci fournissent à elles seules 80 pour cent des calories de la ration alimentaire. Depuis ce moment, la production a subi des fluctuations, mais n'a pas notablement augmenté. En 1955/56, la récolte a été loin d'être satisfaisante et de fortes importations restent nécessaires. Depuis 1953, les céréales alimentaires n'ont donné en

règle générale que de faibles rendements, ce qui est dû aux conditions climatiques, aux ravages exercés par les insectes et les maladies, enfin à de graves inondations. La population du Pakistan a augmenté de 2 200 000 personnes, mais les quantités de céréales alimentaires disponibles par habitant sont restées à peu près constantes. La quantité de céréales alimentaires fournies par la production nationale est tombée à 14 onces et demie environ par personne et par jour en 1954/55, et le déficit n'a pu être comblé que par des importations et par des prélèvements opérés sur les stocks de l'Etat.

La politique du Pakistan est d'accroître la production de céréales en augmentant simultanément la superficie et les rendements. Pour obtenir des rendements plus élevés, on compte développer l'emploi des engrais, qui a déjà augmenté ces dernières années. On intensifie les mesures de protection des végétaux : l'Office central de protection des végétaux fait un travail utile ; il est bien connu dans les autres pays pour la campagne qu'il a organisée contre les sauterelles et les autres ennemis des cultures. Des dispositions sont prises pour fournir aux agriculteurs des semences sélectionnées et pour intensifier le travail de vulgarisation par l'intermédiaire des organisations de développement agricole et industriel des villages (AID).

La production des pêches a augmenté de 8 pour cent environ au cours des trois dernières années ; des mesures sont prises pour assurer de nouveaux progrès : elles comprennent notamment la construction d'un port, la motorisation des bateaux de pêche, la recherche des possibilités ouvertes à la pêche côtière et à la pêche en haute mer, l'alevinage et la création d'un service de vulgarisation dans le cadre du programme de développement agricole et industriel des villages.

Le projet de plan général de développement économique a été publié au mois de mai 1956. Bien que les objectifs de production fixés par le plan restent inférieurs aux besoins du Pakistan, ils sont ambitieux par rapport au nombre de techniciens dont ce pays dispose. Bien que la population ne cesse de croître, les disponibilités par habitant en céréales d'origine nationale augmenteront de 6 pour cent si les objectifs fixés par le plan sont atteints.

Une société de crédit agricole a été créée en 1953 pour prêter aux agriculteurs, mais les besoins de crédit restent très élevés. Le Pakistan envisage de créer une banque de l'agriculture qui répondrait au moins partiellement à cette demande et dont l'activité viendrait notamment compléter celle des coopératives.

Philippines

Le représentant des Philippines a indiqué que les objectifs de production pour les trois précédentes années n'avaient pas été atteints, mais que des progrès satisfaisants avaient déjà été réalisés. Pour le riz et le maïs, les récoltes de 1955-56 ont été suffisantes pour répondre aux besoins

considérés comme normaux. D'après les objectifs fixés pour les cinq prochaines années, le pays devrait suffire à ses besoins alimentaires, l'accent étant mis sur une augmentation de la production de légumineuses, de légumes et de fruits.

Pour ce qui est des cultures d'exportation, dont les produits principaux sont le sucre, la noix de coco, l'abaca et le tabac, la production a continué d'augmenter, mais la baisse des prix sur les marchés mondiaux s'oppose à une nouvelle expansion. De plus, de graves maladies sévissent dans les plantations de cocotiers et d'abaca.

La production de poisson a augmenté, mais les prises au cours de l'année 1955 restent inférieures de 200 000 tonnes aux besoins. Le nouveau plan de cinq ans fixe des objectifs de production plus élevés ; on prévoit, pour les atteindre, une augmentation des prises de la pêche côtière et de la pêche intérieure et la création d'une industrie de la pêche en haute mer.

Les prévisions d'augmentation de la production de viande et de lait pour les trois dernières années n'ont pas été réalisées, ce qui s'explique par le trop petit nombre des animaux reproducteurs et par le fait que les paysans ont procédé à des abattages inconsidérés pour se procurer de la viande. On prévoit pour les cinq prochaines années un plus fort développement de la production de viande et de lait. Pour que les objectifs fixés puissent être atteints, il faudra adopter des mesures énergiques, et par exemple interdire absolument l'abattage des kérabaus et des vaches reproductrices. L'importation de bétail sur pied est maintenant autorisée, afin d'éviter que l'approvisionnement en viande, déjà faible, ne vienne à diminuer encore. L'achat d'animaux reproducteurs à l'étranger a l'appui sans réserve du gouvernement.

En ce qui concerne la volaille, les augmentations de production prévues ont été réalisées. Toutefois, les prix élevés des aliments concentrés, et notamment de la farine de poisson, risquent de faire obstacle au développement de cet élevage.

Le nouveau plan quinquennal (1957-61) tend à porter la production des cultures qui sont rentables aux Philippines à un niveau suffisant pour répondre aux besoins du pays. Il prévoit la mise en exploitation de terres encore incultes (400 000 hectares par an) et contient des dispositions portant sur les points suivants : exécution de vastes plans d'irrigation ; amélioration des méthodes de production, d'entreposage et de mouture ; subventions à l'emploi des engrais ; distribution de semences sélectionnées ; lutte contre les ennemis et maladies des cultures ; développement des moyens d'enseignement et de recherche agricole ; développement des services de vulgarisation ; octroi libéral de crédits aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux éleveurs ; soutien largement accru à l'organisation de coopératives. On espère, d'autre part, que l'exécution du plan de réforme agraire mis en route cette année stimulera la production.

Royaume-Uni

Le représentant du Royaume-Uni a déclaré que la politique de la Malaisie consistait à s'orienter vers une économie mieux équilibrée, en cherchant davantage à suffire par elle-même à ses besoins alimentaires. Il faudra toutefois plusieurs années pour atteindre ce but et les difficultés seront d'autant plus grandes que la population augmente de 3 pour cent environ par an.

Dans l'économie de la Malaisie, le riz ne le cède en importance qu'au caoutchouc. Or, il faut maintenant demander aux importations de 30 à 45 pour cent de l'approvisionnement brut en riz. De grands efforts sont faits pour augmenter la production de riz, aussi bien par l'accroissement de la superficie cultivée que par une amélioration des rendements. On a entrepris la réalisation de nouveaux projets-pilotes pour la commercialisation du riz ; d'autre part, le riz bénéficie d'un prix minimum garanti.

La superficie consacrée aux autres cultures vivrières a augmenté, plus particulièrement en ce qui concerne le tapioca et la patate, qui servent surtout à nourrir les porcs. La superficie occupée par des jardins maraîchers s'est accrue et on cherche à développer la culture des arbres fruitiers.

En ce qui concerne les cultures autres qu'alimentaires, la production de caoutchouc a augmenté depuis 1953, bien que la superficie utilisée n'ait pas varié. Le remplacement des arbres de faible rendement se poursuit à la fois dans les grandes plantations et dans les domaines des petits exploitants. La production d'huile de palme est restée constante. La superficie plantée en cocotiers, ainsi que la production de coprah et d'huile de coco ont augmenté ; un programme de remplacement des arbres est à l'étude. La culture du cacaoyer vient d'être introduite dans le pays et les perspectives semblent favorables.

Le gouvernement se propose de développer la production de poisson et pour ce faire de veiller au bien-être économique et social des pêcheurs. A cette fin, on aura recours à divers moyens, et notamment à l'aide financière, qui sera donnée dans le cadre des sociétés coopératives pour écarter les intermédiaires sans scrupules.

En Sarawak, la production de paddy ne s'est pas modifiée au cours des dernières années. En ce qui concerne le poivre et le sagou, la baisse des prix sur les marchés internationaux a freiné la production. Pour le caoutchouc, un programme de remplacement des arbres a été mis en route récemment.

Thaïlande

Le représentant de la Thaïlande a fait observer que le riz est l'aliment de base du pays en même temps que le produit sur lequel repose toute son économie. Un accroissement de la production qui permette de satisfaire la demande intérieure et d'atteindre les objectifs d'exportation est rendu possible par les progrès d'ordre technique réalisés dans la culture du riz, et notamment par la place plus large faite à de nouvelles variétés

améliorées supérieures en qualité et en rendement aux anciennes variétés indigènes. On s'efforcera de développer encore l'emploi de ces variétés nouvelles.

Dans le domaine technique, d'autres progrès ont été réalisés : on peut citer la lutte contre les ennemis et maladies du riz et contre les mauvaises herbes, l'amélioration des pratiques culturales, l'emploi d'engrais, la mécanisation et le stockage, réalisations qui contribuent toutes à améliorer la productivité de la superficie actuellement cultivée en riz. Les paysans sont prompts à saisir les avantages de l'emploi d'engrais dans leurs champs de paddy et cet emploi se développe, encouragé par le fait que des subventions du gouvernement abaissent le prix. Les travaux d'irrigation en voie de réalisation fourniront près d'un million d'hectares de terres à paddy. En outre, un grand nombre de pompes mobiles sont mises à la disposition des producteurs de riz pour les cas d'urgence. Toutefois, l'augmentation progressive de la production de riz qui est prévue ne doit pas gêner de manière sensible les autres pays producteurs de riz de la région, à moins que les marchés actuels ne soient approvisionnés par de nouveaux fournisseurs n'appartenant pas à la région.

Les exportations d'autres produits ont augmenté de manière notable. En valeur, les exportations de caoutchouc ne le cèdent qu'à celles de riz, et la superficie plantée en semences améliorées issues de clones est en voie d'accroissement rapide. La qualité du caoutchouc s'améliore progressivement grâce à de multiples démonstrations des bonnes méthodes de préparation. On a entrepris la rénovation des plantations de poivriers et la création de plantations de caféiers.

Les exportations de poisson de la Thaïlande ont également augmenté. En matière de pêche maritime, le remplacement des anciennes méthodes par des techniques et du matériel modernes a triplé les prises. D'autre part, l'élevage de poissons dans les rizières est devenu d'usage courant dans le pays.

De plus, la Thaïlande exporte des quantités importantes de bovins et de porcins sur les marchés étrangers. Des mesures appropriées ont fait entièrement disparaître la peste bovine et le choléra. La Thaïlande produit des vaccins et des sérums dont une partie est utilisée dans le pays, le reste permettant des fournitures aux pays voisins. On procède à des importations régulières d'animaux d'une race sélectionnée pour améliorer le cheptel et un service d'insémination artificielle est à la disposition des éleveurs.

Les forêts de la Thaïlande produisent du bois de teck d'excellente qualité, ainsi que des bois d'œuvre ; le reboisement est en cours dans toutes les régions.

La pénurie de spécialistes se fait vivement sentir dans tous les secteurs de l'agriculture. Le nombre des diplômés de l'université de Kaset-sart n'est pas suffisant pour répondre aux besoins du développement agricole.

Viet-nam

Le représentant du Viet-nam a rappelé que, depuis la dernière Conférence régionale, deux événements importants se sont produits au Viet-nam : la fin des hostilités et l'afflux d'un million de réfugiés. A la fin de la guerre, la production était au plus bas. On avait cessé de cultiver les rizières, le bétail avait subi de lourdes pertes, les destructions étaient étendues, et il fallait fournir aux réfugiés non seulement des aliments, mais les moyens de s'établir à nouveau. Dans ces conditions, il fallut diminuer les exportations de riz.

Après deux ans d'un dur labeur, et avec l'aide de pays amis, l'équilibre s'est rétabli dans l'ensemble entre la production et la consommation, laissant une certaine marge pour les exportations. De nombreux réfugiés ont été installés dans des exploitations nouvelles qui ont accru la superficie cultivée. L'effectif du bétail a augmenté de manière notable depuis 1953, par voie d'accroissement naturel et grâce à des importations.

La politique agricole du Viet-nam consiste à accroître la production en augmentant la superficie cultivée et en améliorant les rendements des cultures et de l'élevage. On s'efforcera, en outre, de relever le niveau de vie en améliorant la qualité du régime alimentaire. Le régime à base de riz demande à être complété par des aliments protecteurs riches en protéines et en vitamines. On s'efforcera donc de diversifier la production. On prévoit que la production de sucre, de coton et de jute ira au marché intérieur, celle de thé, de café et de caoutchouc à l'exportation.

* * *

Les représentants de l'Australie, du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de la France, des Pays-Bas et de la République fédérale d'Allemagne, ainsi que les observateurs envoyés par l'Organisation des Nations Unies et par le Saint-Siège ont souligné le grand intérêt qu'ils attachaient au développement de l'agriculture et de l'économie de la région et se sont félicités des progrès déjà réalisés.

Chapitre 3

LES ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LA RÉGION *

Introduction

L'un des objets des conférences régionales est d'apporter au Directeur général des avis dont il puisse s'inspirer pour préparer le programme de travail de la FAO. Il est très difficile, pour diverses raisons, de dresser un tableau d'ensemble des activités de la FAO dans la région. En premier lieu, les activités des cinq divisions techniques sont devenues si complexes que seuls quelques aspects de leur travail pourront être examinés dans ce bref exposé. En deuxième lieu, il ne peut être question du travail accompli par les gouvernements dans le secteur qui intéresse la FAO ; or, j'estime que leur action importe bien davantage que celle de la FAO elle-même pour le véritable succès de la tâche entreprise. La FAO est au service des gouvernements. Elle joue le rôle de catalyseur ; elle constitue le lieu où les représentants des gouvernements échangent leurs expériences et arrêtent une politique commune. Mais rien ne peut se faire que si les pays entrent eux-mêmes dans la voie des réalisations.

Une autre difficulté tient à la grande diversité des conditions naturelles et des niveaux de développement économique des pays représentés à la Conférence, qui amène ces derniers à poser, en des termes différents, de nombreux problèmes agricoles.

Comment est établi le programme de travail de la FAO

Il convient de rappeler que le programme ordinaire pour 1957 a été approuvé par la Conférence à sa huitième session, tenue en 1955, puis sous une forme plus détaillée par le Conseil de la FAO, à sa dernière session qui a eu lieu au mois de septembre 1956. Le programme d'assistance technique pour 1957 n'existe encore qu'à l'état de projet ; il sera bientôt examiné par le Bureau de l'assistance technique et par le Comité de l'assistance technique qui relèvent du Conseil économique et social. Les propositions qui pourraient être faites au sujet du programme ordinaire

* Version abrégée d'un exposé fait par M. F. T. Wahlen à la troisième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient, organisée par la FAO à Bandoeng, du 8 au 19 octobre 1956. Il est à noter que les activités dont il est question en d'autres endroits du rapport ne sont mentionnées qu'en passant dans le présent document.

devront donc porter sur la période 1958-59 ; d'autre part, s'il est évidemment trop tard pour que les gouvernements apportent des modifications à leurs demandes d'assistance technique pour 1957, il n'est pas trop tôt pour étudier de près leurs plans pour 1958.

Activités mondiales de la FAO qui présentent un intérêt pour la région

Certaines de ces activités correspondent à des points déterminés de l'ordre du jour et seront examinées plus loin de manière détaillée. Ce sont les suivantes :

- Mise au point d'une politique des structures de la production et de la consommation (développement sélectif) ;
- Mesures de quarantaine destinées à empêcher la propagation des maladies des animaux, ainsi que des maladies et des ennemis des cultures ;
- Recensement de l'agriculture de 1960 ;
- Utilisation des excédents aux fins du développement économique.

En outre, de nombreuses autres activités de caractère mondial intéressent aussi la région. Il s'agit du programme des publications et de la plupart des travaux relatifs à l'économie, dont il sera question plus loin.

Travaux concernant les produits

Une importante documentation sur les produits est rassemblée au Siège ; elle est mise à la disposition des gouvernements soit directement, soit par l'intermédiaire de la Commission des produits (CCP), qui relève du Conseil et qui se compose des représentants de 24 Etats Membres. Cette Commission a institué un certain nombre de groupes d'études, sur le riz et sur le cacao par exemple, ainsi qu'un sous-comité de l'écoulement des excédents qui se réunit régulièrement à Washington. Des réunions spéciales sont prévues pour examiner s'il serait utile de créer de nouveaux groupes pour l'étude d'autres produits, tels que les céréales, le café et la noix de coco. On peut signaler, comme d'un intérêt particulier pour la région, le Sous-comité consultatif des problèmes économiques du riz, qui doit se réunir pour la première fois à Rome peu de temps après la présente Conférence régionale. Il convient également de mentionner brièvement les études de la FAO sur la réserve alimentaire mondiale, qui se poursuivent depuis de nombreuses années et qui ont abouti à la préparation d'un important document qui a été récemment présenté au Conseil économique et social, conformément à la demande de l'Assemblée générale de l'ONU.

Au chapitre des activités générales, il paraît utile de mentionner également quelques projets nouveaux qui ont reçu l'approbation de la Con-

férence en 1955, lors de sa huitième session, et dont la plupart intéressent l'ensemble des divisions techniques de la FAO.

Enquête en vue d'évaluer les ressources mondiales de l'agriculture, des pêches et des forêts par rapport aux besoins

Il s'agit là d'une entreprise d'une grande ampleur et de longue durée, qui ne peut être réalisée qu'avec le concours actif des Etats Membres. Les Divisions des Forêts et des Pêches avaient déjà entamé des travaux dans leurs domaines respectifs avant que soit intervenue la décision de la Conférence (voir chapitre 5 A du présent rapport). Une fois achevée, cette étude devrait apporter une réponse plus précise à l'angoissante question de savoir combien d'hommes la terre peut nourrir. D'ici là, elle fournira des renseignements indispensables pour élaborer les programmes de développement et déterminer l'ordre de priorité à suivre dans ce domaine. Dans l'avenir immédiat, les travaux commenceront par l'exécution d'un projet-témoin dans chaque région. Pour la région qui nous occupe, on a choisi comme région-témoin le vaste delta du Gange-Brahmapoutre et de leurs affluents.

Accroissement de la production laitière et amélioration de la nutrition des enfants

Ce projet coordonne en la développant l'œuvre déjà entreprise, en partie en collaboration étroite avec le FISE et l'OMS, par les Divisions de l'Agriculture, de l'Economie et de la Nutrition. Comme son but primordial est d'augmenter et d'améliorer la production et la distribution du lait sous les tropiques, il présente un intérêt spécial pour cette région. Il comporte certains travaux tels que les plans laitiers de Bombay et de Calcutta (retrait des animaux laitiers hors de la zone urbaine par la création de centres d'accueil, traitement du lait, y compris la fabrication de lait « dosé » et reconstitué, création de coopératives laitières dans des locaux appropriés), et la création d'une fabrique de lait de soja à Djokjakarta, par le gouvernement indonésien avec l'aide de la FAO et du FISE.

A ce sujet, on ne manquera pas de se référer au meilleur emploi des ressources herbagères et fourragères de la région, sujet traité plus en détail au chapitre 6 du présent rapport.

Utilisation de l'énergie atomique en agriculture

La FAO s'intéresse particulièrement à l'emploi des radio-isotopes dans les études fondamentales de la nutrition végétale et animale et dans d'autres domaines où l'utilisation de ces éléments traceurs offre de grands espoirs, dans l'application des rayonnements pour la sélection végétale (cause de mutations) et pour la conservation des aliments. Le manque d'argent entrave pour le moment l'activité des travaux dans ce domaine,

quelle que soit la région, mais les résultats des travaux du groupe de travail européen qui s'occupe de cette question seront communiqués à tous les Etats Membres.

Bourses de recherche du programme ordinaire

En exécution d'une autre décision de la huitième session de la Conférence, le Directeur général vient d'inviter tous les Etats Membres à présenter des demandes de bourses « André Mayer », créées récemment par la FAO en matière de recherche. Bien que le nombre en soit limité, ces bourses d'études devraient contribuer au progrès des recherches dont le besoin se fait grandement sentir dans les domaines du ressort de la FAO.

Projets régionaux

Passant maintenant aux projets régionaux, je mentionnerai tout d'abord ceux dont s'acquittent des commissions, conseils ou comités spécialement créés à cet effet.

Commission internationale du riz

La cinquième session de cette Commission bien connue aura lieu à Calcutta le mois prochain. Le premier stade de son projet le plus ancien, les travaux relatifs à l'hybridation, vient de se terminer. Les croisements obtenus ont été distribués aux pays membres pour essais. Ceux-ci dépendent beaucoup du soin qu'apporteront les stations expérimentales nationales dans les épreuves comparatives. Nombre de sujets obtenus semblent très prometteurs et devraient donner de plus grands rendements par unité de surface, surtout parce que la paille raide due au géniteur *japonica* permettra d'augmenter la quantité d'engrais répandus.

Sous les auspices de la Commission du riz, le Groupe de travail des sélectionneurs (qui doit se réunir en 1957 au Pakistan et en 1959 à Ceylan), le Groupe de travail des engrais et le Groupe de travail *ad hoc* des rapports sol-eau-plante poursuivront leur tâche. Un groupe de travail *ad hoc* a été également constitué pour l'étude des possibilités et des limites de l'emploi de machines en riziculture, et pour l'étude des problèmes de l'organisation de l'exploitation. Tous ces groupes présenteront leurs recommandations à la prochaine session de Calcutta.

On s'attachera de plus en plus aux problèmes de l'emmagasiner, notamment aux moyens d'éviter les pertes au cours de l'entreposage.

Commission des forêts pour l'Asie et la région du Pacifique

Le présent rapport ne comporte pas de chapitre spécial sur les forêts, à l'exception du chapitre 4 D (Aménagement des bassins versants), qui intéresse à la fois les Divisions de l'Agriculture et des Forêts. La raison

en est que la quatrième session de la Commission des forêts pour l'Asie et la région du Pacifique devant se tenir au début de l'année prochaine, aucun des projets en cours n'est arrivé à un point tel qu'on puisse l'étudier sur le plan de politique générale. Cette étude sera faite à la prochaine session de la Conférence régionale. Il y a toutefois lieu de signaler certaines des activités les plus importantes de la Division des Forêts, et notamment :

- L'établissement de règles uniformes de classement pour les différentes catégories de bois rond et de sciages ;
- La coordination des recherches effectuées dans les différents pays ;
- L'entreprise d'une sous-commission du teck ;
- Un plan d'amélioration des statistiques forestières intéressant un groupe de pays.

La Division des Forêts travaille également en coopération avec la CEAEIO, notamment pour une étude des tendances du bois d'œuvre dans la région.

Conseil indo-pacifique des pêches

A l'inverse de ce qui existe pour les forêts, le présent rapport traite de nombreux sujets relevant du domaine des pêches (chapitres 4 A, 5 A et 6 A). Il est donc moins utile d'insister pour le moment sur les activités du CIPP. Qu'il suffise de dire que cet organisme s'efforce d'inciter les gouvernements à s'intéresser de plus en plus au développement des pêches dans le cadre de leurs plans de production agricole. Partout, les deux activités doivent être complémentaires, mais surtout dans cette région-ci, dont l'économie et l'alimentation reposent essentiellement sur le riz.

Comité régional de la nutrition

La quatrième session de ce Comité vient de se terminer à Tokyo ; le chapitre 2 du présent rapport fait mention de ses conclusions.

Il ne saurait être question ici de traiter superficiellement de la nutrition, car les problèmes qu'elle pose sont liés à nombre de nos activités, en fait à toutes celles qui concernent l'amélioration de la production et de la distribution des denrées alimentaires.

Autres activités régionales

La liste des projets donnée ci-dessous ne doit pas être considérée comme un relevé complet, mais plutôt comme un catalogue d'exemples.

Les travaux effectués conjointement par la FAO et la CEAEIO comprennent des études relatives aux politiques en matière de prix agricoles et à leur incidence sur la structure de la production, des recherches

sur l'élasticité des prix et des revenus en ce qui concerne le riz et d'autres céréales, des études en vue d'estimer et d'améliorer l'efficacité de la commercialisation.

Une réunion sur l'horticulture tropicale, qui aura peut-être lieu à Ceylan en 1957, s'occupera de la production tant des fruits que des légumes.

Le chapitre 6 D traite du vaste programme de travaux intéressant la gestion des élevages, la lutte contre les épizooties, la sélection, y compris les études de climatologie concernant les animaux et l'insémination artificielle. Comme suite à la réunion tenue à Brisbane sur l'élevage du bétail et de la volaille, on est en train d'organiser en Inde une réunion du Groupe régional de travail de l'élevage.

Organisation de la recherche agricole

La réunion tenue à Nurawa Elyia en 1951 sur l'utilisation des terres sous les tropiques a recommandé que la FAO apporte son aide à l'organisation et à la coordination de la recherche. Un premier pas a été accompli : l'établissement d'une liste des institutions de recherche agricole de toute la région est presque terminé. Ce travail sera poussé plus avant dans un proche avenir.

Un catalogue de toutes les variétés de cocotiers est en cours d'établissement, afin de faire connaître le matériel génétique disponible du genre Cocotier dans son ensemble.

On espère créer un comité d'experts sur les méthodes d'évaluation des programmes de vulgarisation.

Les efforts poursuivis en matière de coopératives et d'industries rurales, particulièrement pour ce qui est de la transformation des produits agricoles (qui constitue un pas important vers l'industrialisation) seront continués et intensifiés.

On s'efforce d'intensifier l'étude de la culture nomade.

Programme d'assistance technique

Bon nombre des activités dont il vient d'être question bénéficient des fonds de l'assistance technique. Je n'ai pas encore parlé de celle-ci car le Directeur général a l'intention de fondre complètement les deux parties du programme de la FAO, à savoir le programme ordinaire et le programme d'assistance technique. Les fonds proviennent de deux sources et il existe malheureusement deux moyens différents de les utiliser, mais il ne devrait y avoir qu'un seul programme de travail. La récente réorganisation des cadres du Siège visait essentiellement cette fin.

Toutefois, la Conférence sera intéressée par certains problèmes particuliers que pose la procédure suivie en matière d'assistance technique. Au cours des trois dernières années, le nombre des experts envoyés dans

la région n'a cessé d'augmenter. Ils étaient 124 en 1954, 184 en 1955 et 207 en 1956. (Dans ces chiffres, sont compris les experts affectés à des projets régionaux et à des centres de formation.)

Quant aux problèmes soulevés, il faut avouer que l'on n'a pas encore trouvé, dans tous les pays et pour tous les cas, quel est le meilleur moyen de tirer le plus grand parti possible de l'effort commun que nécessite chacun des projets de l'assistance technique. Je tiens en particulier à appeler l'attention sur la nécessité pour les gouvernements de fournir, pour chaque expert, le personnel de contrepartie. Le mieux serait que ce personnel soit choisi avant même l'arrivée de l'expert dans le pays ; on éviterait les pertes de temps précieux qui se produisent souvent ; il faudrait aussi que ce personnel demeure avec l'expert pendant toute la durée de sa mission. Nul n'ignore qu'il est indispensable de bien instruire le personnel dans tous les domaines et que le travail en équipe avec une personne expérimentée présente à cet égard une occasion favorable et qu'il ne faut pas négliger. En outre, la FAO considère toujours comme de bonne politique de lier les bourses d'études aux projets de l'assistance technique ; aussi le personnel de contrepartie constitue-t-il souvent des candidats tout indiqués pour les bourses, que celles-ci soient attribuées à titre individuel ou pour des centres de formation, auxquels nous attachons une grande importance. Il n'est pas inutile de dire ici quelques mots de certains centres régionaux de formation. Actuellement, un centre régional sur le financement et le crédit agricoles est organisé au Pakistan en coopération avec la CEAEIO. Bientôt commencera à fonctionner à Tokyo un centre sur la gestion des exploitations. Le chapitre 4 D mentionne tout particulièrement un centre agricole sur l'aménagement des bassins versants en Inde, prévu pour le début de 1957. Un autre centre de formation pour la sélection du riz sera établi sous les auspices de la Commission internationale du riz. On projette de créer, en collaboration avec la Commission du Pacifique Sud, des centres pour la nutrition et les méthodes de pêche ; un voyage d'études sur la vulgarisation agricole est en voie d'organisation, qui complétera les travaux du centre de formation sur le même sujet de Bhopal (Inde).

On espère aussi organiser dans la région des centres de formation sur les méthodes à employer pour dresser l'inventaire des ressources forestières, et sur la distribution et le peuplement des terres de la région. Je ne parle que d'espérance parce que le Comité de l'assistance technique du Conseil économique et social a décidé de limiter les crédits destinés aux projets régionaux. Cette restriction frappe la FAO plus sévèrement que certaines autres institutions, car la nature de nos travaux rend les projets régionaux plus désirables et plus fructueux. Nous voulons espérer que le Comité de l'assistance technique trouvera le moyen d'attribuer de plus larges crédits aux activités régionales.

Qu'il me soit permis de signaler encore un autre problème. C'est celui de la responsabilité qui incombe aux gouvernements d'établir, dans les limites des crédits qui leur sont alloués, l'assistance technique qu'ils dési-

rent recevoir. Nous constatons parfois que les demandes ne s'intègrent pas dans un plan de développement agricole national bien conçu. Souvent, la faute n'en est pas aux ministères de l'agriculture. La raison en est bien plutôt qu'il ne leur est pas accordé suffisamment de poids et d'influence dans l'élaboration des plans. Il est indéniable que dans certains pays où le plus grand nombre des habitants s'adonnent à l'agriculture, le ministère de l'agriculture n'est pas placé sur le même rang que les autres. Cela se manifeste également dans le fait que la rémunération des techniciens agricoles est souvent inférieure à celle de leurs collègues d'autres ministères. Espérons fermement que cet état de choses se modifiera progressivement.

J'ai abusé de votre temps et je n'ai cependant pas épuisé le programme. Dans la région, les activités de la FAO sont devenues si complexes qu'il m'a été impossible d'en parler ici comme je l'aurais dû. Et cependant, en présence des besoins existants, notre programme est encore loin d'être suffisant.

En tant que gouvernements nationaux et en tant qu'organisation de gouvernements, nous avons à parcourir un chemin long et ardu. L'effort à accomplir peut être facilité en mettant en commun notre expérience et nos connaissances, que ce soit dans des conférences telles que celle-ci, dans des réunions techniques ou dans des travaux menés de concert sur le terrain ; la FAO, en fournissant ces occasions, a un rôle important à jouer. Nous sommes heureux de voir coopérer à notre œuvre les autres institutions spécialisées des Nations Unies, des organismes régionaux tels que la CEAEIO et d'importantes organisations offrant une assistance économique et technique, particulièrement l'Administration des Etats-Unis pour la coopération internationale et le Plan de Colombo. En fait, un grand nombre de nos programmes d'assistance technique les plus importants sont exécutés grâce à leur appui.

Si l'on me demandait quel est le dénominateur commun des activités de la FAO dans cette région, je dirais que c'est un effort pour élever la productivité des principales ressources naturelles, terrestres et aquatiques, et, ce qui importe davantage, la productivité du travail de l'homme. C'est un fait admis que les différences inadmissibles existant entre le niveau de vie des pays développés et celui des pays sous-développés proviennent surtout des différences qui existent entre la productivité du travail de l'homme chez les uns et chez les autres. Si vous examinez de près le programme que je me suis efforcé de vous présenter, vous verrez que la plupart de nos objectifs visent directement ou indirectement cette fin. Je pense qu'en établissant le programme à venir, il y aura lieu d'accorder la plus grande attention aux projets propres à stimuler cette productivité.

M. B. R. Sen, notre nouveau Directeur général, nous a fait comprendre l'intérêt qu'il porte à cette région. Soyez assurés qu'il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour que la FAO devienne un instrument plus efficace encore au service de nos Etats Membres ; ce faisant il pourra compter sur l'effort total du personnel de toutes catégories. Le Directeur général vous sera reconnaissant des suggestions et des recommandations

que vous voudrez bien présenter sur les activités à entreprendre dans la région ; compte tenu des décisions que prendra la Conférence à sa neuvième session en novembre 1957, quant au niveau du budget, compte tenu aussi des fonds de l'assistance technique mis à sa disposition, il fera tout son possible pour suivre vos conseils.

En terminant cet exposé, permettez-moi d'exprimer la conviction que, lors de notre prochaine réunion dans deux ans, cette magnifique assemblée coopérative de nations qu'est l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture aura fait des pas de géant dans la réalisation des objectifs élevés qu'elle s'est fixée pour cette région.

Chapitre 4

GRANDES QUESTIONS DE POLITIQUE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LA RÉGION

A. Politiques alimentaires et agricoles

i) Développement sélectif de la production et de la consommation des produits agricoles

INTRODUCTION

La Conférence a rappelé que la notion de développement sélectif de la production et de la consommation des produits agricoles a été mise au point lors de la réorientation de la politique agricole devenue possible et nécessaire vers 1952/53. A cette époque, les prix baissaient sur les marchés internationaux et des excédents de produits agricoles commençaient à apparaître ; il devenait donc évident que la période de pénurie d'aliments, qui avait suivi immédiatement les années d'après-guerre, était close.

Pour neutraliser toute tendance à considérer que l'expansion agricole était allée trop loin, la Conférence de la FAO, à sa septième session en novembre-décembre 1953, a insisté sur la nécessité de continuer l'expansion tout en la dirigeant vers des fins plus sélectives. En 1955, elle réaffirma ce principe à sa huitième session. La Consultation régionale tenue à Kandy en juin 1955 étudia comment les principes du développement sélectif pourraient être appliqués à l'Asie et à l'Extrême-Orient.

A la lumière de l'évolution récente de la situation dans les pays de la région sur la base de ces principes, la Conférence régionale a examiné longuement la notion de développement sélectif et a pris acte des opinions suivantes.

DÉVELOPPEMENT SÉLECTIF

Par « développement sélectif », il faut entendre le développement de la culture de tel ou tel produit agricole ou la création de systèmes agricoles ou de systèmes de consommation auxquels, dans un pays donné,

doivent être accordés une attention particulière et même un certain degré de priorité.

On devra tenir compte de l'importance réelle des facteurs (conditions agro-climatiques et pédologiques, raisons économiques, sociales et nationales, considérations d'ordre extérieur, etc.) qui déterminent les produits ou les systèmes méritant une attention spéciale.

Le développement sélectif doit être considéré comme une œuvre de longue haleine. Les fluctuations à court terme de la demande et l'adaptation de l'offre à ces fluctuations présentent un grand intérêt, mais ces ajustements à court terme de l'offre ne sont pas le développement sélectif. Au sens de la politique agricole, il est désirable d'envisager le problème du développement agricole à long terme en fonction du développement de l'ensemble de l'économie. Le développement sélectif est une notion dynamique et non statique ; il entraîne des modifications de structure de l'économie.

Les gouvernements doivent se préoccuper de savoir s'il ne conviendrait pas de décourager la culture de produits ou les systèmes d'agriculture qui, après enquête, se révéleraient ne pas convenir à leur pays ou à certaines régions de leur pays, et si les produits ou les systèmes choisis ne doivent pas être développés le plus rapidement possible pour permettre d'atteindre une production maximum.

Pour donner un résultat satisfaisant, les principes du développement sélectif de la production et de la consommation des produits agricoles entraînent inévitablement la planification et l'établissement d'un programme de mise en valeur de l'agriculture, qui fasse partie intégrante du développement national.

PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT SÉLECTIF

Les délégués de l'Australie, de Ceylan, de la France, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, du Pakistan, de la Thaïlande et du Viet-nam sont intervenus sur cette question de l'ordre du jour. Ils ont tous été d'accord pour reconnaître l'importance du sujet, qui mérite d'être étudié pleinement par les gouvernements de la région. Les débats ont fait connaître nombre d'exemples, dans les pays de la région, où les principes du développement sélectif, tels qu'ils ont été recommandés par la Conférence de la FAO et par la Consultation de Kandy, sont mis en œuvre.

a) Besoins alimentaires de la population

Il faut avant tout s'assurer, autant que possible, que la quantité des aliments disponibles est suffisante, après quoi la politique à suivre doit s'attacher à l'amélioration de la qualité. Ainsi quelques pays de la région qui souffrent encore de pénuries alimentaires doivent pour le moment concentrer leur activité sur la production d'aliments de base. Au Viet-

nam, par exemple, les efforts visent surtout à remédier à une pénurie de riz, bien qu'on se rende compte de la nécessité de produire des aliments de protection. Dans son premier plan quinquennal, le Pakistan envisage surtout d'arriver à produire davantage de céréales, et de constituer des réserves pour les années déficitaires.

Par contre, la plupart des pays de la région se sont arrangés pour s'assurer la production nécessaire à la satisfaction de leurs besoins minimums en aliments de base ; ils peuvent ainsi envisager la possibilité d'améliorer la qualité du régime alimentaire. Par exemple, le premier plan quinquennal de l'Inde visait surtout la production de céréales. De grands progrès ayant permis d'obtenir les quantités voulues de ces céréales, le deuxième plan quinquennal vise à accroître les disponibilités en aliments de protection — lait, viande, poisson et fruits — afin d'améliorer le régime alimentaire actuel qui est mal équilibré. Dans d'autres pays, on peut observer le même souci d'obtenir des aliments de protection, notamment ceux qui sont riches en protéines. Ceylan, tout en cherchant à se suffire à lui-même autant que possible et spécialement en riz, s'efforce de développer la production d'aliments riches en protéines, notamment de lait. Nombre de pays portent également leur attention sur des aliments de protection d'origine végétale. L'Indonésie par exemple cherche à améliorer le régime alimentaire moyen en augmentant les disponibilités en légumineuses et en produits des légumineuses, notamment la *saridele* (lait de soja), ainsi qu'en fruits et en légumes.

b) *Développement de la demande intérieure*

Il serait inutile, en l'absence d'une demande appropriée, d'accroître la production ; aussi faut-il prendre des dispositions pour stimuler la consommation, sans oublier l'utilisation industrielle des produits obtenus.

Dans la région, le facteur le plus important qui nuit à la consommation des aliments de protection est leur prix élevé par rapport au revenu de la plupart des habitants. Indépendamment des réductions des coûts de production et de commercialisation, obtenues de diverses manières, il est souvent nécessaire de réduire par des moyens directs le prix de revient au consommateur, de façon à mettre ces produits à la portée même des couches les plus pauvres de la population. A cet effet, les subventions sur les prix de détail se montrent souvent utiles. A Ceylan, par exemple, le prix de détail du riz bénéficie d'une subvention ; au Japon, la politique des prix vise à stimuler la demande de riz importé.

Des moyens moins répandus pour atteindre le même objectif, c'est-à-dire élever la consommation en abaissant les prix de vente au consommateur, consistent à établir des programmes d'alimentation complémentaire pour divers groupes, afin de mettre à leur disposition, à prix réduit ou même gratis, des aliments de protection. Ces programmes servent non seulement à élever le niveau alimentaire des groupes vulnérables de la population, tels que les mères et les enfants, mais aussi à inculquer à la

collectivité les principes de la nutrition et de l'économie ménagère. C'est ainsi qu'à Karachi on procède à la distribution des excédents de lait importé aux écoliers ; à Ceylan, on est en train de réaliser un programme similaire. Ce programme servira à faire apprécier comme il convient la valeur nutritive du lait et, en temps voulu, à provoquer une demande pour le surcroît de production du lait résultant de divers projets en cours d'exécution.

L'éducation de la population en matière de nutrition et d'économie ménagère peut souvent réussir à provoquer une demande d'aliments nutritifs, notamment lorsque la consommation en est limitée du fait de préjugés ou par ignorance. Aussi, certains pays tels que l'Inde, l'Indonésie et le Japon, ont-ils mis en œuvre des programmes très étendus pour inculquer à leurs populations les principes de la nutrition. D'autres pays, tels que la Birmanie et la Thaïlande, ont l'intention d'instaurer des programmes semblables.

c) *Exploitation des avantages relatifs*

Il est évident que certaines régions ou sous-régions géographiques peuvent présenter des caractéristiques particulières en tant que terrain et climat, ou bénéficier d'institutions qui leur permettent de produire à peu de frais certains produits. En arrêtant sa politique de mise en valeur de l'agriculture, tout pays doit examiner avec soin les possibilités d'augmenter la production des produits qu'il peut obtenir ou qu'il pourrait obtenir, en appliquant certaines méthodes données, à des prix relativement avantageux.

C'est ainsi que sur les terres qui reçoivent de grandes quantités de pluies et qui ne peuvent être drainées techniquement ou économiquement, le riz ou le jute peuvent réussir très bien. Le cultivateur constate d'ailleurs qu'il est difficile de faire pousser d'autres récoltes que le riz ou le jute. La Birmanie, par exemple, a de grandes étendues de terres de ce genre ; le délégué de ce pays a signalé que son gouvernement a décidé de pousser de plus en plus la production du riz pour l'exportation, essayant d'atteindre à nouveau vers 1960 la superficie que cette céréale occupait avant la guerre. Pour la même raison, le gouvernement de la Thaïlande a décidé de centrer le programme de développement agricole du pays sur le maintien de la production de riz pour l'exportation.

Partant de ce principe qu'il faut profiter d'un avantage relatif, la Malaisie, ainsi que l'a signalé le délégué du Royaume-Uni, met l'accent, en ce qui concerne son expansion agricole, sur un développement plus grand des industries du caoutchouc et de la noix de coco ; elle s'est fixée pour objectif de réduire les coûts de production en renouvelant les plantations par des espèces sélectionnées et de rendement plus élevé. De même, le délégué du Pakistan a fait remarquer qu'à l'avenir on tirera parti sur une plus vaste échelle des possibilités d'aménagement des terrains de parcours du Pakistan occidental.

Il se peut que pour certaines étendues de terres, le principe de l'exploitation maximum des ressources et des avantages relatifs ait pour résultat une modification permanente de la structure de l'agriculture, du fait qu'une culture nouvelle vient remplacer une culture traditionnelle. C'est ainsi que le délégué de la Thaïlande a signalé que, dans les régions de ce pays où les conditions de sol et d'humidité ne conviennent pas au riz, qui est la culture traditionnelle, l'on s'efforce d'encourager la production d'autres récoltes, comme le soja et l'arachide.

Le délégué du Pakistan a annoncé l'introduction ou l'extension de nouvelles cultures dans diverses régions de son pays en vue d'assurer une meilleure utilisation des ressources. Ainsi, dans le Pakistan oriental, on a l'intention d'encourager la culture du caoutchouc, de la ramie, des noix d'acajou (anacarde), ainsi que celle du thé dans le Pakistan occidental, enfin la production des noix dans les parties septentrionales de cette province.

d) *Diversification de la production*

La Consultation de Kandy a posé comme principe dont les gouvernements doivent autant que possible s'inspirer qu'il était désirable de poursuivre les efforts en vue d'accélérer la transition progressive des systèmes cultureux reposant surtout sur la production d'aliments de base à une agriculture plus diversifiée et plus prospère.

A ce sujet, un certain nombre de délégués, comprenant ceux de Ceylan, de l'Inde, du Japon, des Philippines et de la Thaïlande, ont signalé l'importance croissante accordée dans la politique agricole de leurs pays au développement de la production animale ainsi qu'à celui des systèmes de polyculture. L'Indonésie encourage la diversification de l'économie des exploitations rizicoles par l'expansion de la pisciculture dans les rizières.

e) *Commerce complémentaire intra-régional ou international*

La Consultation de Kandy a admis à l'unanimité que la grande diversité des climats, des ressources naturelles et des densités de population présente aux pays de la région d'excellentes possibilités de diversifier leur économie et d'orienter leur agriculture vers la production de produits complémentaires. Il appartient à chaque gouvernement de décider lui-même quels sont les produits ou les systèmes de culture dont l'expansion est la plus désirable ; mais parmi les facteurs dont il faut tenir compte figurent les perspectives, tant extérieures qu'intérieures, de l'offre et de la demande de tel ou tel produit ainsi que les intentions actuelles d'autres gouvernements à ce sujet. Certains pays pourront être amenés de ce fait à renoncer à assurer à tout prix leur autonomie en matière de production d'aliments de base et à devoir compter sur d'autres pays pour importer une quantité donnée d'aliments de base. Il y a aussi lieu de se préoccu-

per d'éviter la constitution d'excédents et d'utiliser au mieux les ressources nationales.

A ce sujet, le délégué du Japon a déclaré que la politique agricole de son gouvernement ne vise pas à l'indépendance en ce qui concerne l'alimentation, et qu'il entend continuer à importer des aliments de base. En outre, l'élevage du bétail sera développé au Japon grâce à l'importation d'aliments du bétail.

Le délégué de l'Inde a signalé lui aussi que son pays ne chercherait pas à produire sur son territoire la totalité des aliments dont il a besoin, bien que le pays offre des conditions assez diverses pour lui permettre de produire différentes denrées en vue de satisfaire à la plupart des besoins en céréales. Un contrat a été signé avec la Birmanie pour l'importation en trois ans de 2 millions de tonnes de riz provenant de ce pays.

Le délégué du Pakistan a fait connaître qu'afin d'éviter l'apparition d'excédents au-delà du niveau de la demande intérieure et extérieure, son gouvernement vient de décider de soumettre à autorisation la superficie affectée à la culture du jute.

DIFFICULTÉS CONSTATÉES

En faisant rapport sur les mesures prises dans leurs pays pour assurer le développement sélectif de la production agricole dans le sens indiqué plus haut, de nombreux délégués ont fait état des problèmes qui s'étaient posés. Les principales difficultés constatées sont indiquées ci-après :

- i) *Coutumes alimentaires.* Les coutumes populaires en matière d'alimentation ne peuvent être modifiées ni facilement ni rapidement.
- ii) *Absence de services s'occupant de la nutrition.* Dans nombre de pays de la région, il n'existe pas encore de services compétents en matière de nutrition pour diriger des études, donner des conseils, exécuter des programmes sur des sujets tels que l'éducation en matière de nutrition et d'économie ménagère, et entreprendre une planification en matière alimentaire. Lorsqu'il en existe, les rapports qu'ils entretiennent avec d'autres services qui s'occupent de la planification de la politique alimentaire nationale sont insuffisants. A cet égard, la Conférence s'est ralliée aux recommandations récentes du Comité de la nutrition pour l'Asie du Sud-Est (FAO/OMS) visant à ce que, dans chaque pays membre, les services de nutrition soient organisés de telle sorte qu'ils puissent s'occuper des aspects nutritionnels de la production alimentaire et de sa planification, et à ce que ces services entretiennent des rapports efficaces et constants avec les autres services chargés de la planification et du développement de la politique nationale en matière d'alimentation.

- iii) *Résistance des agriculteurs.* La résistance traditionnelle des agriculteurs aux nouvelles cultures ou aux nouveaux systèmes d'exploitation agricole peut ralentir le développement sélectif de la production. Afin de venir plus efficacement à bout de ce problème, la plupart des pays renforcent leurs services de vulgarisation.
- iv) *Marchés et prix.* Si l'on essayait de remplacer trop rapidement des récoltes alimentaires par des récoltes destinées au commerce, il pourrait en résulter une pénurie et une augmentation des prix des céréales alimentaires. D'autre part, si la diversification s'établit avant que la demande se fasse sentir à des prix que peuvent payer les consommateurs, il pourrait se former des excédents non négociables des nouveaux produits. D'ailleurs, si plusieurs producteurs pour l'exportation, poursuivant l'exploitation rationnelle de ressources analogues, concentrent leurs efforts sur la même culture, il pourra se produire des excédents et un effondrement des prix. En tout cas, des fluctuations soudaines peuvent être enregistrées sur le marché lorsque des programmes nouveaux de production auront été mis en œuvre, provoquant un déséquilibre entre l'offre et la demande.
- v) *Choix de nouvelles cultures.* Vu la complexité des facteurs qu'il comporte, de nombreux pays partisans du développement sélectif ne savent pas très bien comment choisir parmi les nouvelles cultures possibles celles qui répondent le mieux aux conditions agricoles de la région et aux marchés existants. A ce problème s'ajoute celui de l'ordre de priorité à accorder à chacune des nouvelles cultures.
- vi) *Equilibre du développement.* Si l'on veut obtenir le maximum de résultats pour accroître le bien-être économique de toute la population, il importe de maintenir en tout temps l'équilibre voulu entre le développement de l'agriculture et le développement des autres secteurs. Il n'apparaît pas encore clairement comment on peut déterminer l'équilibre voulu.
- vii) *Pénurie de personnel compétent.* Dans nombre de pays de la région, le développement et la planification agricoles sont gênés par la pénurie de personnel technique et économique ayant des connaissances spéciales sur les aspects du développement en ce qui concerne l'agriculture.
- viii) *Absence de données.* Dans la plupart des pays de la région, des programmes ont été élaborés pour le développement agricole national ; ils sont en voie d'exécution sur la base des données que l'on possède. La Conférence a cependant été généralement d'avis qu'il fallait, pour formuler des politiques plus efficaces quant au développement sélectif de la production et de la consommation des produits agricoles, obtenir un complément de données. Les délégués ont ensuite discuté du genre de renseignements nécessaires, et l'on est arrivé aux conclusions suivantes.

La Conférence estime que les pays qui désirent formuler des politiques plus efficaces pour le développement sélectif tireraient grand profit de renseignements plus complets et dignes de foi sur les aspects suivants de leur situation économique :

- i) Niveau actuel de la consommation alimentaire, normes et modifications dans la consommation des aliments disponibles parmi les différentes couches de la population. Pour obtenir ces renseignements, il y aura lieu d'effectuer des enquêtes périodiques sur la consommation alimentaire et la nutrition. Certains pays, comme la Birmanie, l'Inde et le Japon, ont déjà entrepris des études de ce genre.
- ii) Aspect des modifications constatées dans la demande de produits alimentaires et agricoles dans le pays, à mesure que s'élève le niveau du revenu. Ces renseignements pourraient être obtenus en insérant, dans les questionnaires utilisés pour l'étude du budget familial national entreprise pour la recherche du coût de la vie, des questions précises sur les dépenses et les quantités de divers aliments consommés. Ceylan, l'Inde et le Japon ont entrepris des études pour réunir des renseignements de cette nature ; on possède les résultats en ce qui concerne Ceylan et le Japon.
- iii) Tendances à long terme de la consommation de divers aliments par habitant.
- iv) Données dépense-revenu pour les exploitations agricoles des diverses régions du pays, dont la culture principale et les méthodes d'exploitation sont différentes. Le délégué du Japon a signalé que son pays a constaté l'utilité de ces renseignements et que les résultats peuvent être communiqués. Le délégué de la Thaïlande a fait savoir que dans son pays des études-pilotes de ce genre avaient donné d'utiles résultats.

La Conférence recommande que les gouvernements prennent toutes mesures voulues pour fournir à leurs autorités chargées de la planification agricole de plus amples renseignements de ce genre.

La Conférence a été informée que la Division mixte FAO/CEAEO de l'Agriculture a effectué dans les pays de la région certaines études préliminaires sur l'élasticité de la demande de riz et d'autres céréales par rapport au revenu et aux prix. Elle espère que ces enquêtes pourront être poursuivies.

La Conférence était au courant des études sur les produits, entreprises par la FAO sous l'égide de la Commission des produits ; elle estime que ces études et les consultations intergouvernementales apportent aux gouvernements des renseignements de grande valeur pour leurs plans d'expansion de production agricole et de développement complémentaire intra-régional et international.

La Conférence a été informée en particulier des études qu'a entreprises récemment la FAO sur les tendances à long terme des échanges de produits agricoles et les tendances du développement économique mondial. Il a été reconnu que les résultats de ce travail étaient pleins de promesses et seront probablement très utiles aux gouvernements en ce qui concerne leur politique agricole. La Conférence recommande que ces études soient poursuivies, notamment pour ce qui est des produits d'exportation qui présentent de l'importance pour les pays de cette région.

CONCLUSION

Les délégations se sont ralliées d'une manière générale à l'idée et aux principes du développement sélectif, mais il a semblé qu'il fallait quelque chose de plus précis pour aider les pays à mieux apprécier les principes et à mieux les appliquer dans les circonstances propres à la situation particulière de chacun d'eux.

A cet égard, la Conférence a appris avec satisfaction que la FAO entendait commencer en 1957 une ou deux études nationales dans des pays animés du désir de coopérer et prêts à entreprendre les études nécessaires sur le terrain, aidés en cela par les avis des fonctionnaires de la FAO. Il est entendu que la FAO publiera les résultats des études à l'intention des autres pays ayant à résoudre des problèmes analogues. La Conférence recommande ce projet aux pays de la région.

ii) *Groupe de travail FAO/CEAEO du développement et de la planification agricoles*

La Conférence a été informée qu'à sa session de février 1956, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO) avait approuvé une proposition visant à la création d'un Groupe de travail des problèmes de l'établissement des programmes et des plans agricoles, qui serait placé sous l'égide de la FAO et de la CEAEO.

Plus tard, en septembre 1956, le Groupe de travail (CEAEO) du développement et de la planification économiques a recommandé, à la fin de sa deuxième session, tenue à Bangkok, que sa troisième session ait lieu en collaboration avec la FAO et soit consacrée aux problèmes et aux méthodes de planification et de mise en œuvre du développement agricole en fonction de l'ensemble du développement économique, et plus particulièrement de l'industrialisation. La troisième session du Groupe de travail aura lieu très probablement en septembre 1957.

La Conférence régionale avait été invitée à faire connaître son point de vue et à formuler des suggestions sur cette question. A la demande du président, l'observateur de l'ONU/CEAEO a fait connaître à la Conférence la composition du Groupe de travail de la CEAEO et de ses méthodes de travail.

Les délégués de l'Australie, de la Birmanie, de Ceylan, des Etats-Unis, de la France, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon et du Pakistan ont exprimé leur opinion sur cette question. Tous ont appuyé chaudement la proposition de tenir, sous les auspices de la FAO et de la CEAEIO, une réunion régionale sur l'établissement des plans de développement agricole, ainsi que l'avait recommandé à sa deuxième session le Groupe de travail CEAEIO du développement et de la planification économiques. La FAO a, comme l'a dit le délégué de l'Indonésie, parfaitement saisi la nécessité de mettre en pratique à ce propos la planification du développement agricole.

Le délégué de la France a attiré l'attention sur le fait que la collaboration entre la FAO et la CEAEIO était une bonne chose en soi, et qu'elle aurait en l'occurrence l'avantage de donner aux ministères chargés de l'économie l'occasion d'être mis au courant des problèmes de l'agriculture.

Le délégué du Japon a fait connaître que son gouvernement s'est déjà fixé des objectifs pour l'agriculture, mais qu'il désire agir en se fondant sur des éléments de plus en plus solides et rationnels. Un certain nombre de pays, a-t-il dit, ont élaboré et mettent en œuvre des programmes précis de développement agricole ; l'amélioration des méthodes qui pourrait résulter des travaux de ce Groupe mixte de travail aiderait ces pays aussi bien que ceux qui n'en sont pas encore à un stade aussi avancé ou qui ne se sont pas encore lancés dans la planification.

Les débats ont porté surtout sur les méthodes appropriées à la planification du développement agricole. Quelques propositions ont également été présentées au sujet de l'ordre du jour de la réunion projetée.

CONTEXTE DE LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

L'accord a été général sur l'opinion exprimée par les délégués de l'Inde et du Pakistan, à savoir que le développement et la planification agricoles font partie intégrante du développement et de la planification de l'ensemble de l'économie. L'importance croissante qui s'attache à l'industrialisation dans les pays de la région ne permet pas de considérer isolément les problèmes de l'agriculture. En Inde, par exemple, l'influence qu'exerce l'industrialisation se traduit par l'augmentation de la demande de produits alimentaires ; la production alimentaire devra donc être poussée bien plus qu'on ne l'avait envisagé tout d'abord dans le plan de développement agricole. Comme l'ont fait ressortir les délégués de l'Indonésie, du Japon et du Pakistan, l'expansion de l'ensemble de l'économie doit faire la part égale à l'agriculture et à l'industrie, afin de maintenir un rapport constant entre les différents objectifs visés dans le plan. Lorsqu'ils ne sont pas intégrés dans un programme national de développement, les plans partiels provoquent des oppositions entre les objectifs visés, a dit le délégué de Ceylan. Le Groupe mixte de travail devra s'assurer les services d'experts agricoles, tant techniciens qu'économistes, ainsi que d'économistes compétents en matière de planification d'économie nationale. La Conférence a exprimé le souhait qu'il en soit ainsi.

La Conférence estime que l'on n'a pas encore établi quels sont les meilleurs moyens d'analyser les rapports existant entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie nationale, et entre les objectifs agricoles et les autres — amélioration de la nutrition et accroissement du revenu national par exemple. Si les genres d'analyse récemment mis au point, comme la méthode entrées-sorties (*input-output*) ne devaient pas convenir aux conditions de la région, existe-t-il d'autres méthodes appropriées ? On a pensé que le Groupe mixte de travail devra examiner d'autres méthodes possibles — par exemple l'élaboration de budgets relatifs aux produits, ou l'étude des modifications de la demande de produits agricoles en fonction des modifications du revenu et des prix, c'est-à-dire de l'élasticité de la demande par rapport au revenu et au prix.

PROPOSITIONS CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR

La Conférence estime que l'ordre du jour de la réunion mixte devra être établi par les deux organisations responsables. Les délégations ont soumis à leur intention les propositions suivantes :

- a) En raison de la complexité et de l'étendue du sujet, l'ordre du jour devra, pour permettre d'obtenir de bons résultats, se limiter à certains points. Dans le choix des points à examiner, il faudra établir une règle principale.
- b) Les problèmes relatifs à la mise en œuvre devront être étudiés, car ils se rattachent étroitement au plan lui-même.
- c) Les conflits entre objectifs devront figurer à l'ordre du jour ; ils devront peut-être souvent être résolus par le bon sens, en recherchant des objectifs concrets plutôt que par des considérations théoriques.
- d) Les questions de techniques et de méthodes devront être examinées.
- e) Les limites de la planification ne devront pas être négligées, vu le manque de statistiques dignes de foi sur l'agriculture dans nombre de pays de la région.
- f) Il faudra s'attacher à la nécessité d'inculquer au personnel les techniques de planification du développement agricole, ainsi qu'à l'intérêt qu'il y aurait à organiser un centre où les gouvernements pourraient échanger de façon régulière leurs points de vue et leur expérience dans le domaine de la planification du développement agricole.

B. Les ministères de l'agriculture et le développement des collectivités

Depuis quelques années, on désigne sous le nom de « développement des collectivités » les travaux destinés à stimuler et à aider les populations, en particulier dans les régions rurales, à améliorer par elles-mêmes leur vie économique et sociale. Il faut donc pour cela que les services gouvernementaux et les organisations privées leur donnent des directives techniques efficaces et d'autres formes d'assistance afin de leur permettre d'utiliser au maximum, pour l'amélioration de leurs conditions, les ressources locales dont elles disposent. Bref, il s'agit d'aider les populations à s'aider elles-mêmes.

L'attention de la Conférence a été attirée sur le fait que le développement des collectivités ne doit pas être considéré comme remplaçant les services que l'Etat assure normalement — vulgarisation agricole et santé publique par exemple. Il est plutôt destiné à coordonner ces services de façon à rendre plus efficace leur intervention auprès de la population locale et à éviter les doubles emplois inutiles et les rivalités coûteuses.

Au cours des dernières années, les activités visant au développement des collectivités se sont manifestées rapidement, de diverses manières et sous différents noms, dans nombre de pays de la région. La Conférence a pris connaissance de rapports sur l'évolution récente de la situation à Ceylan, en Inde, en Indonésie, au Japon, au Pakistan, et en Thaïlande. Le programme de développement des collectivités entrepris en Inde en 1952 est de loin le plus vaste. Il porte sur l'ensemble du pays et l'on espère qu'en 1961, à la fin du deuxième plan quinquennal, tout le pays en aura profité. Le Pakistan espère qu'en 1960, 25 pour cent de son territoire auront bénéficié d'un programme analogue, et qu'en 1965 celui-ci s'étendra au reste du pays.

Plusieurs pays, l'Inde en particulier, ont signalé que là où il existe des programmes de développement des collectivités, la population locale apporte très volontiers son concours et fournit la main-d'œuvre, le sol et les matériaux nécessaires pour l'accomplissement en commun de travaux tels que la construction de chemins ruraux, le forage de puits, la construction d'écoles ou de salles communales de récréation. La main-d'œuvre est abondante dans toutes les régions agricoles. La Conférence reconnaît que la planification nationale doit prévoir la mobilisation de cette main-d'œuvre à des fins constructives et que le développement des collectivités doit constituer un moyen efficace de la réaliser.

Dans toutes les activités visant au développement des collectivités, on accorde invariablement la priorité à l'agriculture. L'Inde et le Pakistan ont fait connaître que 85 pour cent environ de leurs activités dans ce sens avaient pour objectif l'accroissement de la production agricole. Cela, afin de répondre à l'urgente nécessité d'aider les populations rurales dans leur développement économique, et d'augmenter leur aptitude à satisfaire

d'autres besoins. Mais la vie au village constitue un ensemble organique et, si l'on veut réaliser des progrès, l'amélioration doit se produire simultanément dans les domaines de l'agriculture, de l'enseignement, de la santé, de la nutrition, de l'économie ménagère, etc.

Mais pour mettre à exécution un programme complet de développement des collectivités, il faut assurer la coordination efficace d'un certain nombre de services gouvernementaux, tant à l'échelon ministériel qu'à l'échelon communal. En Inde, cette coordination est obtenue par un Ministère spécial du développement des collectivités, dont dépendent des Bureaux du développement présidés, dans les Etats, par les premiers ministres. Au Pakistan, il existe un comité interministériel, le portefeuille du développement des collectivités étant aux mains du premier ministre. Ailleurs, la coordination plus ou moins étroite, est assurée par des conseils interministériels ou interdépartementaux ou à l'échelon ministériel. En Indonésie, le Ministère de l'agriculture a pris en mains le développement des collectivités en établissant des centres communaux d'enseignement et de formation. Plus récemment, des programmes de développement des collectivités ont été établis, auxquels participent un certain nombre de ministères et de services, au nombre desquels figure le Ministère de l'agriculture.

Au cours de la discussion, la question s'est posée du rôle que jouent les institutions traditionnelles communales et le gouvernement local dans les programmes de développement des collectivités. Le délégué du Japon a signalé que les maires n'étaient pas seulement consultés mais qu'ils prenaient une part active à l'établissement de l'organisation locale pour les travaux de développement des collectivités. Ailleurs, il a été constaté que la coopération d'organisations déjà existantes peut être très utile. Elles peuvent être chargées, sur le plan local, de certains services, tels que la vulgarisation agricole, si leurs objectifs s'accordent avec ceux desdits services, à condition qu'elles n'exercent aucune activité politique et se mettent à la disposition de tous les membres de la collectivité, sans exception ni discrimination. Dans le cas contraire, il vaut bien mieux créer une nouvelle organisation dans le but précis d'améliorer les conditions de la collectivité.

La délégation de Ceylan a signalé que l'on avait obtenu de grands succès en réalisant la coordination au moyen de l'organisation de sociétés de développement rural, en donnant une large place à l'initiative des collectivités. Il s'agissait d'organisations bénévoles qui servaient de moyens de vulgarisation de renseignements techniques en matière d'agriculture, d'hygiène, d'enseignement, etc., et qui veillaient à ce que l'on s'occupe des besoins réels des habitants de la collectivité.

Plusieurs délégations ont soulevé la question des problèmes de coordination interministériels et interdépartementaux. Dans certains pays, des services non coordonnés ont commencé à fonctionner en tant que services indépendants de vulgarisation dans le domaine de l'agriculture, de la zootechnie, de la riziculture, de l'hygiène et de l'enseignement pri-

maire. Bien que chacune de ces institutions poursuive un but utile, il s'est produit parfois des chevauchements ou des confusions dans l'esprit des habitants. En Thaïlande, un bureau central dont le premier ministre assume la présidence a été créé pour étudier ce problème et établir un plan afin d'assurer la coordination du développement des collectivités.

Les délégations de l'Inde et du Pakistan ont signalé qu'on a employé avec succès un grand nombre de travailleurs ruraux polyvalents ; ces travailleurs vivent parmi les villageois et jouent le rôle d'animateurs d'action coopérative et d'agents de liaison entre les divers services gouvernementaux et la population. En Inde, on a formé un total de plus de 50 000 travailleurs de ce genre, et 38 000 autres vont recevoir cette formation. L'attention a été attirée sur le fait que si l'emploi de travailleurs polyvalents assure la coordination locale des services gouvernementaux et permet de les mettre rapidement à la disposition des habitants, ce n'est là qu'une mesure transitoire. A mesure que le niveau technique de l'agriculture s'élèvera et que la population se rendra davantage compte de la valeur de l'hygiène et des soins médicaux appropriés, on devra employer des spécialistes ayant reçu une formation plus approfondie et les mettre en rapports plus étroits avec les habitants.

Au cours de la Conférence, l'attention a été appelée sur un certain nombre de directives importantes pour assurer le succès des programmes de développement des collectivités et sur le rôle joué par les ministères de l'agriculture. Les directives suivantes ont été jugées comme d'une importance particulière et recommandées à l'attention des Etats Membres :

- a) Le développement des collectivités doit être considéré comme un moyen de stimuler l'effort personnel des populations rurales et de mettre à leur disposition les services techniques du gouvernement — vulgarisation agricole, santé publique, enseignement, etc.
- b) Pour établir une coordination entre les ministères et les départements intéressés, il est très souhaitable d'avoir un organisme coordinateur à l'échelon élevé, dans lequel tous les ministères intéressés à la vie rurale interviendraient à égalité. Le même principe devra être appliqué à chaque échelon de l'organisation. Il est très difficile à d'autres ministères d'accepter qu'un ministère soit désigné pour coordonner l'action des autres ministères de rang égal. C'est particulièrement vrai quand le ministère coordinateur est engagé dans un programme qui lui est propre.
- c) Les travailleurs ruraux polyvalents peuvent être employés avantageusement en tant qu'organisateurs et animateurs parmi les villageois et, en même temps, leur apporter des connaissances techniques élémentaires. Mais, pour que leur action soit la plus efficace possible, ils doivent être soumis à une surveillance technique rigoureuse, dont la responsabilité incombe aux divers ministères intéressés.

- d) Des sociétés bénévoles de développement rural peuvent jouer un rôle très efficace, en tant que moyens propres à stimuler des programmes d'efforts personnels et à exprimer les besoins réels de la population. Toutefois, on a signalé le cas où ces sociétés s'étaient mises à s'occuper de politique et, de ce fait, avaient perdu immédiatement leur utilité.
- e) Le système de coordination adopté devra dépendre dans une large mesure de l'état de développement atteint et des structures gouvernementales du pays. Lorsque la spécialisation de l'agriculture et le progrès technique agricole sont poussés, des services très spécialisés doivent être à la portée immédiate du producteur. Dans ce cas, la majeure partie de la coordination voulue pourra être réalisée au moyen d'une coopération officielle dans la planification et dans la mise en œuvre de programmes à chaque échelon gouvernemental.
- f) L'agriculture constituant la base économique de la plupart des collectivités rurales, le développement des collectivités ne peut être efficace que si les ministères de l'agriculture interviennent dès le début dans la planification de ces programmes et assument une large part de responsabilité dans leur exécution.
- g) Les approvisionnements et les services dans les domaines techniques devront être à même de répondre à l'accroissement de la demande provoquée par l'enseignement que donnent les travailleurs ruraux.

Bien que le développement des collectivités à l'échelon national soit de création récente, il a déjà prouvé son utilité dans plusieurs pays de la région, notamment en éveillant l'esprit des populations rurales et en les faisant travailler ensemble pour leur bien commun. C'est un moyen sûr de modifier les conceptions surannées qui persistent dans les populations rurales. Il s'agit d'un programme populaire qui vise à l'amélioration des conditions du peuple lui-même.

Puisque l'agriculture joue un rôle si important dans le développement des collectivités, la Conférence exprime le vœu que la FAO continue à s'intéresser au développement des collectivités et qu'elle donne son appui aux Etats Membres pour qu'ils organisent leurs services agricoles de façon à mieux servir la cause du développement des collectivités.

C. Réforme agraire

Tous les pays de cette région reconnaissent l'importance primordiale de la réforme agraire dans le développement de l'agriculture et de l'économie générale. La Conférence appelle l'attention sur la nécessité d'envisager la réforme agraire, ou d'une façon plus générale, la réforme des structures agraires dans le sens le plus large de ces termes. Cela comporte

la mise à la disposition du milieu rural des services gouvernementaux essentiels, tels que la vulgarisation, les facilités de crédit, la création de coopératives et de services de commercialisation, conséquences des modifications apportées dans la structure des régimes fonciers, l'amélioration des modes de faire-valoir, le peuplement agricole, le remembrement des terres, et d'autres mesures que comprend généralement l'expression de réforme agraire. Pour être parfaite, la réforme agraire doit s'accompagner et être appuyée par des programmes soigneusement élaborés de développement des collectivités, tels qu'ils ont été examinés dans le chapitre précédent du présent rapport.

La discussion, à laquelle ont participé les délégués de la Birmanie, de Ceylan, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, du Laos, du Pakistan, des Philippines, du Royaume-Uni, de la Thaïlande et du Viet-nam, a nettement montré que tous les gouvernements de la région se préoccupent vivement de cet important problème et que des progrès de différents ordres sont en voie de réalisation. Mais la discussion, en faisant également ressortir les nombreuses difficultés qui restent à surmonter, a présenté une grande utilité du fait que les dangers et les obstacles rencontrés ont été examinés franchement et objectivement. Ceux-ci peuvent être résumés de la façon suivante :

- a) Il y a souvent conflit entre les revendications de justice sociale et les exigences du développement économique (par exemple, les lois successorales, l'étendue des exploitations dans le cadre du remembrement et des programmes d'établissement d'ouvriers agricoles, l'utilisation immédiate et maximum des grands domaines et plantations, etc.). Alors les gouvernements sont souvent obligés de choisir le moindre mal.
- b) Quoique bien conçus à l'origine en fonction des conditions qui existaient alors, les efforts entrepris précédemment pour réformer le régime foncier font maintenant en partie double emploi ou peuvent même constituer des obstacles au développement rationnel de la réforme dans les conditions actuelles. C'est la preuve que la réforme agraire est en évolution constante et que, par conséquent, elle doit être suivie de près.
- c) La simple redistribution des terres n'est pas une panacée. Surtout quand la nouvelle répartition doit se faire à grande échelle, il peut être avantageux de la faire précéder par une réforme des modes de faire-valoir qui accorderait aux fermiers une plus grande participation à la gestion des exploitations, de façon à les préparer à assumer les responsabilités de propriétaire. En outre, les mesures complémentaires indiquées dans l'introduction s'imposent si l'on veut parvenir au but désiré.

Le Centre sur les problèmes agraires, que la FAO avait organisé à Bangkok en 1954, ayant fourni l'occasion d'examiner en détail ce sujet

complexe, la Conférence a pu porter son attention sur certains sujets précis.

Etendue des exploitations et intensification de la production

Il a été admis que dans des régions où certaines zones rurales présentent une forte densité démographique, les petites exploitations, même d'étendue peu rentable, doivent continuer à exister jusqu'à ce que d'autres débouchés pour la main-d'œuvre aient été trouvés. Cela fait ressortir le rapport étroit qui existe entre la réforme agraire et le développement de l'économie générale, notamment l'industrialisation. On voit aussi que la diversification dans les petites exploitations peut être plus importante que l'expansion économique maximum, car elle permet d'accroître la productivité et partant les revenus agricoles.

Morcellement et remembrement

Dans les pays où l'on a déjà réalisé des progrès considérables en matière de remembrement des terres, particulièrement en Inde, on voit bien maintenant que cette mesure peut bien être la cheville ouvrière du progrès agraire. Le morcellement des propriétés est un des principaux obstacles à l'augmentation de la productivité. Le remembrement, non seulement remédie à cet état de choses, mais, par la construction de chemins ruraux qu'il comporte, crée de meilleures conditions de vie. De plus, il encourage davantage le fermier à apporter à son exploitation des améliorations de toutes sortes.

On a souligné qu'une des conditions essentielles du remembrement des terres est la tenue à jour d'un cadastre.

Organisation des exploitations après remembrement

L'accent a été mis sur la nécessité d'introduire les principes de la gestion agricole et des services de vulgarisation. D'une façon générale, l'expérience des méthodes de coopération n'a pas eu de succès en agriculture, contrairement à ce qui s'est produit avec d'autres formes d'entreprises coopératives (coopératives à buts multiples et nombreuses formes de coopératives spécialisées dont certaines se rapportent directement à l'utilisation des terres, comme les coopératives d'irrigation, de crédit, d'entreposage frigorifique et de protection des végétaux). Il est très désirable que des pays ayant une expérience pratique dans ce domaine, tels que l'Inde et le Pakistan, en fassent profiter d'autres pays de la région.

Colonisation des terres et réinstallation sur de nouvelles terres

Les conditions pour procéder à la colonisation et la nécessité de le faire varient grandement dans les divers pays de la région. Des pays qui présentent à la fois des zones surpeuplées et de vastes étendues de terres à défricher ont mis sur pied des programmes de colonisation : les exem-

ples les plus marquants sont le repeuplement de la zone aride de Ceylan et le transfert de populations en Indonésie. Le principal obstacle est constitué par l'importance des capitaux nécessaires, ce qui peut, entre autres, amener la création d'exploitations que leurs dimensions réduites rendent peu rentables. On a suggéré que la FAO accorde de l'aide aux pays ; à cet effet, l'attention a été appelée sur l'intérêt qu'il y aurait à organiser dès que possible le centre envisagé qui traitera des problèmes de la colonisation agricole dans la région.

A propos des difficultés qui ont été rencontrées dans certains pays, on a attiré l'attention sur la sélection judicieuse des familles à établir, sur la nécessité d'une certaine homogénéité dans les collectivités nouvellement créées, sur le besoin pour chacune d'être placée sous l'autorité d'un chef compétent, enfin sur la nécessité d'une surveillance de ces collectivités par l'entremise de services gouvernementaux appropriés.

Conclusions générales et recommandations

La Conférence reconnaît que la plupart des gouvernements de la région ont en cours d'exécution des programmes importants de réforme agraire, de sorte qu'il y aurait grand intérêt à organiser entre eux l'échange de renseignements. Il est donc proposé que la FAO soit invitée à effectuer périodiquement des enquêtes sur les résultats acquis : ces enquêtes devraient avoir un caractère objectif et critique si l'on tient à atteindre le but poursuivi. Le représentant du Directeur général a fait observer qu'une mission mixte Inde/FAO étudierait bientôt les dispositions les plus appropriées pour estimer les résultats des mesures de réforme agraire en Inde ; d'autres pays pourraient suivre cet exemple en demandant le bénéfice de l'assistance technique dans ce domaine. Le délégué du Pakistan a annoncé que son pays présenterait bientôt une demande d'assistance technique pour mener dans ce domaine une enquête-type, ainsi qu'une assistance technique dans les domaines connexes.

L'attention a été attirée sur la nécessité d'effectuer des prospections pédologiques et la classification des terres, qui serviront de base à nombre de mesures de réforme agraire, particulièrement à l'établissement d'ouvriers agricoles ; à ce sujet, on a souligné l'importance de l'enquête entreprise par la FAO en vue d'évaluer les ressources.

Dans certaines régions, le problème de la culture nomade se pose de manière aiguë lorsqu'on procède au remembrement agraire. La Conférence prend note avec intérêt du fait que la FAO a l'intention d'intensifier son action dans ce domaine.

Enfin, on a fait ressortir que, pour la plupart des pays, le développement économique dans son ensemble est impossible sans que la priorité soit accordée au développement agricole. Cela explique la position-clé de la réforme agraire, et la Conférence note avec satisfaction que tous les gouvernements de la région ont reconnu ce fait en lui accordant la priorité dans l'élaboration de leurs programmes.

D. Aménagement des bassins versants

La Conférence estime que l'aménagement rationnel des terrains constituant les bassins versants présente une importance particulière dans la région, car nombre de pays ont lancé des projets ambitieux pour la construction de barrages à objectifs multiples : irrigation, énergie, amélioration des conditions de navigation, lutte contre les inondations ; or ces barrages ne pourront rendre les services qu'on en attend qu'en fonction de la manière dont sont traités les terrains où les fleuves prennent leur source.

Mais l'aménagement rationnel de ces terrains pose des problèmes compliqués d'ordre administratif, technique, économique et social. Les trois principales formes d'exploitation des terres de ces zones sont la forêt, l'agriculture et l'élevage. Il n'est pas commode d'harmoniser les intérêts de ces trois différents groupes de mode d'exploitation avec la nécessité primordiale de conserver les ressources terrestres et aquatiques, et cela n'est possible que par l'éducation des usagers basée sur la recherche. Les bassins versants ne sont souvent habités que par des populations nomades qui vivent de culture nomade destructive ; aussi faut-il leur trouver d'autres moyens de subsistance avant de procéder à l'aménagement rationnel de ces bassins. Pour bien comprendre les relations étroites existant, dans des conditions variables d'écologie et de climat, entre la couverture végétale du sol et la conservation des eaux, il faudra se livrer à des recherches approfondies dans le domaine des influences de la forêt. L'aménagement des régions où les rivières prennent leur source en dehors d'un pays donné n'est possible que grâce à des accords bilatéraux entre les pays intéressés.

La Conférence savait que la complexité de ces problèmes avait été discutée dans diverses réunions internationales. A sa dernière session, la Commission des forêts pour l'Asie et la région du Pacifique et la Conférence de la FAO à sa huitième session ont formulé des propositions concrètes relativement aux travaux à entreprendre par la FAO dans ce domaine. Aussi la Commission a-t-elle formé un groupe de travail permanent de l'aménagement des bassins versants, qui comprend des membres nommés par différents Etats Membres, en vue d'étudier ce problème, d'échanger des renseignements entre les pays et de coordonner les travaux de recherche.

Afin de former le personnel technique nécessaire, la FAO est en train de mettre sur pied pour janvier-février 1957 un cycle d'études régional à Hazaribagh, Bihar (Inde), au cours duquel doivent être traités tous les aspects de l'aménagement des bassins versants. Les gouvernements ont été priés de désigner, pour participer à ces travaux, des forestiers et des agriculteurs à l'échelon des cadres. Il a été proposé, lorsque les gouvernements le demanderont, de faire suivre ce cycle d'études régional de centres nationaux de formation, de groupes d'études, de program-

mes-pilotes sur le terrain, etc. La FAO prépare également un manuel sur l'aménagement des bassins versants qui servira de guide aux techniciens sur le terrain. La connaissance seule ne suffit pas ; elle doit être étayée à l'échelon national par des mesures législatives et administratives qui en permettront l'application pratique.

La discussion très animée à laquelle ont participé les délégués de l'Australie, des Etats-Unis, de la France, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, du Laos, du Pakistan, du Royaume-Uni, de la Thaïlande et du Viet-nam a montré clairement que les gouvernements reconnaissent l'importance du problème. Bien qu'aucun progrès réel n'ait été signalé, la discussion a mis en relief certains points importants, qui peuvent être résumés comme suit :

- a) Pour nombre de régions, aucun plan rationnel d'aménagement des bassins versants ne peut être élaboré de façon satisfaisante sans qu'ait été résolu le problème de la culture nomade. Il existe un conflit d'intérêts évident entre les populations nomades qui habitent les zones des bassins versants et les populations qui vivent plus bas dans les vallées et les plaines d'alluvions. Il faut trouver un compromis, mais en pratique cela peut ne pas être facile. La Conférence a été informée des progrès accomplis dans l'étude entreprise par la FAO sur la culture nomade. En raison du caractère très complexe de ce problème, l'étude a pris beaucoup plus de temps qu'on ne l'avait prévu. Il faut également tenir compte des problèmes que présentent les incendies, l'exploitation et le pâturage des forêts. La délégation des Philippines a souligné l'importance que présente l'examen en détail des bassins versants en vue de déterminer les régions présentant des problèmes dont l'étude s'impose. Cet examen peut être grandement accéléré par des reconnaissances aériennes.
- b) Des recherches intensives et un enseignement poussé constituent les premiers éléments nécessaires à l'établissement d'un projet rationnel d'aménagement des bassins versants. Les délégués de l'Inde, de l'Indonésie et du Pakistan ont rendu compte des recherches entreprises dans leurs pays respectifs. Les travaux ont été entrepris, mais il reste beaucoup à faire. Le délégué de l'Australie a été d'avis que chaque gouvernement commence par évaluer jusqu'à quel point le débit des bassins de réception a été réduit, afin de déterminer l'orientation de l'action à entreprendre. Une étude régionale des problèmes d'aménagement des bassins versants a également été préconisée. Le délégué de l'Indonésie a insisté sur l'utilité que présenterait une bibliographie complète des publications consacrées à l'influence des forêts. Il a été signalé qu'un groupe de travail a été organisé pour traiter de ces questions.

- c) Le délégué de l'Indonésie a signalé qu'il existe dans son pays diverses lois pour la protection des zones où les rivières prennent leurs sources ; mais ces lois ont besoin d'être coordonnées. Des dispositions semblables ont été prises en Inde. Le délégué du Royaume-Uni, parlant de la Malaisie et de Sarawak, a fait savoir à la Conférence que depuis assez longtemps la politique suivie consiste à déclarer les zones de bassins versants comme étant des forêts réservées, où est interdit tout acte susceptible de nuire aux intérêts de la forêt. Certains délégués ont montré que l'aménagement des bassins versants comporte des problèmes sociaux et économiques et qu'il faut développer les services de vulgarisation pour l'éducation des exploitants agricoles, des exploitants forestiers et des éleveurs habitant les zones de ces bassins. Sans cela, il est peu probable que l'on puisse de façon satisfaisante appliquer les textes législatifs.
- d) Les activités de tous ceux qui sont intéressés à l'aménagement des bassins versants doivent être coordonnées. Dans l'Inde, Etat fédéral, des Bureaux de la conservation des sols, que constituent diverses institutions intéressées à ce problème, ont été créés dans différents Etats autour d'une autorité centrale chargée de la coordination. Au Pakistan, on envisage d'agir de même.
- e) Il a semblé que le financement des mesures pour l'aménagement des bassins versants serait facilité, si celui-ci était considéré comme relevant de manière permanente des autorités chargées d'administrer les travaux à fins multiples relatifs aux fleuves et aux vallées. En outre, il a été jugé souhaitable de traiter autant que possible chaque bassin de réception comme une unité administrative séparée.
- f) Le délégué du Laos a demandé à la FAO d'entreprendre l'étude des problèmes d'aménagement du bassin versant du Mékong, qui n'intéresse pas moins de cinq pays. L'Administration des Etats-Unis pour la coopération internationale est en train d'étudier un projet d'aménagement de ce grand fleuve auquel s'intéresse beaucoup également la Division de la défense contre les inondations et de la mise en valeur des ressources hydrauliques de la CEAEQ. Plus tard, la FAO pourrait, le cas échéant, étendre sa coopération aux différents aspects du projet d'aménagement de ce bassin.

La Conférence a approuvé les mesures prises par la FAO par l'entremise de la Commission des forêts pour l'Asie et la région du Pacifique en vue de créer le Groupe permanent de travail de l'aménagement des bassins versants. Elle a reconnu l'intérêt pratique du cycle d'études envisagé en Inde, auquel il faudrait que chaque gouvernement apporte sa participation. La Conférence a exprimé également sa satisfaction des activités futures de la FAO qui fournira l'assistance technique nécessaire pour organiser à l'échelon national des centres de formation, des groupes

d'étude et des programmes-pilotes sur le terrain. Elle a reconnu l'utilité de la publication envisagée d'un manuel sur l'aménagement des bassins versants, qui servirait de guide aux techniciens sur le terrain ; mais certains délégués ont estimé que celui-ci devrait être complété par des films.

La Conférence recommande que les gouvernements de la région prennent note de la discussion intervenue et modifient leur appareil législatif et administratif dans la mesure jugée nécessaire pour organiser rationnellement l'aménagement des bassins versants. Les gouvernements devraient en outre reconnaître l'importance des recherches entreprises dans ce domaine et fournir les ressources financières nécessaires à ces travaux de recherches. La création du Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants constitue un pas dans la bonne voie, et les gouvernements sont priés de fournir les moyens nécessaires à son bon fonctionnement.

E. Les gouvernements et la mise en valeur des pêches

Dans nombre de pays de la région, les pêches sont susceptibles d'être considérablement développées. La Conférence est convenue que les pêches doivent pour des raisons économiques, nutritionnelles et sociales occuper une place importante dans les programmes généraux de développement de l'alimentation. Elle a étudié le problème de l'intégration d'une politique des pêches dans les politiques alimentaires générales, l'ampleur des tâches qui s'y rapportent, la nécessité d'avoir des services officiels, centraux et locaux, pourvus d'un personnel et d'un équipement mieux appropriés, ainsi que l'intérêt de réaliser un équilibre satisfaisant dans les programmes de mise en valeur des pêches et une coordination efficace entre les diverses institutions dont l'activité porte directement ou indirectement sur les opérations de production et de commerce du poisson.

Les délégués de la Birmanie, de Ceylan, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, du Pakistan et du Royaume-Uni ont participé à la discussion.

Politiques et programmes en matière de pêches

Le délégué de l'Inde a souscrit à la nécessité d'établir des programmes équilibrés et coordonnés et des services publics appropriés ; il a fait état des besoins alimentaires de l'Inde et a décrit les programmes établis par son gouvernement dans le cadre des premier et deuxième plans quinquennaux, et qui visent à faire passer la production des pêches de 1 million de tonnes en 1950 à 1 500 000 tonnes en 1961. Le programme comporte des travaux extrêmement divers : recherche en matière de pêches maritimes et de pêches intérieures, services de vulgarisation, empoisonnement des réservoirs et des étangs, développement des pêches dans les programmes d'aménagement des rivières et des vallées, motorisation des petits bateaux, pêche d'exploration en eau profonde, amélioration des

ports de pêche, traitement, emmagasinage et transport du poisson, fourniture d'engins, formation des pêcheurs et du personnel des pêches, assistance financière aux pêcheurs. Le délégué a rappelé l'assistance extérieure fournie par l'Administration pour la coopération internationale, la Fondation norvégienne et la FAO, et particulièrement les investissements étrangers dans la pêche hauturière au chalut à Bombay et dans l'exportation des crevettes congelées. Des résultats encourageants ont été obtenus, notamment dans l'Etat de Bombay où 680 bateaux ont été motorisés et où la production a augmenté de 400 pour cent depuis la guerre. Cependant la production par pêcheur est encore faible en raison du petit nombre de bateaux et d'engins employés.

Le délégué de Ceylan a signalé l'immobilisme de la population adonnée à la pêche, la faible production par pêcheur et l'augmentation de la demande de poisson, couverte en partie par des importations qu'on espère pouvoir réduire par une augmentation de la production. Après une période de stricte réglementation de la distribution et des prix (1940-50), on a entrepris un programme de mise en valeur qui insiste tout particulièrement sur la motorisation et l'amélioration des opérations de pêche combinées avec une aide financière, la formation des pêcheurs, l'organisation corporative de la vente (installations pour l'entreposage frigorifique, transport et vente au détail), la pêche d'exploration au chalut en eau profonde près de la côte et le développement des ressources des eaux intérieures, spécialement par l'empoissonnement intensif au moyen de variétés de poissons herbivores.

Des avis d'experts, du matériel et des installations ont été fournis dans le cadre du Plan de Colombo et par la FAO, et des capitaux étrangers ont été investis sous la forme d'une entreprise cinghalo-japonaise se livrant à la pêche à la ligne du thon. Tout en reconnaissant la nécessité d'évaluer les ressources des pêches, on a donné la priorité aux mesures sociales et économiques propres à satisfaire les besoins immédiats ainsi qu'à des travaux de recherche à long terme visant à accroître la production.

Le délégué de l'Indonésie a reconnu lui aussi la nécessité d'une politique claire et d'une planification coordonnée. L'industrie des pêches ne contribue que dans une faible mesure au revenu national, mais l'urgence des besoins alimentaires (le poisson fournit 65 pour cent de la quantité de protéines nécessaire annuellement) réclame une politique d'intervention active de la part du gouvernement. Actuellement, les pêcheries maritimes, vu le caractère primitif des opérations qui se font sans ordre et sur une petite échelle, ont grand besoin d'être améliorées et orientées vers de riches ressources maritimes dont l'exploitation rentable n'a pas encore commencé ; des progrès beaucoup plus importants ont été réalisés dans le domaine des pêches intérieures. Le délégué de l'Indonésie a insisté sur la nécessité de faire de plus grands efforts dans les domaines de la vulgarisation, de l'enseignement, de la formation et de la recherche, ainsi que sur la nécessité de fournir du matériel et des engins perfectionnés.

Le délégué du Japon a passé en revue le vaste programme de son gouvernement visant à maintenir un niveau très élevé de production de poisson, sans oublier la conservation des ressources des pêches. A cet égard, il a mentionné la grande variété de services adaptés aux différentes nécessités qu'exigent les opérations de grande pêche hautement industrialisée et celles de petite pêche le long des côtes. Grâce aux améliorations réalisées dans le domaine de l'emmagasinage et du transport, surtout dans les régions rurales, la consommation de poisson a beaucoup augmenté.

Le délégué du Pakistan a décrit le plan quinquennal de son gouvernement actuellement en cours, qui envisage une augmentation dans la production de poisson de 30 pour cent en 1960, par rapport au niveau de 1955. L'importance des pêches en tant que source de produits alimentaires, surtout dans les régions rurales, et en tant que source de devises étrangères grâce à l'exportation de poisson séché et de crevettes congelées est reconnue. Il est encore trop tôt pour évaluer les activités qui ont été entreprises récemment, entre autres la construction d'un nouveau port de pêche à Karachi, destiné à faciliter les opérations de mouillage, le traitement, la commercialisation et l'emmagasinage des poissons, ainsi que la formation professionnelle. On procède également à la motorisation et à la modernisation des pêches maritimes ainsi qu'à l'exploration des pêcheries près de la côte et au large. On procède aussi au développement des pêches intérieures des régions jusqu'alors négligées (réservoirs, étangs, *bhils*, etc.) en vue d'augmenter la production. Des travaux sont entrepris, dans le Pakistan oriental, pour explorer les vastes possibilités d'augmenter la production de poisson dans les grandes étendues d'eaux intérieures.

Le délégué de la Birmanie a exprimé l'intérêt qu'il porte à la question et a décrit la situation de son pays. Quoique le gouvernement s'intéresse beaucoup aux possibilités que présentent les ressources des pêches, diverses difficultés ont empêché jusqu'à présent l'exécution d'un programme approprié de développement. Il espère que les programmes exposés par les autres délégations pourront être réalisés quand les services et les installations nécessaires pourront être obtenus. L'impulsion a été donnée et la FAO a déjà accordé son assistance pour le développement des pêches intérieures.

Le délégué du Royaume-Uni, faisant état des dispositions prises en Malaisie et à Sarawak, a décrit le double but poursuivi par ces gouvernements, à savoir augmenter la production de poisson afin de satisfaire les besoins alimentaires, tout en assurant le bien-être économique et social des pêcheurs. Il a exposé les résultats très satisfaisants du programme de motorisation des petits bateaux en Malaisie et des travaux de recherche en matière biologique.

Le délégué des Philippines a signalé la diversité des travaux en cours ou envisagés par son gouvernement. Ils ont pour but de permettre au pays de se suffire à lui-même dans la production et l'utilisation des pro-

duits des pêches maritimes ou en eau saumâtre ou en eau douce et, si possible, d'obtenir des excédents de production exportables. Ce programme comporte des plans pour la diffusion de l'enseignement et de la recherche en matière de pêcheries, l'encouragement du système coopératif parmi les pêcheurs et le développement des industries de traitement du poisson ainsi que l'utilisation plus efficace des ressources aquatiques.

Services gouvernementaux des pêches

Un certain nombre de délégations ont signalé le peu d'importance donné aux services des pêches par rapport à leurs programmes étendus de travail, notamment la grave pénurie de personnel compétent. En Inde, le gouvernement central n'assume de responsabilité qu'en ce qui concerne la recherche, la pêche hauturière et l'exploitation des eaux extra-territoriales ; la plus grande partie de la responsabilité pour le développement des pêches côtières et intérieures incombe au gouvernement de chaque Etat, auquel l'organisme central fournit cependant des conseils techniques et un appui financier. De grands progrès ont été accomplis dans la recherche biologique des divers centres, dont les travaux ont été coordonnés par le Comité consultatif central de recherche sur les pêches. Les avantages en ont été limités par l'absence de services de vulgarisation ; mais, depuis 1953, d'excellents résultats ont été obtenus dans les pêches intérieures et les six unités actuelles du service de vulgarisation passeront à dix, conformément au deuxième plan quinquennal. La pénurie de fonctionnaires compétents dans les services des pêches est en général atténuée grâce à la création de centres de formation où jusqu'à présent 114 fonctionnaires ont été instruits et où 35 autres sont en cours d'instruction.

A Ceylan, le Ministère des pêches, qui n'a reçu son autonomie qu'en 1940, a été réorganisé en 1950. Le problème de la formation du personnel est encore à l'état aigu et n'a été résolu que partiellement au moyen de services d'instruction fournis dans le cadre du Plan de Colombo et par la FAO.

En Indonésie, d'importants services de vulgarisation pour les pêches intérieures ont été organisés, mais ceux des pêches maritimes sont très dépourvus de personnel compétent. A ce sujet, l'attention a été attirée sur la valeur des bourses d'études et des centres internationaux de formation professionnelle.

Le Pakistan a créé en 1950 un Ministère central des pêches pour développer la pêche maritime et coordonner les travaux des provinces. Le gouvernement est en train de développer et d'organiser le personnel de ce ministère ainsi que celui des provinces. On a tiré parti des occasions de formation professionnelle à l'étranger. Actuellement la Birmanie n'a qu'un noyau de services de pêches et souffre aussi d'une pénurie de personnel compétent.

Contrairement à d'autres pays de la région, le Japon possède une grande variété de services de pêches très développés, qui effectuent des

travaux de recherches, fournissent de l'aide et des conseils dans tous les secteurs de l'industrie et jouent un rôle étendu de surveillance et de réglementation. L'enseignement en matière de pêches est très avancé et, à tous les échelons, de grandes facilités sont accordées aux pêcheurs par les agents de la recherche. Parlant de la pénurie de personnel compétent, le délégué de l'Inde a décrit les services dont ce pays dispose en vue de donner aux pêcheurs la formation voulue pour l'exercice de leur profession et la bonne gestion des entreprises de pêches maritimes et intérieures. Il a fait savoir que son gouvernement est prêt à accueillir des élèves venant d'autres pays et s'intéressant à des programmes analogues.

COORDINATION DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Quelques délégations ont signalé le besoin et la portée de la coordination des travaux entre le Ministère des pêches et les autres ministères, ainsi que les progrès partiels réalisés dans ce sens, notamment. En Inde en ce qui concerne la planification, les transports, les travaux entrepris dans les vallées, la pollution des cours d'eau, l'enseignement et les installations portuaires ; à Ceylan en ce qui concerne les routes, le logement, les coopératives et la pisciculture expérimentale ; en Indonésie en ce qui concerne les pêches intérieures dans l'économie rurale. Le Japon a également mentionné l'intégration des programmes de développement agricole et de développement des pêches, principalement afin de tenir compte de la nécessité de procurer un emploi supplémentaire aux pêcheurs se livrant à la petite pêche côtière. A cet égard plusieurs délégations ont signalé l'utilité de la coopération régionale et les avantages dérivant de l'expérience acquise. Le délégué de l'Inde a fait état de la nécessité de poursuivre des enquêtes sur des espèces présentant un intérêt commercial commun, notamment *Hilsa* et *Rastrelliger* ; la Birmanie et l'Indonésie ont parlé du rôle joué dans ce domaine par le Conseil indo-pacifique des pêches.

Conclusions

Les débats sur la nature et l'étendue des programmes actuels de développement des pêches ont montré qu'on est généralement d'accord dans toute la région à reconnaître la nécessité d'augmenter la production alimentaire provenant des pêches, surtout pour améliorer la nutrition et le bien-être social et économique des collectivités de pêcheurs, et aussi, dans certains cas, pour contribuer à l'amélioration de la situation de la balance des paiements.

Pour le moment, les programmes de développement doivent nécessairement être réduits et proportionnés aux moyens et au personnel limités dont disposent les ministères des pêches. On reconnaît la nécessité

impérieuse de renforcer les services de pêches pour les mettre en mesure de répondre aux responsabilités qui leur incombent.

Dans certains pays, des programmes de développement ont été établis et sont mis en œuvre depuis plusieurs années ; ailleurs, on en est encore au stade de l'élaboration des programmes et de l'organisation des services nécessaires à leur exécution. Dans certains cas, les programmes envisagent l'achèvement de certaines étapes dans des périodes précises, avec objectifs de production déterminés ; dans d'autres, les activités sont, pour l'instant, d'un caractère plus vague.

Dans les travaux de planification, il existe un certain degré de coordination entre les activités du développement, mais la coordination manque souvent à l'échelon interministériel ; elle serait pourtant bien utile à l'industrie des pêches en raison de leur grande dépendance vis-à-vis des autres activités économiques. L'apparition, depuis quelques années, de plans plus vastes et bien définis semble indiquer que les programmes des pêches, tendront à devenir mieux équilibrés et que les travaux entrepris seront plus judicieux et mieux coordonnés à mesure que deviendra plus manifeste le rapport entre ces programmes et les autres activités de développement.

Chapitre 5

ACTIVITÉS APPELANT DES DIRECTIVES DE LA CONFÉRENCE

A. Inventaire mondial des ressources aquatiques vivantes

La Conférence admet le principe qu'un programme pour l'exploitation la plus efficace d'une ressource ne peut être établi que sur la base d'une évaluation digne de foi de cette ressource. Elle prend note de ce que la FAO, par sa Division des Pêches, a entrepris de déterminer l'importance des ressources aquatiques vivantes du monde, de les décrire et de les évaluer dans le but :

- a) de diffuser aussi largement et aussi efficacement que possible des renseignements systématiquement réunis et groupés, concernant ces ressources ;
- b) de développer et d'améliorer sans cesse les méthodes à employer pour l'évaluation de ces ressources ;
- c) d'encourager l'amélioration de la planification et de l'exécution des inventaires de ressources ;
- d) d'assurer le meilleur usage des renseignements réunis sur les ressources pour l'exploitation la plus complète et la plus efficace de ces ressources dans le cadre de la politique générale.

Des exposés concernant Ceylan, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Pakistan et les Philippines ont montré que les gouvernements de ces pays envisagent très sérieusement de procéder sur le plan national à l'évaluation de leurs ressources en matière de pêches mais que ce travail se heurte à de graves difficultés. Dans nombre de cas, le travail qui incombe à un personnel des pêches relativement réduit est si grand qu'une diversification ultérieure des activités entraînerait une diminution des tâches effectuées dans d'autres domaines d'une importance plus immédiate dans les programmes nationaux des pêches.

On a insisté sur le fait qu'il s'agit avant tout d'exploiter davantage les ressources en vue d'améliorer la situation alimentaire, et que les programmes des pêches ont tendance à être orientés dans ce sens.

Des efforts sont faits pour obtenir des statistiques de production. Le délégué de Ceylan a signalé qu'à sa sixième session le Conseil indo-paci-

fique des pêches a recommandé que l'on recueille ces données afin de permettre d'établir la comparaison dans toute la région.

En Inde, des enquêtes-pilotes ont été entreprises et un service spécial pour les enquêtes sur les pêches a mis au point des méthodes d'échantillonnage qui permettent d'évaluer les quantités de poissons de mer débarquées et leur composition, afin d'aider à l'interprétation des tendances des prises par espèces ; un service d'enquête des pêches a été créé pour le bassin du Gange. D'autres mesures sont également prises en vue de mener une enquête sur les ressources aquatiques vivantes du pays.

Au Pakistan, une enquête a été faite sur la côte du Mekran et des programmes de mise en valeur de la production des pêches sont en cours d'exécution. En outre, des enquêtes se poursuivent sur les ressources biologiques et sur le plancton.

Au Japon, des enquêtes nationales portant sur les statistiques des pêches, la biologie et l'océanographie sont en cours. En raison de la pénurie de personnel, Ceylan ne peut pas entreprendre de nouvelles enquêtes sur ces ressources, mais ses programmes de recherches et de statistiques actuellement en cours peuvent apporter une contribution utile à l'inventaire mondial.

En Indonésie, on estime que la production de poisson de mer pourrait être fortement accrue bien que, selon certains indices, l'exploitation pourrait être excessive dans certaines parties de la mer de Java. La pénurie de personnel n'a pas permis jusqu'à présent d'entreprendre des enquêtes pour déterminer l'exactitude ou l'inexactitude de ces évaluations qualitatives. Il existe une documentation abondante sur les eaux intérieures de l'Indonésie, ce qu'elles donnent et pourraient donner en matière de pêche ; les travaux dans ce sens ainsi que ceux de pisciculture se poursuivent. Le délégué de l'Indonésie a vivement insisté sur la création de centres de formation en matière de méthodes d'enquêtes relatives aux pêches.

Aux Philippines, des enquêtes biologiques et statistiques ont fait apparaître que certaines zones se dépeuplent peu à peu ; on cherche à introduire un système de gestion comprenant la surveillance des opérations de pêches et leur détournement vers de nouvelles zones. Le Bureau des pêches a établi un vaste programme pour inventorier les ressources aquatiques vivantes des Philippines.

Les délégués du Japon et des Philippines ont appuyé les propositions relatives à l'inventaire mondial, et ont fait savoir que leurs gouvernements coopéreraient volontiers aux travaux entrepris par la Division des Pêches de la FAO. Le délégué du Pakistan a appuyé la proposition en principe, mais a fait savoir que son gouvernement désirerait étudier les aspects financiers de la question avant de s'engager d'une façon définitive.

B. Enquête sur l'enseignement agricole nécessaire

Dans les pays d'Asie et d'Extrême-Orient, le développement des services des ministères de l'agriculture, les vastes programmes de mise en valeur et l'accroissement des industries agricoles provoquent une demande sans cesse plus forte en personnel compétent en matière d'agriculture. On recherche du personnel dans nombre de domaines techniques et à tous les degrés de compétence technique ; mais la mesure dans laquelle les pays peuvent satisfaire leurs besoins en personnel dans des domaines divers, et les niveaux de formation pour lesquels la pénurie se fait le plus sentir, sont fort différents d'un pays à l'autre.

Dans nombre de pays, la difficulté première provient de la faiblesse en général de l'instruction élémentaire dans les régions rurales ; celle-ci doit en effet constituer la base de l'enseignement secondaire professionnel et universitaire. Aussi certaines délégations ont-elles fait connaître que beaucoup d'élèves des écoles agricoles n'ont pas reçu une préparation appropriée pour suivre l'enseignement de collèges ou d'universités à un niveau élevé.

Bien que la plupart des délégations aient signalé que le besoin se fait sentir d'avoir plus de personnel dans tous les domaines du développement agricole et à tous les niveaux, la délégation de Ceylan a fait état des difficultés rencontrées par des élèves sortis d'écoles agricoles pour trouver une situation. Ce fait tient au régime foncier qui rend difficile aux jeunes gens de s'établir sur les exploitations agricoles. La délégation des Philippines a fait connaître qu'une enquête menée dans ce pays sur l'enseignement agricole a montré que le nombre prévu d'élèves des écoles d'agriculture correspond à peu près exactement aux besoins des exploitations agricoles, des services gouvernementaux, de l'enseignement, des emplois privés. D'autre part, un pays a signalé qu'un grand nombre de postes autorisés tant dans l'agriculture que dans la zootechnie demeurent vacants, malgré tous les efforts qu'on a faits pour remédier à la pénurie des candidats.

Le problème de l'enseignement agricole ne concerne pas seulement la quantité mais aussi la qualité et le genre de l'enseignement à donner. La Conférence reconnaît la nécessité d'instruire des élèves dans nombre de domaines si l'on veut que les services gouvernementaux, les programmes de développement, les écoles, les stations de recherche et les organisations agricoles privées puissent avoir un personnel approprié. L'agriculture moderne exige les services d'un personnel à la fois compétent dans presque toutes les sciences naturelles et spécialisé en agriculture. Il doit également avoir étudié l'économie, la sociologie, la pédagogie, la psychologie, etc. On s'attache de plus en plus aux diverses branches de l'économie ménagère, car il est reconnu que la santé et le bien-être de la famille rurale ont une influence profonde sur le développement agricole. Il est extrêmement difficile pour beaucoup de pays très jeunes et parfois

économiquement faibles de fournir un enseignement approprié dans tous ces domaines et de diriger les étudiants vers cet enseignement en nombre suffisant pour arriver à satisfaire quelques années plus tard les besoins du pays en personnel compétent.

Non seulement on a besoin de personnel comprenant des personnes ayant reçu des formations techniques et scientifiques diverses, mais encore d'un certain nombre de différents niveaux de formation. Dans la plupart des pays, il existe une pénurie sérieuse de personnes ayant reçu une forte formation scientifique, capables de se livrer à de nécessaires travaux de recherche agricole et de servir comme professeurs d'université. Il faut un beaucoup plus grand nombre de diplômés pour les emplois de professeurs d'écoles secondaires, les agents de la vulgarisation et d'autres services d'Etat. Ces besoins sont couverts plus ou moins complètement par le développement des facilités existantes et la création de nouveaux collèges ou universités. Presque chaque pays a signalé que des progrès sont accomplis dans ce sens, mais qu'il rencontre des difficultés pour fournir du personnel aux institutions nouvelles ou en voie d'extension. Le Plan de Colombo, l'Administration pour la coopération internationale, la Fondation Ford et la Fondation Rockefeller apportent une aide inestimable à la solution de ce problème et des problèmes connexes. La coopération entre universités, telle que celle qui existe entre les institutions d'Amérique et d'Asie, laisse espérer qu'elle constitue l'un des moyens les plus fructueux de fournir du personnel aux institutions d'enseignement dans les conditions actuelles. Il a été demandé à la FAO d'explorer les possibilités de développer un mouvement analogue entre les universités dans le cadre de la région.

L'Inde a mis au point un moyen intéressant de résoudre le problème de la pénurie de vétérinaires. Les étudiants suivent pendant deux ans un cours de médecine vétérinaire pratique, après quoi ils sont autorisés à exercer dans certains domaines tels que la vaccination, l'insémination artificielle, etc. Des mesures sont prises pour qu'ils retournent plus tard à l'université et y terminent leurs études pour obtenir le diplôme. Le même système existe au Pakistan où les diplômés en zoologie ou en entomologie reçoivent un enseignement de courte durée avant d'être employé à des travaux de protection des végétaux.

En plus des diplômés, il faudrait des dizaines de milliers de fonctionnaires d'un échelon inférieur pour fournir du personnel aux services de l'Etat, pour enseigner l'agriculture dans les écoles élémentaires et secondaires et pour remplir les cadres de tous les services techniques agricoles dont ont besoin l'Etat et l'industrie. C'est probablement dans ce domaine que la plus grande pénurie existe et continuera d'exister. Les pays de la région essaient tous de remédier à cet état de choses par des mesures telles que la création : en Inde et au Pakistan de centres de formation pour les agents à l'échelon du village ; en Birmanie de centres populaires de formation et à Ceylan d'écoles d'agriculture tant pour les hommes que pour les femmes. Il existe aussi des cours de faible durée dans les divers

domaines techniques, qui permettent d'obtenir du personnel ayant reçu une formation élémentaire dans différentes branches.

Une dernière catégorie d'enseignement agricole comporte la formation des futurs agriculteurs. Les écoles d'agriculture de Ceylan et de l'Indonésie et les écoles professionnelles agricoles des Philippines et de l'Inde constituent des exemples de ce genre de formation, mais il faudra développer considérablement cet enseignement si l'on veut satisfaire aux besoins de l'agriculture moderne.

Outre les problèmes déjà mentionnés, les délégués en ont signalé un certain nombre qui font obstacle au développement de l'enseignement agricole. Pour de nombreux pays, la pénurie d'immeubles et de matériel constitue une difficulté et, dans la plupart des pays, les programmes de développement envisagent l'extension de ces installations. En Inde, dans le cadre du programme de développement des collectivités, des collectivités locales contribuent à résoudre le problème des locaux scolaires en fournissant une main-d'œuvre bénévole et certains matériaux de production locale.

Plusieurs délégations ont mentionné la pénurie de livres d'enseignement imprimés dans la langue nationale et s'appliquant aux conditions locales. Il a été reconnu que la traduction des publications des pays occidentaux n'est pas toujours satisfaisante.

Le salaire peu élevé que touche le personnel ayant reçu une formation agricole décourage bon nombre des meilleurs sujets de suivre cet enseignement et même d'entrer dans les services de l'agriculture ou du développement de l'agriculture. Pour améliorer la qualité de l'enseignement agricole et donc rehausser le prestige des spécialistes de l'agriculture, on a proposé d'élever le niveau de cet enseignement et de le mettre à égalité avec d'autres branches de l'enseignement dans les institutions où il n'en est pas encore ainsi. On a aussi préconisé, afin d'élever le niveau de cet enseignement, une plus grande sévérité dans le choix et le recrutement des élèves. Des systèmes d'orientation professionnelle ont été également proposés pour diriger les élèves vers des branches d'enseignement pour lesquelles ils ont le plus d'aptitudes et le plus de chances d'assurer vraisemblablement leur avenir.

Les délégués des pays de la région et les représentants des pays où se donne cet enseignement ont examiné les programmes des bourses d'études et de l'enseignement à l'étranger. On a reconnu la valeur de ce genre d'assistance technique, mais un certain nombre de problèmes ont été soulevés à ce sujet. Pour certains pays, il est difficile de détacher des membres expérimentés de leur personnel pendant de longues périodes, de sorte que, dans certains cas, les personnes choisies ne possèdent pas la préparation requise. Les questions linguistiques constituent souvent un problème et plusieurs mois peuvent s'écouler avant que le boursier ait acquis une connaissance suffisante de la langue du pays où il étudie. Des félicitations ont été adressées à l'Indonésie où des cours spéciaux de langue sont donnés à un groupe de boursiers qui doivent être envoyés prochaine-

ment à l'étranger. Le représentant de l'Australie a signalé que les titulaires de bourses d'études peuvent dans certains cas apporter une précieuse contribution aux connaissances du pays où ils vont étudier, et ainsi faire que les deux pays bénéficieront mutuellement du programme. Il a été généralement admis que les programmes de bourses d'études constituent un aspect intéressant de la formation agricole et méritent d'être poursuivis.

Un certain nombre de suggestions ont été présentées en vue d'améliorer l'enseignement agricole dans la région. C'est ainsi qu'une organisation régionale des écoles et collèges d'agriculture pourrait permettre d'échanger des idées et des renseignements et se charger de fixer des normes pour l'inscription des élèves, les cours, les diplômes, etc. De même, des conférences régionales périodiques permettraient aux professeurs et administrateurs agricoles d'échanger des renseignements et des idées. Enfin on a recommandé de procéder constamment à l'évaluation des progrès accomplis. Certains pays ont demandé à la FAO de les aider en leur procurant du personnel destiné à la formation de professeurs agricoles. Ces demandes pourraient être examinées par les gouvernements lorsqu'ils procéderont à l'élaboration de leurs programmes d'assistance technique qu'ils auront à soumettre à la FAO et au Bureau de l'assistance technique.

La Conférence a examiné la question, sur laquelle un certain nombre de délégations se sont prononcées favorablement, d'une enquête sur l'enseignement agricole nécessaire, dont il était question dans le document de travail sur le sujet.

La FAO a signalé qu'un répertoire mondial des instituts d'enseignement supérieur agricole est sur le point d'être terminé, et qu'il devrait être fort utile pour l'organisation d'une enquête de ce genre. Certaines délégations ont fait connaître qu'une documentation considérable avait été réunie sur les moyens dont ils disposent pour assurer l'enseignement agricole ; quelques-unes d'entre elles ont évalué pour une période d'environ cinq ans l'ensemble de leurs besoins éventuels en personnel ayant reçu une formation technique. Si l'on arrivait à réunir dans tous les pays des renseignements de ce genre, on obtiendrait des éléments permettant de procéder à la planification et à l'extension de l'enseignement agricole dans la région. Le délégué du Laos a montré l'intérêt qu'il y aurait à établir une coopération entre pays pour développer les moyens d'enseignement agricole, en s'attachant surtout à grouper les pays selon les langues. Cette coopération pourrait se fonder sur les résultats d'une enquête régionale sur les besoins de la région en matière d'enseignement agricole.

C. Cycle d'études régional sur les prix et les coûts agricoles et sur les politiques de soutien des prix

La Conférence a été informée qu'en 1953 le gouvernement de l'Inde avait proposé à la FAO d'organiser une réunion régionale sur les enquêtes relatives aux coûts de production agricoles, question qui présentait à cette époque un intérêt particulier. Mais la FAO n'avait pas été en mesure de donner suite à cette proposition.

En 1956, il a été admis, après échange de vues entre la FAO et les représentants de l'Inde, qu'il serait peut-être très utile d'étendre la portée de la réunion proposée et d'y étudier, outre la question des coûts de production agricoles, celle de la détermination des niveaux de soutien des prix agricoles et de l'ensemble de la politique des prix en fonction des données obtenues sur les coûts. On envisageait alors de réunir ce groupe de travail au cours de 1957 et d'inviter à y assister des spécialistes en la matière provenant d'autres pays de la région de l'Asie et de l'Extrême-Orient, avec si possible un ou deux participants n'appartenant pas à la région.

Mais on s'est rendu compte depuis lors que la réduction de 10 pour cent imposée par le Comité de l'assistance technique aux fonds de l'assistance technique destinés aux projets régionaux obligerait la FAO à supprimer ce groupe de travail de son programme pour 1957. Le représentant de la FAO a toutefois fait savoir à la Conférence que, si les gouvernements de la région se déclaraient dans l'ensemble favorables à une réunion de ce genre, l'Organisation lui accorderait la priorité lors de l'établissement de son programme de travail pour 1958. La Conférence a donc été priée de faire connaître son opinion à ce sujet.

Le délégué de l'Inde a confirmé que son gouvernement continuait à s'intéresser à ce groupe de travail et a fait savoir qu'il serait heureux qu'il se réunisse en 1958.

Les délégués de l'Australie, de la Birmanie, de Ceylan, des Etats-Unis, de la France, du Japon, du Pakistan et des Philippines ont alors appuyé la proposition de réunir ce groupe de travail. Les délégués de Ceylan et des Philippines, se basant sur l'expérience de leurs pays respectifs, ont montré certaines des difficultés qui peuvent se manifester en ce qui concerne les politiques des prix. Ces expériences les ont amenés à penser que les gouvernements tireraient avantage de cette occasion fournie par la réunion de ce groupe de travail d'échanger des renseignements sur les politiques des prix, les méthodes et les résultats obtenus. Le délégué du Royaume-Uni a déclaré qu'il ne pouvait pas appuyer la proposition, mais reconnaissait que d'autres gouvernements de la région pouvaient être en mesure d'appliquer directement les conclusions de ce groupe de travail.

Le délégué de l'Australie a fait remarquer que ce groupe risque de

faire double emploi avec le Groupe de travail FAO d'experts des systèmes de soutien des prix, qui doit se réunir à Rome en décembre 1956.

A ce sujet, le délégué du Japon a estimé qu'il n'y a pas grand risque de double emploi avec les travaux du Groupe de travail d'experts car le personnel engagé dans chacune de ces deux réunions serait d'ordre différent. Le délégué de l'Inde a exprimé la même opinion. Toutefois, en vue de contribuer à un travail en commun, il a semblé opportun, à l'initiative des délégués de l'Australie et du Pakistan, de faire comprendre au Directeur général l'intérêt que porte la Conférence régionale à la réunion de Rome et de le prier d'inviter le Groupe de travail d'experts à étudier les formules de politique des prix appropriées aux pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

La discussion a porté sur l'objet et l'ordre du jour du groupe de travail régional proposé. Il a été admis, à l'initiative du Japon, que le coût de production des produits agricoles constituait un sujet trop restreint pour ce groupe et qu'il faudrait en élargir la portée en l'étendant à l'ensemble des politiques des prix alimentaires et agricoles, en ce qui concerne les pays d'Asie et de l'Extrême-Orient. Cela permettrait à la réunion de prendre en mains d'importants problèmes d'ordre pratique qui se posent actuellement à presque tous les gouvernements de la région.

Il a été convenu que l'ordre du jour devrait envisager l'examen :

- a) des objectifs se rapportant aux politiques des prix pour la région et de la priorité à leur accorder ;
- b) des diverses formules de politique des prix (coût de production, taux de parité, évaluation des revenus agricoles, etc.) examinées en fonction de la réalisation des objectifs des politiques des prix dans la région ;
- c) de l'agriculture de subsistance et des aspects non commerciaux de l'exploitation agricole dans la région, et de leurs incidences sur les objectifs et les formules appropriés ;
- d) des effets des politiques des prix par rapport au développement agricole et au développement de l'économie générale, y compris les effets sur le bien-être du consommateur et le commerce extérieur.

Les délégués de la Birmanie et de la France, tout en appuyant chaudement la proposition, ont insisté pour que le groupe de travail régional s'en tienne aux réalités des problèmes qui se posent aux gouvernements et ne se laisse pas entraîner automatiquement à s'occuper de questions présentant un intérêt surtout théorique. Si le groupe de travail se limitait à ne traiter que des questions suggérées, les résultats obtenus pourraient être utiles dans d'autres parties du monde.

D. Groupe de travail régional de l'assurance-récolte et de l'assurance-bétail

Il a été rappelé qu'en août 1953 la précédente Conférence régionale avait recommandé de créer un groupe de travail pour étudier les méthodes d'assurance des récoltes et du bétail qui avaient été adoptées par des pays de la région et d'ailleurs, et de faire rapport sur les possibilités d'étendre davantage l'assurance des récoltes.

La Conférence a été informée qu'à la suite de cette recommandation, la FAO avait entrepris en 1954 des études sur les divers systèmes d'assurance des récoltes et du bétail appliqués dans différents pays. Le groupe de travail s'est réuni du 27 août au 7 septembre 1956 à Bangkok ; y assistaient des délégués du Cambodge, de Ceylan, de la Corée, de l'Inde, du Japon, des Philippines et de la Thaïlande.

Dans son rapport présenté à la Conférence, le groupe de travail signale que l'assurance-récolte et l'assurance-bétail sont nécessaires dans les pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient et qu'elles sont réalisables si l'on tient compte des difficultés particulières qu'elles comportent. Le rapport fait état des aspects pratiques qu'il serait bon d'introduire dans les programmes s'y rapportant.

En vue de compléter l'expérience nécessaire pour instaurer un système d'assurance des récoltes au Japon et d'assurance du bétail en Corée et au Japon, le groupe de travail recommande d'entreprendre des programmes-pilotes dans le plus grand nombre possible de pays de la région. Les pays qui, pour le moment, ne sont pas à même d'amorcer des programmes-pilotes sont invités à commencer à réunir et à analyser les données statistiques nécessaires devant constituer ultérieurement une base actuarielle solide pour l'assurance des récoltes et/ou du bétail.

Il est conseillé aux gouvernements de solliciter l'assistance technique de la FAO en ce qui concerne l'instauration de programmes et la formation du personnel nécessaire. Le groupe de travail estime en particulier qu'on pourrait demander à la FAO d'organiser un cours régional de formation pour les agents principaux de l'assurance des récoltes en vue de mettre sur pied ce genre d'assurance.

Le délégué du Pakistan a fait ressortir la nécessité impérieuse de l'assurance des récoltes dans un pays tel que le sien où la production agricole est sujette à de sérieux risques dus aux conditions naturelles. Il a cependant exprimé l'avis qu'il était indispensable de réunir au préalable des renseignements détaillés et exacts sur l'état du sol, le climat, les rendements à l'hectare, etc., afin de pouvoir mettre en œuvre, avec efficacité et succès, tout programme d'assurance des récoltes. Pour cette raison, il a estimé qu'il serait très utile que la FAO puisse prêter son concours en indiquant le genre précis des données nécessaires à l'établissement de programmes et ultérieurement en élaborant des programmes-pilotes.

Le délégué de Ceylan a déclaré que son gouvernement faisait siennes ces recommandations. Un expert de la FAO a déjà établi un projet de programme-pilote pour Ceylan et le gouvernement envisage de l'adopter. Ce gouvernement s'est déjà engagé à verser des indemnités aux agriculteurs dont les récoltes ont gravement souffert de calamités naturelles ; il préfère effectuer ces versements sous forme de subsides dans le cadre d'un programme d'assurance des récoltes auquel contribuent eux-mêmes les exploitants agricoles. Il est humiliant de toucher des indemnités d'une assurance à laquelle on n'a pas contribué.

Le délégué de l'Inde a donné son accord de principe sur la nécessité de cette assurance. Depuis 1947, le gouvernement indien envisage d'établir l'assurance des récoltes et du bétail et a dressé à cet égard des programmes-pilotes. Cependant les gouvernements des Etats auxquels en incombe la responsabilité ne veulent pas partager avec le gouvernement central les frais afférents. Les propositions soumises par l'Inde relatives au programme-pilote ne prévoient pas, pour le bétail, une indemnité contre l'incapacité totale d'utilisation, ni que le gouvernement participerait au paiement des primes d'assurance ; il diffère sur ces points des propositions du groupe de travail. L'Inde ne sera pas immédiatement en mesure de mettre en œuvre de tels programmes.

Sous ces réserves, la Conférence adopte les recommandations du groupe de travail.

Chapitre 6

QUESTIONS QUI APPELLENT L'ATTENTION DES GOUVERNEMENTS OU LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

A. Les coopératives et leur rôle dans la mise en valeur des pêches

La Conférence a examiné la valeur de l'organisation coopérative en matière de pêches, ainsi que l'expérience récemment acquise dans la région à cet égard. Son attention s'est portée spécialement sur les activités actuelles de la FAO dans ce domaine, à savoir : a) une enquête sur le rôle respectif des intermédiaires et des coopératives et leur influence dans la production et le commerce du poisson ; b) un centre de perfectionnement sur les coopératives et l'administration des pêches qui se tiendra en 1957 dans le cadre du Programme élargi d'assistance technique de la FAO.

Les délégués de l'Australie, du Canada, de Ceylan, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, du Pakistan et des Philippines ont participé à une discussion qui a souligné l'importance attachée par la plupart des gouvernements de la région au mouvement coopératif en tant que moyen propre à encourager la mise en valeur des pêches et en particulier à renforcer la situation économique des pêcheurs. De toute évidence, dans la plupart des cas, l'extension du mouvement aux pêches a été inspirée par l'heureuse expérience que les petits cultivateurs ont acquise. Il existe cependant des difficultés particulières aux pêches, provenant de la situation extrêmement précaire des pêcheurs, de leur pauvreté, de leur ignorance et aussi de la complexité de l'industrie de la pêche elle-même et des problèmes techniques qu'elle présente. L'un des plus importants est la manutention encore défectueuse des prises de poissons frais du fait du peu d'installations frigorifiques dont on dispose.

Programmes en cours

L'examen de l'évolution de la situation dans un certain nombre de pays a montré que le mouvement coopératif en matière de pêches est parfois très ancien comme à Ceylan, en Inde, en Indonésie et au Japon, tandis qu'il s'est développé plus récemment au Pakistan et aux Philippines. En tout cas ce mouvement a été fortement stimulé par les politi-

ques alimentaires d'après-guerre. Tout en mentionnant certaines fonctions administratives, par exemple l'affermage des droits de pêche en Inde et au Japon, on a souligné que, dans tous les cas, l'objectif primordial était de mettre des fonds à la disposition des pêcheurs en vue de remédier à leur endettement et d'améliorer le rendement de leurs travaux. A ce sujet, on a signalé les institutions de crédit qui fonctionnent à Ceylan, en Inde, en Indonésie, au Japon et aux Philippines. Toujours dans ce même but, des coopératives d'approvisionnement ont été créées dans lesquelles les pêcheurs peuvent se procurer à prix coûtant ou à prix réduit les engins nécessaires. Dans l'ensemble, celles-ci se sont révélées comme étant un moyen très pratique de venir en aide aux pêcheurs et dans maints endroits elles ont donné de bons résultats.

Cependant, bien que de grands progrès aient été réalisés d'une certaine manière du fait que le nombre d'institutions de crédit et d'approvisionnement s'est accru et est encore en voie d'augmentation, on a souligné que ces mesures seules n'ont pas suffi à provoquer des modifications importantes dans l'ensemble de l'économie des pêches. Plusieurs délégués ont insisté sur le fait que le seul moyen efficace d'assurer un revenu suffisant aux pêcheurs et de réduire les frais excessifs de distribution est d'intervenir d'une façon active et résolue dans le domaine de la commercialisation. On a parlé de la création d'organisations coopératives de vente de poisson dans certains pays ; les interventions ont fait ressortir que le problème n'était pas envisagé partout de la même manière. A Ceylan, l'Union coopérative de vente du poisson offre aux pêcheurs une autre possibilité d'écouler leurs prises à des prix garantis ; en Indonésie, la vente directe en libre concurrence est encouragée grâce à la possession en coopérative de 109 criées sur 159 criées de poisson existantes.

Le délégué de l'Inde a signalé que dans son pays les sociétés de vente ont réussi là où le gouvernement a pu renforcer leur situation en s'assurant la propriété des installations d'emmagasiner, de traitement et de transport du poisson. Il a souligné que les sociétés ont un besoin urgent de capitaux de roulement et que les ressources des pêcheurs-membres de la société sont insuffisantes pour en fournir. Aux Philippines, on s'attaque à ce problème en accordant des avances sur les installations et des avances sur les produits, qui couvrent en grande partie le coût des moyens indispensables de commercialisation et le montant des quantités de poisson livrées par les membres pour être vendues par les sociétés.

En ce qui concerne les différentes mesures appliquées, la Conférence a conclu que si, dans certains pays, on a pu enregistrer quelques succès et acquérir une précieuse expérience, l'ensemble du mouvement a besoin d'être fortement aidé du point de vue non seulement du capital de roulement et des installations à fournir, mais aussi de la formation en matière d'organisation et de gestion des sociétés et d'expérience technique dans le commerce du poisson. L'attention a été attirée sur les principaux problèmes suivants qui doivent être étudiés immédiatement.

Le problème de l'intermédiaire

Il a été beaucoup parlé de la situation solidement assise des intermédiaires presque partout dans les industries des pêches de la région, et des obstacles sérieux qu'elle oppose au bon développement des activités coopératives. Dans un grand nombre de centres de pêches dispersés çà et là et éloignés des principaux débouchés de vente au détail, les pêcheurs sont pour l'écoulement de leurs prises entièrement à la merci de quelques mareyeurs qui ont main mise sur les seuls moyens disponibles pour la distribution d'une marchandise très périssable, dans des conditions fort difficiles dues au climat et à l'éloignement. Cette situation s'aggrave du fait que les pêcheurs sont obligés d'emprunter pour acheter l'équipement et l'armement qui leur sont indispensables, de sorte que nombre d'entre eux se trouvent sous la dépendance étroite des intermédiaires, non seulement à cause des relations commerciales qu'ils ne peuvent éviter mais aussi d'un lourd endettement dont il n'existe pas de trace écrite. Il en résulte une fixation arbitraire des prix et d'autres abus, si bien que les pêcheurs sont peu encouragés à augmenter leurs prises. Dans certaines régions du Pakistan, la loi sur les produits et les marchés agricoles comporte maintenant des dispositions destinées à réglementer les commissions et le nombre des intermédiaires dans les marchés. L'expérience acquise jusqu'à présent est tout à fait encourageante.

En même temps, la Conférence a reconnu que la situation de l'intermédiaire résulte des conditions particulièrement difficiles dans lesquelles les quantités variables de poissons pêchés doivent être débarquées, réparties et vendues, ainsi que du rôle joué par lui, puisqu'il exerce certaines fonctions indispensables à la continuité des opérations de pêche, spécialement en fournissant à temps voulu des crédits aux pêcheurs. Il est difficile à un gouvernement, par le seul jeu des coopératives, d'exercer ces mêmes fonctions avec autant de souplesse ; en outre, le commerce du poisson est une affaire compliquée, délicate et très spécialisée dans laquelle l'expérience commerciale des intermédiaires est beaucoup plus grande que celle des ministères et des chefs de coopératives. On n'est pas suffisamment au courant de la manière précise dont opèrent les intermédiaires, de leur chiffre d'affaires, de leurs marges bénéficiaires et de l'influence qu'ils exercent sur la formation des prix et l'importance de la distribution.

Enseignement et formation professionnelle

L'examen de ces questions a fait ressortir l'importance des fonctions de chef dans l'organisation et la gestion des coopératives de pêches ; il a porté spécialement sur les deux aspects suivants :

- a) nécessité d'inspirer aux pêcheurs un véritable désir de coopérer ; nécessité de les éduquer afin qu'ils participent plus efficacement au mouvement coopératif ;

- b) nécessité de donner aux chefs une formation appropriée en matière tant d'organisation que de gestion des sociétés coopératives ainsi qu'en ce qui concerne les problèmes spéciaux de manutention, d'utilisation et de distribution commerciale des produits des pêches.

La Conférence prend acte, en les recommandant vivement, des propositions d'assistance faites dans ce domaine par l'Australie et le Canada. Le délégué de l'Australie a fait part de l'invitation que son gouvernement a adressée récemment à la FAO d'organiser en Australie en 1957 un centre de perfectionnement sur les coopératives des pêches et leur administration. Le mouvement coopératif parmi les pêcheurs est fort développé en Australie et il a su résoudre un grand nombre des problèmes en question. Le gouvernement australien accueillerait avec plaisir l'occasion d'organiser ce centre régional et de mettre à sa disposition son expérience dans la gestion de coopératives des pêches.

Le délégué du Canada a rappelé l'expérience acquise par ce pays dans les problèmes exposés, tant au Canada que dans la région, ainsi que la mesure dans laquelle ceux-ci ont été résolus grâce à l'effort coopératif des pêcheurs. Passant en revue les nombreux moyens de formation dont dispose le Canada, il a invité la FAO et les membres de la Conférence à les utiliser et a déclaré que son gouvernement était disposé à coopérer en prenant les dispositions nécessaires.

Conclusions

La Conférence reconnaît que les problèmes les plus importants à soumettre aux gouvernements et à la FAO dans ce domaine sont ceux qui concernent le rôle des intermédiaires et la question de la formation et de l'expérience à donner aux chefs des coopératives de pêcheurs. En conséquence, la Conférence appuie chaleureusement les activités en cours entreprises par la FAO concernant une enquête sur les rôles respectifs des intermédiaires et des coopératives ainsi que l'organisation par la FAO, dans le cadre du Programme élargi d'assistance technique, du centre de perfectionnement proposé en matière de coopératives et d'administration des pêches. A cet égard, les propositions d'assistance de l'Australie et du Canada ont été chaudement accueillies.

B. Recensement mondial de l'agriculture de 1960

La Conférence a été informée des projets que forme la FAO pour entreprendre un recensement mondial de l'agriculture en 1960. Quelques délégués ont souligné que tant les Etats Membres que la FAO tireraient le plus grand avantage et réaliseraient les plus grandes économies si le programme du recensement était conçu de manière non seulement à four-

nir des statistiques comparables sur le plan international, mais aussi à répondre aux besoins des Etats Membres en Asie et en Extrême-Orient. En conséquence, on a reconnu une grande importance à la conférence régionale de statisticiens qui doit se réunir en Extrême-Orient au début de 1957 pour étudier le projet de programme dressé par la FAO pour le recensement. La Conférence a recommandé aux Etats Membres de participer à cette réunion.

Le délégué du Japon s'est félicité des modifications envisagées par rapport au programme du recensement de 1950 et a remarqué qu'un grand nombre de rubriques qui conviennent aux conditions existant dans les pays d'Occident ne sont pas nécessairement appropriées aux pays d'Asie et de l'Extrême-Orient. Il a signalé les progrès accomplis dans le domaine des sondages qui permettront d'augmenter la portée du recensement. Le délégué du Japon a exprimé l'espoir que le projet de programme du recensement sera prêt le plus tôt possible.

Le délégué de l'Inde a fait savoir que son gouvernement avait l'intention de coopérer avec la FAO au programme de recensement. Il a indiqué que le deuxième plan quinquennal de l'Inde contient des dispositions provisoires pour le financement du recensement dans l'Inde. Il a exprimé l'espoir qu'on pourrait combiner le recensement agricole en Inde avec le recensement projeté de la population ; on obtiendrait ainsi des renseignements plus utiles, mais cela dépend en partie de la période de référence que choisira la FAO pour le recensement mondial de l'agriculture. Le délégué de l'Inde a également bien accueilli les modifications que la FAO se propose d'apporter au programme de recensement de 1950 et en particulier celles qui concernent l'utilisation plus grande des méthodes de sondage.

Reconnaissant l'importance que présente un recensement agricole lorsqu'il s'agit de fournir les données nécessaires à la planification de l'économie générale, et plus particulièrement à la planification agricole, le délégué de l'Indonésie a fait savoir que son pays a l'intention d'entreprendre un recensement de ce genre aussi tôt que possible. Il a signalé qu'un recensement de la population est envisagé pour 1960 et que certaines questions ayant trait à l'agriculture y figureront. Quand on aura les résultats du recensement de la population, ils pourront servir de base à des enquêtes par sondage sur des sujets concernant l'agriculture. En outre, le gouvernement indonésien se prépare à organiser un cours de formation pour statisticiens agricoles afin de répondre aux besoins d'agents compétents dans ce domaine.

Plusieurs délégués ont signalé que leurs pays seraient heureux de bénéficier de l'assistance que la FAO envisage de leur accorder à l'occasion du recensement.

C. Accord sur la protection des végétaux dans le sud-est de l'Asie et la région du Pacifique

La Conférence a été informée que l'Accord sur la protection des végétaux dans le sud-est de l'Asie et la région du Pacifique est entré en vigueur le 2 juillet 1956 du fait de la signature de neuf gouvernements dont cinq sont devenus parties à l'Accord.

La Conférence se rend parfaitement compte de l'importance que présente la coopération internationale concertée dans le domaine de la protection des végétaux, sans laquelle il est impossible d'empêcher d'une manière efficace l'introduction de maladies ou d'insectes destructeurs des végétaux, provenant d'autres parties du monde et leur propagation dans la région. Il est donc très souhaitable que tous les gouvernements intéressés deviennent dans le plus bref délai parties à l'Accord. La Conférence note avec plaisir que la France est prête à adhérer prochainement à l'Accord.

Les délégués ont aussi apporté leur complet appui à la création d'un comité régional qui portera le nom de Comité phytosanitaire pour le sud-est de l'Asie et la région du Pacifique. La plupart d'entre eux ont annoncé que leurs gouvernements ont l'intention de participer à la réunion du Comité régional convoquée à Bangkok du 3 au 7 décembre 1956 pour traiter de toutes les questions techniques importantes concernant l'application de l'Accord.

A ce sujet, il a été proposé de renvoyer à l'examen du comité régional une question soulevée par le délégué de Ceylan concernant l'intérêt qu'il y aurait à inclure dans la liste des maladies et fléaux destructeurs, annexée à l'Accord, les herbes nuisibles telles que la jacinthe d'eau et la *Salvinia*. On a jugé opportun, comme l'a mentionné le délégué de l'Inde, que chaque gouvernement intéressé établisse la liste des maladies et des insectes destructeurs de végétaux qui sont actuellement inconnus sur son territoire mais qui constituent un danger possible, et que ces listes soient soumises au comité régional. Le délégué de l'Inde a également signalé une maladie cryptogamique qui atteint les feuilles de cocotier en Inde méridionale et a demandé à la FAO d'envisager la possibilité de conseiller des mesures efficaces pour combattre cette maladie.

La Conférence a constaté l'avancement des travaux en matière de protection des végétaux, signalés par les délégations de Ceylan, de la France, de l'Indonésie, des Philippines et du Viet-nam. L'attention de la Conférence a été attirée sur la nécessité de former du personnel dans ce domaine. Le délégué du Viet-nam a exprimé le désir que le comité régional étudie la création d'un institut phytosanitaire régional qui permettrait aux pays intéressés d'aborder le problème sous le même angle.

La Conférence rappelle aussi qu'à la session du Conseil de la FAO qui a approuvé l'Accord, le Directeur général a été instamment prié d'envoyer un fonctionnaire expérimenté en matière de protection des

végétaux au Bureau régional de la FAO à Bangkok pour aider à l'application de l'Accord. Mais comme cette mesure s'est révélée impossible dans le cadre du budget ordinaire et que la proposition s'est également heurtée aux difficultés budgétaires concernant les projets régionaux dans le cadre du programme d'assistance technique, il a été suggéré aux gouvernements d'unir leurs efforts pour entreprendre en 1958 un programme commun à un groupement de pays.

D. Amélioration de la production animale

La Conférence avait à examiner un certain nombre de recommandations formulées par la réunion que la FAO avait organisée à Brisbane en août 1955 sur la production animale en milieux tropical et subtropical. Une proposition du délégué de l'Inde concernant « la coordination pour la lutte contre la peste bovine en Inde et dans d'autres pays d'Orient et d'Extrême-Orient » lui était également soumise. La Conférence a décidé d'examiner la proposition de l'Inde, sous ce point de l'ordre du jour, en même temps que d'autres aspects de l'amélioration de la production animale.

Les délégations des pays suivants : Australie, Danemark, Inde, Indonésie, Laos, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Thaïlande et Viet-nam ont participé à des débats animés sur les principes généraux qui régissent l'amélioration de la production animale et ont signalé ce qui avait été fait dans leurs pays respectifs pour l'application de ces principes. Non contente d'adopter un certain nombre des recommandations formulées par la réunion de Brisbane qu'elle avait à examiner, la Conférence a formulé plusieurs autres propositions concernant surtout les méthodes de coopération internationale pour l'amélioration de la production animale.

Les débats ont prouvé que la plupart des pays de la région ont établi et sont en train de mettre en œuvre des programmes étendus pour la protection et l'amélioration des troupeaux ainsi que pour développer l'ensemble de la production animale. Cependant certaines délégations ont signalé de graves insuffisances dans les travaux qu'il a été possible d'entreprendre jusqu'à présent.

Objectifs poursuivis par la politique en matière de production animale

Il a été généralement admis qu'un des objectifs fondamentaux de la politique en matière de production animale doit consister en une intégration aussi étroite que possible de la production végétale et de la zootechnie. Elle permettrait un développement agricole constant assurant la conservation et l'enrichissement du sol, faciliterait le problème de la production en quantité suffisante de fourrages nourrissants, apporterait aux agri-

culteurs un revenu supplémentaire et plus régulier et répartirait au cours de l'année les possibilités d'emploi.

Il a été reconnu que, si l'on veut réaliser des progrès, l'on doit s'attacher à tous les aspects que présente l'amélioration de la production animale : lutte contre les maladies, alimentation, gestion et reproduction du bétail. Ce serait aller à la ruine que de ne pas entreprendre la lutte contre les maladies, mais à moins de prendre dès le début des mesures de longue haleine pour mettre en valeur les pâturages et la production des fourrages, la lutte contre les maladies et les programmes de reproduction du bétail ne sauraient donner les bénéfices escomptés.

LE PROBLÈME DE LA NUTRITION DU BÉTAIL

La Conférence souligne que la question des approvisionnements en produits d'alimentation du bétail constitue le facteur dont dépend réellement l'amélioration de la production animale. Les problèmes de la lutte contre les maladies et de la reproduction du bétail sont beaucoup plus faciles à résoudre. Ils sont davantage du ressort des pouvoirs publics, tandis qu'il appartient à l'agriculteur de produire le supplément de fourrages nécessaire. De plus, dans nombre de cas, la superficie affectée aux herbages et aux cultures fourragères ne peut être augmentée qu'au détriment de celle consacrée aux cultures vivrières. Cependant cela a souvent pour résultat d'accroître la quantité, et surtout la qualité nutritive, de l'ensemble de la production alimentaire.

L'étude des herbages a fait l'objet de travaux importants ; le moment est venu d'entreprendre des travaux d'ordre plus pratique se rapportant à l'introduction d'espèces sélectionnées de graminées et de fourrages et à l'exploitation et l'utilisation des graminées, légumineuses, etc. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité d'être aidées davantage par la FAO dans ces travaux.

A ce sujet, Ceylan a signalé le succès de l'expérience entreprise avec l'herbe « Signal » (*Brachiaria brizantha*) importée d'Australie, puis de l'Afrique orientale, région d'origine de cette espèce ; cette expérience, qui a donné d'excellents résultats sous une grande variété de conditions climatiques, promet de transformer la situation des pâturages dans l'île. Ce pays mettrait volontiers des plants à la disposition d'autres pays de la région.

Il y a lieu d'étudier plus à fond les méthodes courantes d'alimentation du bétail compte tenu de l'analyse chimique des graminées et des produits d'affouragement, y compris la paille de riz. Le délégué de la Thaïlande a indiqué que l'on projette d'établir pour ce pays une carte de l'alimentation du bétail en corrélation avec une carte pédologique.

AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES ANIMAUX

Il a été généralement admis que, dans la plupart des pays, l'amélioration génétique par importation d'animaux sélectionnés et croisements avec des animaux du pays constitue une véritable nécessité. En raison des pertes causées par la guerre, certains pays souffrent d'une grave pénurie d'animaux reproducteurs. On a constaté, dans certains pays, que la sélection seule est très lente à donner des résultats tandis qu'il existe déjà ailleurs des races de qualité supérieure. Nombre de délégations ont demandé que la FAO les aide à importer des animaux reproducteurs.

Plusieurs pays ont exposé ce qui a été fait chez eux pour la sélection du bétail.

La méthode qui consiste à s'occuper d'abord de régions choisies, comme le préconisent le programme du village-clé en Inde et le programme d'aide au village au Pakistan, permet, a-t-on dit, de s'attaquer de façon pratique à un vaste problème. De cette façon, la sélection animale et l'amélioration du bétail en général peuvent aller de pair avec l'amélioration dans d'autres domaines.

On a longuement discuté la recommandation formulée par la réunion de Brisbane, tendant à faire subir autant que possible aux animaux importés de pays à climat tempéré un essai de tolérance de la chaleur. Quelques délégués ont exprimé des doutes sur la nécessité de cette recommandation ou sur la possibilité de la mettre en pratique ; mais il a été généralement admis que ces tests pourraient aider à éviter des erreurs, car des sujets de même race peuvent présenter des degrés très différents de tolérance de la chaleur. On a cependant reconnu que les moyens sont actuellement limités et que l'épreuve du test ne sera pas toujours réalisable.

Les délégués ont, en général, accordé une grande importance à la mise au point et à l'emploi de la méthode de l'insémination artificielle, mais ils sont convenus qu'il importe d'entreprendre des recherches sur les chances qu'a cette méthode d'être adoptée par l'opinion publique. Certains pays, dont Ceylan et l'Inde, ont signalé qu'ils ont acquis une vaste expérience de l'insémination artificielle, qui pourrait être utile aux pays de la région qui, à ce sujet, en sont encore à la période d'essai ou n'ont guère appliqué cette méthode. Certaines délégations ont exprimé le désir d'obtenir plus de renseignements sur les problèmes qu'elle comporte.

COOPÉRATION POUR LA LUTTE CONTRE LA PESTE BOVINE ET POUR SON ÉLIMINATION

L'Inde a résumé les mesures prises, sous les auspices de la FAO, depuis la première réunion tenue à Londres en 1946, en vue d'arriver à éliminer la peste bovine en Asie et en Afrique. A la réunion de Nairobi,

en 1948, on était parvenu à la conclusion que pour arriver à cette élimination, la coopération internationale la plus étroite était indispensable, spécialement le long des frontières. En Inde, un programme-pilote pour l'élimination totale de la maladie, entrepris dans la région méridionale du pays, sera étendu à l'ensemble du territoire au cours du deuxième plan quinquennal. L'Inde voudrait donc dès à présent voir appliquer des mesures internationales efficaces en vue de :

- a) éliminer la peste bovine dans les districts frontaliers des pays limitrophes et étendre progressivement vers l'intérieur du pays les zones immunisées le long des frontières ;
- b) répandre rapidement dans le ou les pays voisins tous renseignements concernant la fréquence de la maladie dans les régions frontalières d'un pays donné ;
- c) établir des stations de quarantaine pour surveiller tout déplacement aux frontières.

On a exprimé l'espoir que la FAO se chargerait d'instaurer des mesures de ce genre et de donner son appui en fournissant le matériel nécessaire. La Conférence se rallie entièrement à ces propositions.

Le délégué du Pakistan a signalé qu'un programme-pilote pour l'élimination de la peste bovine était également en cours d'exécution dans son pays et qu'il sera fortement élargi au cours du premier plan quinquennal. La Thaïlande a indiqué qu'elle avait coopéré avec le Cambodge, le Laos et le Viet-nam pour constituer une zone immunisée le long de leurs frontières respectives. Les délégués de Ceylan, de l'Indonésie, des Philippines et de la Thaïlande ont fait observer que leurs pays sont indemnes de peste bovine.

Formation de personnel

La Conférence est convenue d'accorder la priorité à la formation de personnel devant s'occuper de tous les aspects divers de l'amélioration de la production animale. Dans certains cas, des cours accélérés pourraient procurer rapidement le personnel dont le besoin se fait sentir de façon pressante, mais on devra par la suite fournir à ce personnel l'occasion de compléter sa formation.

ASSISTANCE DONNÉE PAR DES PAYS N'APPARTENANT PAS A LA RÉGION

Les délégués de l'Australie, du Danemark et des Pays-Bas ont fait observer que leurs pays ont acquis une grande expérience des problèmes de l'élevage, et ils ont proposé de donner leur assistance sur des points définis. L'Australie peut être le pays hôte du Centre de formation de la FAO en matière d'industrie laitière, prévu pour 1959, le Danemark pour-

rait soit envoyer des experts pour participer aux groupes de travail soit organiser des cours au Danemark. En raison de la grande expérience qu'il a acquise dans ce domaine, ce pays pourrait donner des conseils en matière d'insémination artificielle. Les Pays-Bas ont offert une aide analogue.

Recommandations formulées par la réunion de Brisbane

Tous les pays ont été d'accord pour appuyer les recommandations formulées par la réunion de Brisbane, sauf sur la question déjà mentionnée concernant les tests de tolérance de la chaleur.

La Conférence estime que le groupe de travail de la production animale envisagé rendrait de grands services en stimulant et orientant la mise en œuvre des recommandations formulées par la réunion de Brisbane. Un pays a déjà nommé son représentant, et plusieurs délégations s'occuperont de cette question dès leur retour dans leurs pays respectifs.

Nouvelles propositions

La délégation des Philippines a estimé qu'un voyage d'études sur l'élevage dans divers pays, du même genre que le voyage d'études sur la vulgarisation, serait très utile parce qu'il permettrait aux différents pays d'une région de profiter de l'expérience acquise par chacun d'eux.

Le délégué de la Thaïlande a proposé de créer un groupe de travail du développement des herbages et de la production fourragère, sur le modèle adopté pour le groupe de la région méditerranéenne. La Thaïlande a également évoqué la possibilité de réaliser un programme régional de fabrication de vaccins, certains pays étant désignés pour se spécialiser dans la production de certains vaccins qui seraient utilisés dans plusieurs pays. On a aussi proposé un échange de bourses d'études dans le cadre de la région.

La Conférence est convenue que ces propositions pourraient être examinées avec profit par le Groupe de travail de la production animale quand il sera créé.

E. Utilisation des excédents agricoles, indigènes et importés, pour le financement du développement économique

L'attention de la Conférence a été appelée sur la possibilité d'utiliser les excédents de produits agricoles comme aide au développement économique. On a signalé que, dans certaines conditions, l'écoulement à cette fin des excédents de produits d'origine nationale ou d'importation serait conforme aux principes et directives pour l'écoulement des excédents, formulés par la Commission des produits de la FAO. En vertu de ces

directives, les excédents devraient servir à stimuler la consommation, mais sans nuire aux ventes commerciales effectuées par les producteurs agricoles, soit dans les pays où les excédents sont utilisés, soit dans les échanges. L'utilisation des excédents peut favoriser le développement économique dans plusieurs cas, par exemple en permettant d'accroître le financement par déficit systématique dans un pays en voie de développement ou en apportant la mise de fonds nécessaire à un programme d'assurance-récolte, ou en participant au financement de programmes de distribution de lait, analogues au plan laitier de Bombay.

Les délégués de l'Australie, du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de l'Inde, du Japon, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ont exprimé leur point de vue sur le sujet. La Conférence a félicité la FAO de son *Utilisation des excédents de produits agricoles pour financer le développement économique des pays insuffisamment développés - Etude-pilote effectuée dans l'Inde* ; elle a admis en principe qu'il était possible et souhaitable d'utiliser les excédents de produits agricoles en vue d'augmenter la consommation et de les faire participer au financement du développement économique, mais plusieurs délégués ont signalé la complexité des problèmes que comporte l'application pratique de ce mode d'utilisation.

La Conférence estime que, si les principes formulés par la FAO étaient observés, les excédents ne causeraient aucune perturbation nuisible sur les marchés normaux de produits agricoles. Plusieurs délégués ont fait observer que l'on devra se conformer aux « Principes et directives pour l'écoulement des excédents ».

Le délégué de l'Inde a signalé que le deuxième plan quinquennal de son pays présente des lacunes en ce qui concerne tant le financement intérieur que le problème des devises étrangères. Il a indiqué que l'utilisation des excédents de produits agricoles aiderait à combler ces lacunes et qu'on étudie actuellement la mesure dans laquelle on peut procéder à cette utilisation. Cela dépendra de divers facteurs tels que l'état des cultures en Inde et le rythme du développement agricole. Il a fait observer que les stocks d'excédents de produits agricoles peuvent constituer une assurance contre les calamités naturelles, être utilisés pour stabiliser les prix et pour financer le développement économique et contrecarrer les tendances inflationnistes si elles se manifestent. Le délégué de l'Inde a mis l'accent sur quatre principes à observer dans l'utilisation des excédents de produits agricoles en vue d'aider le développement économique :

- a) il est préférable d'utiliser les excédents en vue de les faire participer au financement du programme de développement national plutôt qu'au financement de programmes distincts ;
- b) il faudrait, dans ce but, libérer les excédents à titre de dons ou de prêts à long terme ;
- c) pour pouvoir élaborer des programmes applicables, il serait souhaitable d'être assuré de l'existence d'excédents pendant plusieurs années ; et

- d) les excédents devraient être fournis à des prix ne dépassant pas les prix nationaux des mêmes produits dans les pays destinataires, afin d'éviter la nécessité d'accorder des primes pour en faciliter l'écoulement.

Le délégué de l'Inde a ajouté que les excédents que son pays, acquerra en application du récent accord intervenu avec les Etats-Unis, et qui porte sur 360 millions de dollars, s'ajouteront aux importations normales de ces mêmes produits.

Le délégué du Japon a signalé que son pays utilise les fonds provenant de la vente des excédents de produits agricoles à titre de participation au financement du programme de développement national et que les fonds ainsi obtenus servent à financer des prêts destinés au développement agricole, qui permettront de réaliser rapidement de grands programmes de développement et d'accroître la productivité agricole. Il a souligné que l'on s'efforce de ne pas nuire aux importations normales.

Selon le délégué de l'Australie, les avantages apportés par le financement du développement économique au moyen de l'écoulement des excédents sont indéniables, mais il a exprimé plusieurs réserves à l'égard de ce procédé. Il estime que les conditions énoncées dans l'*Etude-pilote effectuée dans l'Inde* sont si complexes qu'il sera difficile de les remplir dans la pratique. Il a fait observer que vraisemblablement une partie seulement du surcroît de revenu résultant de l'utilisation des excédents serait dépensée à cet effet, mais que le reste provoquerait une baisse des prix et un bouleversement des échanges normaux. Le délégué de l'Australie estime que les résultats secondaires du financement par ce moyen ne sont jamais aussi efficaces qu'ils le paraissent et qu'ils peuvent avoir des conséquences préjudiciables aux intérêts des producteurs de la région, à la stabilité d'une collectivité jouissant d'un emploi raisonnable ainsi qu'à d'autres pays exportateurs.

Aucune délégation n'a parlé de l'utilisation d'excédents de produits agricoles à l'intérieur du pays en faveur du financement.

Chapitre 7

ORIENTATION FUTURE DES TRAVAUX DE LA FAO DANS LA RÉGION

Ce point de l'ordre du jour a provoqué une intéressante discussion à laquelle ont participé les délégations de l'Australie, du Canada, de Ceylan, du Danemark, des Etats-Unis, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, du Laos, du Pakistan, des Pays-Bas, des Philippines, du Royaume-Uni, de la Thaïlande et du Viet-nam.

Tous les pays ont chaleureusement félicité la FAO des travaux qu'elle a effectués au cours des dix dernières années. Il y aurait lieu cependant de les réexaminer en fonction de l'expérience acquise. Leur efficacité pourrait encore être accrue par quelques changements dans l'importance attribuée à certains d'entre eux par des extensions ou des compressions exercées suivant les besoins et par certaines modifications dans les méthodes de travail. Ces modifications peuvent être dictées selon l'évolution des conditions et l'expérience acquise.

La Conférence est unanime à reconnaître que le temps est venu de faire partager plus largement par l'ensemble de la région la riche expérience acquise au cours des différentes phases du développement agricole dans de nombreux domaines. Le délégué des Philippines a fait observer que la Conférence a montré que, pour la plupart des problèmes, il existe au moins un pays représenté qui a trouvé une solution. Les pays de la région doivent apprendre à s'adresser davantage les uns aux autres pour s'aider mutuellement et à n'avoir recours qu'en cas de nécessité aux pays situés hors de la région. Les propositions suivantes ont été formulées :

- i) le Bureau régional de la FAO pourrait rassembler, analyser et diffuser la masse de renseignements obtenus dans la région et relatifs à l'expérience acquise par les différents pays qui la composent, touchant des problèmes techniques et économiques de l'agriculture ;
- ii) des centres permanents de formation pourraient être organisés en différents pays pour répondre aux besoins régionaux. Les pays reconnus comme ayant une expérience spéciale dans tel ou tel domaine pourraient fournir des moyens de formation dans ces domaines à des élèves recommandés par les gouvernements d'autres pays de la région.

Le Viet-nam a fortement appuyé la proposition faite précédemment par le Laos et tendant à ce qu'une association régionale des écoles et collèges d'agriculture joue le rôle d'organe d'échange de points de vue et de renseignements.

La question de l'orientation future à donner aux méthodes de travail a été abordée aussi en ce qui concerne les réunions techniques, groupes de travail, centres de perfectionnement et voyages d'études. La Conférence dans son ensemble estime qu'il faudrait organiser à l'intention des spécialistes plus de voyages d'études dans des pays choisis, afin de contribuer pratiquement à la diffusion des connaissances. Plusieurs pays, en particulier ceux qui sont peu développés, voudraient également voir se multiplier les centres de perfectionnement et les groupes de travail. Certains délégués estiment pourtant que, s'il fallait réduire certains travaux en vue de donner plus d'importance à d'autres (les services de diffusion de renseignements scientifiques par exemple), le nombre des réunions régionales et même des centres de perfectionnement pourrait être réduit. L'Inde a instamment demandé que l'on restreigne en général le nombre des réunions, au bénéfice d'autres services ; le Japon a insisté sur la nécessité de coordonner judicieusement les réunions.

Les délégations de Ceylan, de l'Inde, du Japon et des Philippines ont tenu à signaler qu'il faut accorder plus d'attention à la diffusion des renseignements scientifiques. Il a été proposé expressément de créer :

- i) un service d'analyse, comme il en existe déjà un pour les pêches, qui effectuerait des résumés analytiques de questions intéressant l'agriculture, l'horticulture et la zootechnie ;
- ii) dans le cadre de la FAO, un service assurant l'échange de publications scientifiques ;
- iii) un répertoire du personnel de la recherche agricole dans la région.

La délégation de Ceylan a proposé que l'on se préoccupe davantage des numéros d'ordre attribués aux publications de la FAO, afin d'en faciliter l'identification, et que l'on établisse périodiquement des index de toutes les publications de la FAO. Il serait bon de publier un plus grand nombre de bulletins d'information sur différents sujets. L'attention de la Conférence a été appelée sur le fait que, si les services d'analyse présentent indubitablement une grande utilité, il est difficile d'éviter que se produisent des doubles emplois entre certains services compétents déjà existants, tels que ceux des Bureaux agricoles des territoires du Commonwealth.

La Conférence est convenue que, d'une manière générale, il est temps de passer du stade d'étude au stade d'exécution des programmes dans certains domaines précis, mais plusieurs pays ont signalé qu'en ce qui les concerne, des études d'ordre général et des études spéciales sont encore

extrêmement nécessaires en vue de servir de base à la mise en œuvre des programmes. L'Indonésie a fait observer que la FAO peut prêter son assistance à des études d'ordre pratique en vue d'asseoir la politique et la planification agricoles sur des bases plus solides. Le Laos a signalé qu'au stade de développement où il se trouve, des études préliminaires lui sont nécessaires pour qu'il puisse tirer profit de l'expérience des autres pays ; le Viet-nam a préconisé d'entreprendre une étude des possibilités réelles et immédiates d'un accroissement de la production agricole dans les pays du sud-est de l'Asie et des moyens de le réaliser. Le Pakistan a l'intention de demander qu'une enquête des ressources forestières soit entreprise et qu'il soit fait appel aux services d'un spécialiste du caoutchouc.

La Conférence signale qu'il est nécessaire, si l'on veut que les experts apportent une contribution vraiment efficace, après qu'ils ont commencé à connaître le pays où ils ont été envoyés, de prolonger leur engagement. Tant que la plupart des gouvernements fixeront d'année en année le montant de leurs contributions au Fonds d'assistance technique des Nations Unies, il sera certes difficile d'offrir des contrats d'une durée supérieure à un an. Par ailleurs, il arrive souvent que les experts ne soient pas à même de modifier leurs projets personnels à la fin d'une année de service pour accepter une prolongation. Plusieurs pays ont été d'avis qu'il serait souhaitable que les experts soient au courant des conditions prévalant en Asie et qu'ils devraient, autant que possible, être recrutés dans la région. Il a été reconnu cependant qu'il est souvent difficile pour ces pays de se priver de personnes compétentes. Il a été signalé également qu'il est impérieux que les experts envoyés dans les pays développés soient des personnes de la plus haute valeur et qu'en général il soit tenu compte non seulement de leur compétence technique, mais aussi de leurs qualités de caractère. A leur départ, les experts devraient être mieux renseignés sur le matériel qu'ils trouveront probablement dans la région pour leur permettre de poursuivre leurs travaux, et la FAO devrait accorder plus de crédits en vue de compléter le matériel le cas échéant.

Plusieurs délégations ont été d'avis que la durée des bourses de perfectionnement devrait être sensiblement plus longue. On pourrait utiliser davantage les bourses de perfectionnement dans le cadre régional. A cet effet, le délégué de l'Inde a fait savoir que son gouvernement mettrait volontiers les installations d'un certain nombre de ses instituts scientifiques spécialisés à la disposition de boursiers provenant d'autres pays de la région.

Les délégations de l'Inde et du Pakistan ont fait remarquer que, dans leurs pays, nombreux sont les travaux expérimentaux en cours, mais que les données s'y rapportant doivent être rassemblées, cataloguées, analysées et mises à la disposition des spécialistes de la recherche et de la planification et des organisations de vulgarisation. Elles ont indiqué qu'il faut pour cela recourir à l'assistance de la FAO et ont signalé qu'une enquête sur les méthodes de vulgarisation est nécessaire.

La Conférence estime que la FAO devrait accorder plus d'attention à l'enseignement agricole. Dans ce domaine se pose le grave problème de la pénurie de manuels appropriés à la région, que la FAO pourrait aider à résoudre.

Plusieurs pays voudraient voir étudier plus à fond d'autres sujets : utilisation des isotopes dans la recherche agricole, rôle de la mécanisation de l'agriculture, introduction dans la région de nouveaux végétaux. En matière d'outils et d'instruments aratoires, chaque pays a ses méthodes propres, et la FAO pourrait intervenir utilement en stimulant l'échange de renseignements. Une brochure sur l'ensemble de la question de la mécanisation de l'agriculture en ce qui concerne les pays d'Asie rendrait de grands services. Les aspects tant économiques que mécaniques et agricoles doivent être examinés avec soin.

Les voyages d'études en Indonésie ont une fois de plus fait apparaître les possibilités encourageantes d'échanges de végétaux. Il existe plusieurs bureaux nationaux pour ces échanges, mais leurs travaux seraient facilités si l'on pouvait créer, sous les auspices de la FAO, un bureau mondial d'introduction de végétaux. La FAO pourrait aussi étudier tous les moyens possibles de faciliter l'importation du bétail en encourageant la normalisation des règlements de quarantaine et, par la suite, en créant des stations internationales de quarantaine.

Ont été mentionnés également, parmi d'autres travaux qui pourraient être entrepris : une étude de la polyculture en fonction des conditions de la région, une étude des questions horticoles, l'évaluation des formules de produits antiparasitaires : insecticides, herbicides et fongicides, et une étude d'échantillonnage à l'échelon national, demandée par le Pakistan, en vue de recueillir des renseignements de base pour la mise en œuvre des programmes de réforme agraire, travaux pour lesquels on demandera le concours de la FAO.

La Conférence félicite la FAO de ses travaux sur les produits et en particulier sur le riz ; des renseignements analogues pourraient être fournis pour des produits qui n'ont pas encore fait l'objet de tels travaux, comme par exemple les épices. Plusieurs délégations ont parlé de la nécessité pour leurs pays d'être aidés dans l'étude de la commercialisation des produits agricoles, et il a été proposé de créer un centre régional de perfectionnement sur les méthodes de commercialisation des produits agricoles.

Chapitre 8

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Au cours de ses délibérations, la troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient a formulé à l'adresse des Etats Membres et de la FAO certaines suggestions et recommandations qui sont résumées ci-après. Pour plus de détails, on est prié de se reporter aux chapitres précédents du présent rapport.

Développement sélectif de la production et de la consommation des produits agricoles (Chapitre 4 A-i)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence

- a) signale aux gouvernements l'importance de la question du développement sélectif de la production et de la consommation des produits agricoles, qui mérite d'être étudiée pleinement ;
- b) constate que les gouvernements de la région appliquent de plus en plus les principes du développement sélectif dans leurs programmes d'augmentation de la production ;
- c) recommande aux gouvernements de prendre toutes les mesures possibles pour fournir à leurs services chargés de la planification agricole de plus amples renseignements sur des sujets spécifiques énumérés dans le présent rapport ;
- d) signale aux gouvernements de la région l'intérêt que présente l'intention qu'a la FAO d'effectuer en 1957 une ou deux études nationales dans des pays animés du désir de coopérer, dans le but de mieux faire comprendre les principes du développement sélectif en les appliquant aux conditions propres à la situation particulière de tel ou tel pays.

A LA FAO

La Conférence

- a) félicite la FAO des études sur les tendances à long terme des échanges internationaux en produits agricoles, contenues dans l'édition de 1956 de la *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* ;
- b) reconnaît la valeur que présentent ces études pour les gouvernements dans l'établissement de leur politique agricole ;
- c) recommande la poursuite de ces études, en particulier en ce qui concerne les produits exportables qui présentent de l'importance pour les pays de la région ;
- d) félicite la FAO des études sur les produits entreprises sous l'égide de la Commission des produits, et reconnaît l'intérêt qu'elles présentent pour les gouvernements dans l'établissement de leurs plans d'expansion de la production agricole et de développement complémentaire de l'agriculture ; elle demande en outre que soit envisagée l'opportunité d'entreprendre des études analogues sur les épices ;
- e) exprime l'espoir qu'il sera possible de poursuivre et d'étendre les enquêtes sur l'élasticité de la demande de riz et autres céréales par rapport aux revenus et aux prix conduites conjointement par la FAO et la Division de l'Agriculture de la CEAEO.

Groupe de travail FAO/CEAEO du développement et de la planification agricoles (Chapitre 4 A-ii)

A LA FAO

La Conférence prend acte, en y souscrivant, des recommandations formulées par le Groupe de travail du développement et de la planification économiques de la CEAEO à sa deuxième session tenue à Bangkok du 17 au 29 septembre 1956, et tendant à ce que sa troisième session se tienne en collaboration avec la FAO et traite des problèmes et des méthodes de la planification du développement agricole ainsi que de la mise en œuvre des plans.

Les ministères de l'agriculture et le développement des collectivités (Chapitre 4 B)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence signale aux gouvernements les points de vue exprimés sur le développement des collectivités, en ce qui concerne particulièrement l'agriculture, et qui sont résumés aux pages 40-43 du présent rapport.

A LA FAO

La Conférence recommande à la FAO de continuer à s'intéresser au développement des collectivités et d'aider les gouvernements à renforcer leurs services agricoles afin de mieux servir la cause du développement des collectivités.

Réforme agraire (Chapitre 4 C)

A LA FAO

La Conférence serait d'avis que la FAO :

- a) continue de prêter son assistance technique, dans le domaine de la réforme agraire, plus particulièrement en ce qui concerne la colonisation et le rétablissement sur de nouvelles terres ; cette question pourrait faire l'objet d'un centre régional de perfectionnement ;
- b) envisage d'organiser périodiquement des enquêtes objectives et critiques sur les progrès réalisés, et des enquêtes par sondage à la demande des Etats Membres.

Aménagement des bassins versants (Chapitre 4 D)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence

- a) recommande aux gouvernements d'adapter leur législation et leur organisation administrative aux nécessités d'un aménagement rationnel des bassins versants ;
- b) recommande aux gouvernements de fournir les ressources financières nécessaires aux recherches dans ce domaine ;
- c) invite les gouvernements à assurer le bon fonctionnement du Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants ;
- d) suggère aux gouvernements de demander éventuellement à la FAO de coopérer à l'étude des problèmes relatifs à l'aménagement du bassin du Mékong.

A LA FAO

La Conférence recommande à la FAO de poursuivre ses activités dans le domaine de l'assistance technique en créant des centres nationaux de perfectionnement, des groupes d'études et des programmes-pilotes dans le domaine de l'aménagement des bassins versants.

Les gouvernements et la mise en valeur des pêches (Chapitre 4 E)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence recommande :

- a) d'intensifier leurs efforts en vue de fournir aux services des pêches un personnel, un équipement et une formation correspondant aux nombreux travaux qu'entraînent les programmes de mise en valeur des pêches en cours de réalisation ;
- b) de prendre en considération les avantages que présenteraient pour l'établissement de programmes de pêches des consultations interministérielles et la coordination à tous les échelons, en tenant compte du fait que les pêches dépendent, dans une très large mesure, des autres secteurs de l'économie.

Inventaire mondial des ressources aquatiques vivantes (Chapitre 5 A)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence recommande aux Etats Membres d'indiquer à la FAO, lorsque cela est possible, quelles sont les régions et les espèces qui devront être plus spécialement examinées lors de l'inventaire mondial des ressources aquatiques vivantes et, dans les limites des possibilités dont ils disposent, de fournir toutes les informations disponibles permettant d'établir des comparaisons sur les ressources de leurs industries des pêches ou des renseignements résultant d'essais menés dans leurs instituts de recherche.

Enquête sur l'enseignement agricole nécessaire (Chapitre 5 B)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence serait d'avis que les Etats Membres envisagent s'il ne conviendrait pas :

- a) de relever le niveau de l'enseignement en matière d'agriculture, de médecine vétérinaire, de pêches, de forêts, de nutrition et d'économie agricole et rurale, de manière à le porter à celui des autres branches de l'enseignement ;
- b) de procéder à une sélection plus sévère des étudiants ;
- c) d'introduire des systèmes d'orientation professionnelle ; et

- d) d'organiser sur le plan régional les écoles et collèges d'agriculture, notamment par échanges de personnel entre universités, et d'organiser périodiquement des conférences régionales de professeurs et d'administrateurs.

A LA FAO

La Conférence recommande que la FAO poursuive ses activités en matière d'assistance technique en ce qui concerne l'amélioration de l'enseignement agricole dans la région, examine la possibilité d'entreprendre une étude régionale sur l'enseignement agricole en fonction des besoins de la région, et aide à résoudre le problème que pose la pénurie de manuels scolaires.

Cycle d'études régional sur les prix et les coûts agricoles et sur les politiques de soutien des prix (Chapitre 5 C)

A LA FAO

La Conférence se félicite de l'initiative du gouvernement de l'Inde, qui a proposé de constituer un groupe de travail régional sur les aspects des politiques des prix et recommande à la FAO d'accorder une importance spéciale à la réunion de ce groupe de travail afin qu'elle puisse se tenir dès que possible, et au plus tard en 1958.

Groupe de travail régional de l'assurance-récolte et de l'assurance-bétail (Chapitre 5 D)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence fait généralement siennes les recommandations du Groupe de travail régional de l'assurance-récolte et de l'assurance-bétail et serait d'avis que les Etats Membres envisagent d'entreprendre, lorsque cela est possible, des programmes-pilotes d'assurance-récolte et d'assurance-bétail.

A LA FAO

La Conférence serait d'avis que la FAO aide les Etats Membres à définir exactement les données nécessaires à l'établissement de systèmes d'assurance-récolte et d'assurance-bétail et à instituer des programmes-pilotes.

Les coopératives et leur rôle dans la mise en valeur des pêches (Chapitre 6 A)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence recommande :

- a) que les gouvernements aident la FAO à effectuer l'enquête en cours sur le rôle respectif des intermédiaires et des coopératives dans la production et le commerce des pêches dans certains pays de la région et examinent la possibilité d'étendre cette étude à d'autres centres de pêche de l'Asie et de l'Extrême-Orient ;
- b) que les gouvernements accordent une attention particulière à la pénurie de directeurs de coopératives de pêcheurs dûment formés et s'efforcent de tirer parti des facilités offertes par le Centre de perfectionnement sur les coopératives et l'administration des pêches qui doit se tenir en 1957 en Australie dans le cadre du Programme élargi d'assistance technique de la FAO.

Recensement mondial de l'agriculture de 1960 (Chapitre 6 B)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence recommande aux gouvernements de se faire représenter, dans la mesure du possible, à la Conférence régionale de statisticiens qui examinera au début de 1957 le projet de programme de la FAO, relatif au Recensement mondial de l'agriculture de 1960.

A LA FAO

La Conférence recommande que la FAO adapte, dans toute la mesure du possible, son programme relatif au Recensement mondial de l'agriculture de 1960 aux conditions et aux besoins d'information des pays membres de la région.

Accord sur la protection des végétaux dans le sud-est de l'Asie et la région du Pacifique (Chapitre 6 C)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence

- a) recommande à tous les Etats Membres intéressés d'adhérer le plus tôt possible à l'Accord sur la protection des végétaux dans le sud-est de l'Asie et la région du Pacifique ;

- b) recommande aux gouvernements intéressés de participer à la session du Comité régional phytosanitaire qui se tiendra à Bangkok du 3 au 7 décembre 1956 et traitera de la mise en œuvre de l'Accord ;
- c) serait d'avis que les gouvernements intéressés examinent la possibilité de se grouper en vue de désigner en 1958 un fonctionnaire régional compétent en matière de protection des végétaux qui serait particulièrement chargé d'assurer l'application de l'Accord.

A LA FAO

La Conférence recommande que la FAO continue à accorder son assistance technique en matière de formation du personnel chargé de la protection des végétaux, et serait d'avis que la FAO examine la possibilité de créer un institut phytosanitaire régional qui permettrait aux différents pays d'aborder le problème sous le même angle.

Amélioration de la production animale (Chapitre 6 D)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence

- a) fait siennes les recommandations de la réunion de Brisbane sur la production animale en milieux tropical et subtropical qu'elle avait été chargée d'étudier (voir Document de travail FERC 56/16) et à l'exception de deux réserves sur la possibilité générale d'effectuer des tests de tolérance de la chaleur, elle recommande aux gouvernements d'en tenir pleinement compte lors de l'élaboration de leurs plans pour le développement de la production animale ;
- b) appuie la proposition tendant à la création d'un Groupe de travail permanent de la production animale et invite les gouvernements qui ne l'auraient pas encore fait à nommer dans le plus bref délai possible leurs représentants à ce groupe de travail ;
- c) recommande aux pays de la région de prendre ensemble des mesures en vue de créer le long de leurs frontières des zones immunisées contre la peste bovine, ce qui constituerait une première étape vers l'élimination totale de la maladie ;
- d) invite les gouvernements à donner leur appui à une proposition tendant à ce qu'un voyage d'études sur la question soit organisé dans différents pays de la région ;

- e) serait d'avis que les gouvernements fournissent aussi rapidement que possible le personnel compétent pour la vulgarisation de la zootechnie.

A LA FAO

La Conférence

- a) recommande que la FAO prenne les initiatives qui s'imposent pour aider les gouvernements à coordonner leurs efforts en vue de l'élimination totale de la peste bovine ;
- b) recommande que la FAO organise aussi rapidement que possible un voyage d'études de la production animale dans la région ;
- c) recommande que le Groupe de travail de la production animale soit invité à examiner toute autre proposition découlant de la discussion qui s'est déroulée à ce sujet au cours de la Conférence.

Utilisation des excédents agricoles, indigènes et importés, pour le financement du développement économique (Chapitre 6 E)

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence estime qu'il est possible d'utiliser les excédents agricoles pour accroître la consommation et financer le développement économique. Les Etats Membres devront examiner soigneusement cette méthode de financement de leurs programmes de développement économique, tout en tenant compte du fait que les excédents doivent être utilisés à cette fin conformément aux « Principes et directives pour l'écoulement des excédents » formulés par la FAO.

Orientation future des travaux de la FAO dans la région (Chapitre 7)

Sous cette rubrique ont été présentées les suggestions et recommandations suivantes :

AUX GOUVERNEMENTS

La Conférence

- a) recommande aux gouvernements de prendre d'urgence des mesures pour porter le statut des professionnels de l'agriculture à un niveau équivalant à celui des fonctionnaires des autres professions ;

- b) serait d'avis que soient créés dans différents pays des centres permanents de formation à l'intention de la région. Certains pays que l'on sait avoir à leur actif une expérience spéciale dans tel ou tel domaine pourraient offrir aux stagiaires recommandés par les gouvernements d'autres pays de la région la possibilité de recevoir une formation dans ces domaines.

A LA FAO

- a) La Conférence recommande que la FAO coordonne de manière plus systématique ses activités telles que conférences, réunions et centres de formation.
- b) La Conférence, serait d'avis que la FAO rassemble, condense et diffuse les nombreuses informations disponibles dans la région et qui se rapportent à l'expérience acquise par les différents pays qui ont eu à résoudre des problèmes techniques et économiques de l'agriculture. Ce but pourrait être atteint par exemple par la création de services analytiques, l'organisation d'échanges de publications scientifiques, et la publication d'un répertoire des spécialistes de la recherche agricole de la région. En outre des bulletins d'informations ainsi que des index périodiques de publications de la FAO seraient de grande utilité.
- c) La Conférence recommande que l'on accorde plus d'attention à l'organisation de voyages d'études.
- d) En matière d'assistance technique, la Conférence recommande :
 - i) que les experts destinés à servir en Asie et en Extrême-Orient soient autant que possible choisis dans le cadre de la région en raison de leur connaissance plus approfondie des conditions locales ;
 - ii) que l'on accorde une attention plus grande à la possibilité de former des boursiers dans la région ;
 - iii) que, dans de nombreux cas, la durée de l'engagement des experts et celle des bourses de perfectionnement soit prolongée.
- e) La Conférence invite la FAO à examiner dans ses programmes futurs les questions suivantes :
 - i) étude des aspects techniques et économiques de la mécanisation de l'agriculture dans la région ;
 - ii) organisation d'une enquête sur la polyculture en fonction des conditions existant dans la région ;
 - iii) utilisation des isotopes dans la recherche agricole ;
 - iv) évaluation des méthodes de vulgarisation ;

- v) coordination des travaux en matière d'introduction d'espèces végétales ;
 - vi) coordination des mesures de quarantaine en vue de faciliter l'importation d'animaux reproducteurs ;
 - vii) horticulture, notamment organisation d'une réunion régionale sur la production des fruits et des légumes.
- f) La Conférence
- i) reconnaît la nécessité d'améliorer les méthodes de commercialisation des produits agricoles ;
 - ii) espère qu'il sera possible à la FAO d'accorder plus d'attention aux problèmes de la commercialisation en ce qui concerne les produits importants de la région ;
 - iii) recommande à la FAO d'étudier la possibilité d'organiser dans la région un centre de perfectionnement sur les méthodes de commercialisation.
- g) Tenant compte du fait que la région comprend un nombre élevé de pays économiquement peu développés, la Conférence recommande instamment qu'il soit alloué davantage de fonds pour les travaux de la FAO dans la région.

A ce propos, le représentant du Directeur général a attiré l'attention sur le fait qu'aucune augmentation de l'ensemble des crédits n'est probable tant dans le budget ordinaire que dans celui de l'assistance technique et que les perspectives actuelles rendent même des abattements possibles. Le Directeur général devra donc établir avec grand soin un ordre de priorité en choisissant, parmi tous les projets qu'a recommandés la présente Conférence, ceux qu'il pourra faire figurer dans le projet de programme de travail qu'il soumettra à la neuvième session de la Conférence de la FAO en 1957.

Annexe A

**LISTE DES DÉLÉGUÉS, OBSERVATEURS ET
FONCTIONNAIRES DE LA FAO PARTICIPANT
A LA CONFÉRENCE**

Délégations des Etats Membres

**ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE
FÉDÉRALE D')**

Observateur :

C. Stubel
Secrétaire commercial
Ambassade d'Allemagne
Djakarta

AUSTRALIE

Délégué :

K. C. O. Shann
Ambassadeur d'Australie aux
Philippines
Ambassade d'Australie
Manille

Suppléants :

D. D. Shaw
Préposé au Service de planifi-
cation
Bureau de l'économie agricole
Canberra

W. L. Morrison
Deuxième Secrétaire
(Relations économiques)
Ministère des affaires étrangères
Canberra

BIRMANIE

Délégué :

U Khin
Directeur de l'agriculture
Rangoon

Adjoint :

U Kyin Sein
Chef du Service de commercia-
lisation
Ministère de l'agriculture
Rangoon

U San Khin
Préposé au Service de commer-
cialisation
Ministère de l'agriculture
Rangoon

CANADA

Observateur :

R. B. Edmonds
Deuxième Secrétaire et Vice-
Consul
Ambassade du Canada
Djakarta

CEYLAN

Délégué :

M. Rajendra
Commissaire agraire
Colombo

Adjoint :

W. R. C. Paul
Directeur p. i. de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
Colombo

E. R. A. de Zylva
Directeur adjoint des pêches
Ministère des pêches
Colombo

DANEMARK

Délégué :

L. Petersen
Chargé d'affaires p. i.
Légation de Danemark
Djakarta

Conseiller technique :

B. Seit
Professeur
Djl. Gunung Gede 2
Bogor

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Délégué :

James C. Baird, Jr.
Directeur ICA
Ambassade des Etats-Unis
Djakarta

Suppléant :

William J. Edens
Attaché agricole
Ambassade des Etats-Unis
Djakarta

Conseiller :

Robert C. Herber
Fonctionnaire à l'Ambassade
des Etats-Unis
Djakarta

FRANCE :

Délégué :

A. Angladette
Directeur du Centre technique
d'agriculture tropicale
45 bis, Avenue de la Belle
Gabrielle
Nogent-sur-Marne
Seine

Suppléant :

M. Geoffroy-Dechaume
Premier Secrétaire
Ambassade de France
Bangkok

INDE

Délégué :

M. S. Ramdhawa
Vice-président
Conseil indien de la recherche
agricole
Ministère de l'alimentation et
de l'agriculture
New Delhi

Adjoint :

R. L. Kaura
Conseiller en matière d'utilisa-
tion du bétail
Ministère de l'alimentation et
de l'agriculture
New Delhi

D. Bhatia

Conseiller en matière de déve-
loppement des pêches
Ministère de l'alimentation et
de l'agriculture
New Delhi

R. N. Poduval
Conseiller adjoint en matière
d'économie et de statistique
Ministère de l'alimentation et
de l'agriculture
New Delhi

INDONÉSIE

Délégué :

Eni Karim
Ministre de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
Djakarta

Premier suppléant :

Sjech Marhaban
Ministre adjoint de l'agricul-
ture
Ministère de l'agriculture
Djakarta

Deuxième suppléant :

Kaslan A. Tohir
Directeur des relations interna-
tionales
Ministère de l'agriculture
Djakarta

Troisième suppléant :

Soesilo H. Prakoso
Directeur des forêts
Ministère de l'agriculture
Djakarta

Adjoints :

Moh. Ambijah Hadiwinoto
Directeur des affaires économi-
ques
Ministère de l'économie
Djakarta

Dradjat D. Prawiranegara
Directeur adjoint
Institut de la nutrition
Ministère de la santé
Djakarta

M. Noeriman
Directeur adjoint, Division de
la politique et de la planifi-
cation agraires
Ministère des affaires agraires
Djakarta

Harsono Reksoatmodjo
Chef de la Division de la coopé-
ration internationale
Direction des relations écono-
miques avec l'étranger
Ministère des affaires étrangè-
res
Djakarta

Soewastoyo
Chef de la Section économie
Directeur des affaires concernant
les Nations Unies et les orga-
nisations internationales
Ministère des affaires étrangères
Djakarta

R. Sadjarwo
Chef de la Section économie et
planification agricoles
Ministère de l'agriculture
Djakarta

G. M. Charidjie Kusuma
Chef de la Section affaires géné-
rales
Division des pêches maritimes
Ministère de l'agriculture
Djakarta

R. Soebari Hadiwinoto
Inspecteur de l'agriculture
Division centrale de l'agricul-
ture
Ministère de l'agriculture
Djakarta

Hasanuddin Saanin
Chef du Laboratoire de recherche sur les pêches intérieures
Ministère de l'agriculture
Bogor

R. Kiswarin
Chef de la Section enseignement
Division centrale de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
Djakarta

R. Soekotjo Pringgopoetro
Chef de la Station recherches agricoles
Ministère de l'agriculture
Bogor

Soewoso
Médecin vétérinaire adjoint à l'Inspecteur des services vétérinaires
Ministère de l'agriculture
Surabaya

Premier Secrétaire :

A. S. Gondowarsito
Fonctionnaire principal
Ministère de l'agriculture
Djakarta

Deuxième Secrétaire :

Sie Kiem Soen
Fonctionnaire principal
Ministère de l'agriculture
Djakarta

Conseillers :

N. Gunung Iskandar
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture
Djakarta

R. Iso Reksohadiprodjo
Professeur
Université de Gadjah Mada
Jogjakarta

Tan Sin Houw
Fonctionnaire principal
Ministère de l'économie
Djakarta

Soebagio Djojowidagdo
Chef de la Direction des domaines
Ministère de l'agriculture
Djakarta

R. Soewardjo
Chef de la Direction de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
Djakarta

Kusnoto Setyodiwiryono
Chef de la Division de la recherche physique
Jardin botanique
Bogor

R. Saksono Prawirohardjo
Directeur des domaines de l'Etat
Ministère de l'agriculture
Djakarta

R. Amien Tjokrosoeseno
Chef de la Division des domaines
Ministère de l'agriculture
Djakarta

S. A. S. Ponto
Chef du Bureau de l'utilisation des terres
Ministère de l'agriculture
Bogor

R. Sodo Adisewojo
Chef de la Section enseignement
Ministère de l'agriculture
Djakarta

R. Pranjoto
Chef de la Division des pêches maritimes
Ministère de l'agriculture
Djakarta

R. S. Atmohardjono
Chef de la Division centrale des
pêches intérieures
Ministère de l'agriculture
Djakarta

R. Hoetamadi
Chef de la Division centrale des
services vétérinaires
Ministère de l'agriculture
Djakarta

R. Soegiharto
Chef du Service du dévelop-
pement rural
Ministère de l'agriculture
Djakarta

Consulat général du Japon
Djakarta

K. Matsutoya
Conseiller, Secrétariat du mi-
nistre
Ministère de l'agriculture et des
forêts
Tokyo

Conseiller :

K. Ohkawa
Professeur et Conseiller du Bu-
reau de planification écono-
mique
Tokyo

ITALIE

Délégué :

F. Arlotta
Premier Secrétaire
Ambassade d'Italie
Djakarta

Observateur :

Abdi Rascid Ali Scermarche
Ministère des affaires écono-
miques
Mogadiscio, Somalie

Adjoint :

A. Nagata
Consul
Consulat général du Japon
Djakarta

K. Morita
Secrétaire, Section affaires gé-
nérales
Secrétariat du ministre
Ministère de l'agriculture et des
forêts
Tokyo

JAPON

Délégué :

M. Yukawa
Conseiller spécial près le Minis-
tère de l'agriculture et des
forêts
Ministère de l'agriculture et des
forêts
Tokyo

Suppléants :

K. Tsurumi
Consul général p. i.

LAOS

Délégué :

Nouphat Chounramany
Secrétaire d'Etat à l'agriculture
Vientiane

Secrétaire :

Thao Somvath
Secrétaire
Ministère de l'agriculture
Vientiane

PAKISTAN

Délégué :

Abbas Ali Kahn
Sous-Secrétaire
Ministère de l'agriculture
Karachi

Adjoint :

M. Shafi Niaz
Chef de la Section agriculture
Bureau de planification
Karachi

PAYS-BAS

Délégué :

M. H. Brodhaag
Attaché agricole
Représentation diplomatique
néerlandaise en Indonésie
Djakarta

PHILIPPINES

Délégué :

C. C. Pineda
Directeur
Bureau de la vulgarisation agricole
Ministère de l'agriculture et des
ressources naturelles
Manille

Adjoints :

L. S. Marquez
Directeur
Bureau de l'élevage
Ministère de l'agriculture et des
ressources naturelles
Manille

E. E. Cruz
Directeur
Bureau de la production végétale

Ministère de l'agriculture et des
ressources naturelles
Manille

M. M. Alicante
Directeur
Bureau de la conservation des
sols
Ministère de l'agriculture et des
ressources naturelles
Manille

T. S. Severo
Chef de la Division des aménagements forestiers
Bureau des forêts
Ministère de l'agriculture et des
ressources naturelles
Manille

F. A. Santiago
Président, Commission de la
tenure agricole
Manille

F. M. Sacay
Administrateur adjoint
Administration du crédit agricole et du financement coopératif
Manille

H. R. Montalban
Directeur, Bureau des pêches
Ministère de l'agriculture et des
ressources naturelles
Manille

Suppléant :

R. V. Ubaldo
Deuxième Secrétaire et Consul
Ambassade des Philippines
Djakarta

ROYAUME-UNI

Délégué :

Abdul Aziz Bin Ishak
Ministre de l'agriculture
Fédération de Malaisie
Kuala Lumpur

Adjoints :

Wan Ahmad Bin Wan Omar
Secrétaire adjoint
Ministère de l'agriculture
Fédération de Malaisie
Kuala Lumpur

Sujak Bin Rahiman
Secrétaire adjoint
Ministère du commerce et de
l'industrie
Fédération de Malaisie
Kuala Lumpur

J. Cook
Directeur de l'agriculture
Kuching, Sarawak

THAÏLANDE

Délégué :

Phra Prakas Sahakorn
Sous-Secrétaire d'Etat à l'agri-
culture
Ministère de l'agriculture
Bangkok

Suppléant :

M. C. Chakrabandhu
Directeur général
Division du riz
Ministère de l'agriculture
Bangkok

Adjoints :

Roem Purnariksha
Fonctionnaire technique prin-
cipal
Ministère de l'agriculture
Bangkok

Seri Emasiri
Chef de la Section alimentation
du bétail et récoltes fourra-
gères
Division du développement de
l'élevage
Ministère de l'agriculture
Bangkok

Observateur :

Choop Munikanon
Directeur, Organisation des
plantations de caoutchouc de
Nabon
Ministère de l'agriculture
Bangkok

VIET-NAM

Délégués :

Tran Van Nao
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture
Saigon

Vuong Van Khue
Directeur de l'agriculture
Saigon

**Observateurs envoyés par les Nations Unies et
les institutions spécialisées**

NATIONS UNIES/CEAEO

John H. G. Pierson
Directeur de la recherche et de
la planification
CEAEO
Bangkok

BUREAU DE L'ASSISTANCE TECHNI-
QUE DES NATIONS UNIES (BAT)

A. Rosenberg
Représentant des Nations
Unies en résidence en Indo-
nésie
Djakarta

OMS

R. W. C. Thambiah
Représentant de l'OMS pour
la région
Djakarta

Organisations non-gouvernementales

SAINT-SIÈGE

J. Haarselhorst
Djl. Ganeca 1
Bidara Tjina 76 A
Djatinegara
Djakarta

Secrétariat de la Conférence

Secrétaire général

E. M. Ojala

Secrétaire général adjoint

M. Yamashita

Personnel

I. Sumadi
J. Natanegara
Z. A. Tandjung

Fonctionnaires de la FAO participant à la Conférence

Rome :

F. T. Wahlen, Directeur, Division de l'Agriculture
W. H. Pawley, Division de l'Agriculture
A. H. Maunder, Division de l'Agriculture
K. Olsen, Service de liaison régional
K. K. P. N. Rao, Division de la Nutrition
W. Ellington, Division de l'Economie
C. Beever, Division des Pêches

C. L. Coltman, Fonctionnaire régional de l'information
C. W. Chang, Conseiller régional pour l'agriculture
C. S. Purkayastha, Fonctionnaire régional pour les forêts
J. A. Tubb, Fonctionnaire régional pour les pêches

Djakarta :

H. C. Trumble, Représentant de la FAO pour l'Indonésie

Bangkok :

W. H. Cummings, Représentant régional du Directeur général pour l'Asie et l'Extrême-Orient

Interprètes :

J. Richon
G. Kaminker
A. T. Pilley

**Fonctionnaires détachés à la Conférence par
le gouvernement de l'Indonésie**

Préposé au Service des documents :

R. Achmad Kartadibrata

Préposé au Service des voyages :

Soedjarwoko

Chef du protocole :

R. Kartasa Warga Adi Radja

Préposés au Service de l'information :

Soemarno

Arif Effendi

Préposés au Service des transports :

R. Moh. Tohir Wiraatmadja

Atmawiria

Darmansjah

Secrétaire, Comité local d'organisation :

*Préposé au Service des communica-
tions :*

Kesauli

M. K. M. Mangoendiprodjo

Annexe B

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail préparés par le Secrétariat

FERC 56/1	Ordre du jour provisoire annoté.
FERC 56/2	Evolution récente de la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Asie et en Extrême-Orient.
FERC 56/3	Développement sélectif de la production et de la consommation des produits agricoles.
FERC 56/4	Groupe de travail des problèmes de l'établissement des programmes et des plans agricoles (FAO/CEAEO).
FERC 56/4 Supl.	Groupe de travail des problèmes de l'établissement des programmes et des plans agricoles (FAO/CEAEO).
FERC 56/5	Les ministères de l'agriculture et le développement des collectivités.
FERC 56/6	La réforme agraire dans la région.
FERC 56/7	Aménagement des bassins versants.
FERC 56/8	Les gouvernements et la mise en valeur des pêches.
FERC 56/9	Inventaire mondial des ressources aquatiques vivantes.
FERC 56/10	Enquête sur l'enseignement agricole nécessaire.
FERC 56/11	Centre d'études régional sur les prix agricoles, les coûts et les politiques de soutien des prix.
FERC 56/12	Groupe de travail régional sur l'assurance-récolte et l'assurance-bétail.
FERC 56/13	Les coopératives et leur rôle dans la mise en valeur des pêches.
FERC 56/14	Recensement mondial de l'agriculture de 1960.
FERC 56/15	Mise en œuvre de l'Accord sur la protection des végétaux dans le sud-est de l'Asie et la région du Pacifique.
FERC 56/16	Amélioration de la production animale.
FERC 56/17	Utilisation des excédents agricoles, indigènes et importés, pour le financement du développement économique.
FERC 56/18	Orientation future des travaux de la FAO dans la région.

Documents présentés par les délégations

- FERC 56/Sp. 1 Coordination des mesures prises pour l'élimination de la peste bovine en Inde et dans d'autres pays de l'Est et du Sud-Est. Note présentée par la délégation de l'Inde.
- FERC 56/Sp. 2 Note sur le premier plan quinquennal dans le domaine de l'agriculture, présentée par la délégation du Pakistan.
- FERC 56/Sp. 3 Exposé introductif présenté par la délégation de l'Australie.
- FERC 56/Sp. 4 Exposé sur l'enseignement agricole par rapport aux besoins, présenté par la délégation de l'Australie.
- FERC 56/Sp. 5 Evolution récente de la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Asie et en Extrême-Orient. Note présentée par la délégation des Philippines.
- FERC 56/Sp. 6 La réforme agraire. Note présentée par la délégation des Philippines.
- FERC 56/Sp. 7 Groupe de travail régional des prix et des coûts agricoles et des politiques de soutien des prix. Note présentée par la délégation des Philippines.
- FERC 56/Sp. 8 Groupe de travail des problèmes de l'établissement des programmes et des plans agricoles (FAO/CEAEO). Note présentée par la délégation des Philippines.
- FERC 56/Sp. 9 Mise en valeur des bassins versants aux Philippines. Note présentée par la délégation des Philippines.
- FERC 56/Sp. 10 Les gouvernements et la mise en valeur des pêches. Politiques nationales en matière de pêche. Note présentée par la délégation des Philippines.
- FERC 56/Sp. 11 Les coopératives et leur rôle dans la mise en valeur des pêches. Note présentée par la délégation des Philippines.
- FERC 56/Sp. 12 Accord sur la protection des végétaux dans le sud-est de l'Asie et la région du Pacifique. Note présentée par la délégation des Philippines.
- FERC 56/Sp. 13 Le rôle du gouvernement dans l'amélioration de l'élevage, y compris l'élimination de la peste bovine. Note présentée par la délégation des Philippines.
- FERC 56/Sp. 14 Rapport sur l'avancement des inventaires des ressources aquatiques vivantes aux Philippines. Note présentée par la délégation des Philippines.
- FERC 56/Sp. 15 Exposé sur l'utilisation des excédents agricoles, indigènes et importés, pour le financement du développement économique, présenté par la délégation de l'Australie.

- FERC 56/Sp. 16 Exposé sur l'amélioration de la production animale, présenté par la délégation de l'Australie.
- FERC 56/Sp. 17 Application de l'Accord sur la protection des végétaux dans le sud-est de l'Asie et la région du Pacifique. Note présentée par la délégation du Viet-nam (document rédigé en français).
- FERC 56/Sp. 18 Accord sur la protection des végétaux dans le sud-est de l'Asie et la région du Pacifique. Exposé présenté par la délégation de l'Indonésie.
- FERC 56/Sp. 19 Exposé sur l'utilisation des excédents agricoles, indigènes et importés, pour le financement du développement économique, présenté par la délégation des Etats-Unis d'Amérique.

Le développement agricole (suite)

- Les légumineuses en agriculture** \$ 3,00 5s.
Décembre 1955, 430 pages (FAE)
- L'utilisation rationnelle des engrais -
Etude internationale** \$ 2,00 10s.
1950, 220 pages, illustrations (FAE)
Véritable guide sur les engrais et leur emploi en agriculture, qui s'adresse aux administrateurs et conseillers agricoles de toutes les parties du monde.
- L'élevage en milieux défavorables** \$ 1,50 7s. 6d.
Deuxième édition, 1954, 194 pages, illustrations (FAE)
- Les zébus de l'Inde et du Pakistan** \$ 3,00 15s.
1955, 260 pages (FAE)
- Les coopératives d'épargne, de crédit et de vente
dans les pays insuffisamment développés** \$ 0,50 2s. 6d.
Août 1955, 68 pages (FAE)
- Cuir et peaux: dépouillement et conservation en
tant qu'industrie rurale** \$ 1,50 7s. 6d.
Septembre 1955, 136 pages (FA)
- Bibliographie des régimes fonciers** \$ 3,50 17s. 6d.
1955, 386 pages

CINQ PUBLICATIONS SUR LE RIZ

- Facteurs affectant la production du riz** \$ 0,50 2s. 6d.
Résumé des réponses à un questionnaire soumis par la Commission internationale du riz.
1955, 44 pages (FA)
- Report of the Special Technical Meeting on the Economic
Aspects of the Rice Industry, Rangoon, novembre 1954** \$ 0,50 2s. 6d.
1954, 30 pages (A)
- Rapport de la cinquième réunion du Groupe de travail des sé-
lectionneurs de riz. Commission internationale du riz - Tokyo
(Japon), 1954** \$ 0,50 2s. 6d.
1955, 60 pages (FA)
- Rapport de la quatrième réunion du Groupe de travail des en-
grais. Commission internationale du riz. Tokyo (Japon), 1954.** \$ 0,50 2s. 6d.
1955, 54 pages (FA)
- La stabilisation du commerce international du riz**
Rapport sur les possibilités d'action \$ 1,00 5s.
Le numéro 7 de la série *Etudes sur les politiques en matière de
produits de la FAO.*
1955, 92 pages (FAE)

AGENTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE LA FAO

- ALLEMAGNE: Paul Parey, Lindenstrasse 44-47, Berlin, S. W. 68.
 ARGENTINE: Editorial Sudamericana, S. A., Alsina 500, Buenos Aires.
 AUSTRALIE: H. A. Goddard Pty. Ltd., 255^a George Street, Sydney.
 AUTRICHE: Wilhelm Frick Buchhandlung, Graben 27, Vienne 1.
 BELGIQUE: Agence et Messageries de la Presse, 14-22 rue du Persil, Bruxelles.
 BIRMANIE: (*en gros*) Orient Longmans Ltd., 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13, Inde.
 BRÉSIL: Livraria Agir, rua Mexico 98-B, Rio de Janeiro.
 CANADA: The Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto 2, Ontario; Periodica, 5112 Ave. Papineau, Montréal 34.
 CEYLAN: (*En gros*) Orient Longmans, Ltd., 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13, Inde.
 CHILI: Sala y Vila Ltda., Bandera 140-F, Casilla 180 D, Santiago.
 COLOMBIE: «Agricultura Tropical», Carrera 13; N° 13-17 Bogota; Libreria Central, Calle 14, N° 6-88, Bogota.
 COSTA RICA: Trejos Hermanos, Apartado 1313, San José.
 CUBA: René de Smedt, La Casa Belga, O'Reilly 455, La Havane.
 DANEMARK: Ejnar Munksgaard, Norregade 6, Copenhague K.
 ÉGYPTE: Librairie de la Renaissance d'Égypte, 9 Sh. Adly Pacha, Le Caire.
 ÉQUATEUR: «La Hacienda», Escobedo N° 1003 y P. Icaza, Casilla N° 3983, Guayaquil; Libreria Muñoz Hnos. y Cia., Apartado 522, Quito.
 ESPAGNE: Libreria Mundi-Prensa, Lagasca 38, Madrid; José Bosch Librero, Ronda Universidad 11, Barcelone; Libreria General, Independencia 8, Saragosse.
 ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE: Columbia University Press, International Documents Service, 2960 Broadway, New York 27, N. Y.
 FINLANDE: Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.
 FRANCE: Les Editions A. Pedone, 13 rue Soufflot, Paris (Ve).
 GRÈCE: «Eleftheroudakis», place de la Constitution, Athènes.
 GUATEMALA: Sociedad Económico Financiera, Edificio Briz, Despacho 207, 6a Av., 14-33, Zona 1, Guatemala.
 HAÏTI: Max Bouchereau, Librairie «A la Caravelle», B. P. 111 B, Port-au-Prince.
 HONG-KONG: Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.
 INDE: (*Agent principal*) Orient Longmans Ltd., 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13; Nicol Road, Ballard Estate, Bombay 1; 36 A Mount Road, Madras 2; 17/60 Sanyasiraju Street, Gandhi Nagar, Vijayawada 2; Kanson House, Delhi-Ajmeri Gate Scheme, New Delhi; (*Vente au détail*) Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi; 17 Park Street, Calcutta.
 IRAK: Mackenzie's Bookshop, Bagdad.
 IRLANDE: The Controller, Stationery Office, Dublin.
 ISLANDE: Halldor Jónsson, Mjostrecti 2, Reykjavik; Jónsson et Júlíusson, Garðastræti 2, Reykjavik.
 ISRAËL: Blumstein's Bookstores Ltd., P. O. Box 4154, Tel Aviv.
 ITALIE: Libreria Internazionale U. Hoepli, Galleria, Piazza Colonna, Rome; A. E. I. O. U., Via Meravigli 16, Milan.
 JAPON: Maruzen Company Ltd., Tori-Nichome 6, Nihonbashi, Tokyo.
 LIBAN: Librairie Universelle, avenue des Français, Beyrouth.
 MEXIQUE: Manuel Gómez Pezuela e Hijo, Donceles 12, Mexico D. F.
 NORVÈGE: Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7 A, Oslo.
 NOUVELLE-ZÉLANDE: Whitcombe et Tombs, Ltd., Auckland, Wellington, Hamilton, Christchurch, Dunedin, Invercargill, Timaru.
 PAKISTAN: W. F. Jeffrey Ltd., 254 Ingle Road, Karachi.
 PANAMA: Agencia Internacional de Publicaciones J. Menendez, Plaza de Arango N° 3, Panama.
 PARAGUAY: Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Calle Pte. Franco N° 39-43, Asunción.
 PAYS-BAS: N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, La Haye.
 PÉROU: Libreria Internacional del Perú, S. A., Casilla 1417, Lima.
 PHILIPPINES: The Modern Book Company, 518-520 Rizal Avenue, Manille.
 PORTUGAL: Livraria Bertrand, S.A.R.L., 73-75 rua Garrett, Lisbonne.
 ROYAUME-UNI: H. M. Stationery Office, P. O. Box 569, Londres, S. E. 1.
 SALVADOR: Manuel Navas y Cia, 1^a Avenida Sur 35, San Salvador.
 SUÈDE: C. E. Fritze, Fredsgatan 2, Stockholm 16; Henrik Lindstahls Bokhandel, Odengatan 22, Stockholm; Gumperts AB, Göteborg.
 SUISSE: Librairie Payot, S. A., Lausanne et Genève; Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zurich 1.
 SYRIE: Librairie Universelle, avenue Fouad 1er, B. P. 336, Damas.
 TAIWAN: The World Book Company Ltd., 99 Chungking South Road, Section 1, Taïpé.
 THAÏLANDE: S'adresser au Bureau régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, Maliwan Mansion, Bangkok.
 TUNISIE: Victor Boukhors, 4, rue Nocard, Tunis.
 TURQUIE: Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.
 UNION SUD-AFRICAINE: Van Schaik's Bookstore, Pty. Ltd., P. O. Box 724, Pretoria.
 URUGUAY: Héctor d'Elia, Oficina de Representación de Editoriales, Plaza Cagancha N° 1342, Montevideo.
 VENEZUELA: Suma, S. A., Sabana Grande 102, «El Recreo», Caracas.
 YOUgosLAVIE: Drzavno Produzeca, Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Belgrade; Cankarjeva Založba, P. O. Box 41, Ljubljana.
 AUTRES PAYS: Les commandes ou les demandes de renseignements émanant de pays pour lesquels des agents de vente n'ont pas encore été désignés peuvent être adressées à: Section de distribution et de vente, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, Rome (Italie).
 Le prix des publications de la FAO est indiqué en dollars des E.U. et en livres sterling; le paiement peut être effectué aux agents de vente en monnaie locale.

Prix: \$ 1.00 ou 5s.